



Gouvernement Guinéen  
Programme des Nations Unies pour le Développement

Fonds pour l'Environnement Mondial -Fonds pour les pays les moins avancés

DOCUMENT DE PROJET

Version française

**Adaptation écosystémique ciblant les communautés vulnérables de  
la Région de la Haute-Guinée**

**Lien avec le plan stratégique du PNUD (2014-2017)**

**Résultats primaires: (1.3)** Des solutions développées aux niveaux centraux et déconcentrés pour la gestion durable des ressources naturelles, les services éco systémiques, les produits chimiques et les déchets. [[Lien](#)]

**Résultats secondaires:** [Du *Cadre global pour la biodiversité et les écosystèmes du PNUD2012-2020*:]

**(Programme-phare N°3):** La gestion et la réhabilitation des écosystèmes pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. [[Lien](#)]

**Résultat(s) 2013-2017 de l'UNDAF :**

**Effet N°4\*:** D'ici 2017, les secteurs publics, privés, collectivités locales et les populations adoptent de nouvelles techniques et comportements favorables à un environnement durable et assurent une meilleure prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.

[\* 2<sup>ème</sup> effet sous le pilier N°2 ; aussi référé come effet UNDAF N° 3, selon le CPAP]

**Résultat (s) Attendus de la CP 2013-2017:** [même que l'UNDAF et du indiqué ci-dessus]

**CP Composante N° 2 : La croissance et le développement durable**, en référence à la « *Gestion durable de l'environnement* »

**Produits attendus du CPAP:**

Produit N° 5) Les outils de planification de la gestion durable de l'environnement, des ressources naturelles et les moyens de subsistance sont élaborés ou révisés et ils intègrent les aspects du changement climatique.

Produit N° 7) Les modes et les moyens d'existence dans les zones vulnérables (zones côtières, du Nord et dans les zones de transition) sont résilients au changement climatique et les communautés s'adaptent aux impacts induits.

Produit N° 8) Plans opérationnels et de gestion 2013 à 2017 pour une meilleure conservation de la biodiversité, des aires protégées et des forêts élaborés et mises en œuvre.

**[Objectif du projet]: Réduire la vulnérabilité des communautés locales du bassin supérieur du fleuve Niger aux risques supplémentaires posés par le changement climatique et renforcer leurs résilience de manière générale à travers une approche axée sur les écosystèmes, qui se concentre sur les bassins versants, les pratiques d'utilisation des terres et la capacité d'adaptation.**

**[Résultats du projet] :** (1) La résilience climatique des moyens de subsistance tributaires des ressources naturelles dans les sites du projet est assurée par la sécurisation du flux continu des services agro-écologiques et hydrologiques. essentiels dont ils dépendent; (2) La gestion climatique et adaptative des écosystèmes est intégrée dans la planification locale et régionale et les processus d'élaboration des politiques.

**Le partenaire d'exécution:** Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts.

**Brief Description**

The services rendered by ecosystems sustain the livelihoods of more than half a million people in the Upper Niger River Basin, where poverty is prevalent and the economy is based on agriculture. Ecosystems provide these local communities with food, shelter, fibre, firewood and medicinal plants. They also render regulating services linked to water flows and purification, soil retention, nutrient recycling and protection against storm surge. Climate change affecting the Upper Niger Basin will result in higher temperatures, increased evapo-transpiration and changes in the rainfall regime. These conditions will threaten the continued stream of benefits from ecosystem services, particularly with respect to water security. It will also increase the risk for bushfire. Communities, whose livelihoods depend on ecosystems services and who live close to fire-prone areas, are vulnerable. In the baseline scenario, investments in watershed management are limited and generally not 'climate-proof'. Also, prevailing land use practices are gradually degrading ecosystems that are generally resilient—their function and structure has been maintained under the current level of threat. Although there is a strong baseline investment in rural development programmes, if climate change adaptation is not part of development efforts, this global-level threat will constitute an overriding stressor that will push ecosystems beyond their tipping point. This project is slated to address the additional risk posed by climate change to vulnerable communities in the Upper Niger River Basin through an ecosystem-based approach. It will enhance ecosystems' resilience and strengthen their functionality across the landscape, as a climate change adaptation measure and with a clear additionality vis-a-vis the baseline. It will focus on watershed management and land-use practices on the ground. The project will also build the capacity of relevant stakeholders to change course and adapt to a climatically challenging future. In this manner, vulnerable beneficiary communities, who depend on ecosystem services for their livelihoods, will become more resilient to climate change.

Programme Period:	2015 - 2022
Atlas Business Unit:	GUI10
Atlas Award #:	00092295
Atlas Output Project #:	00097080
PIMS # (UNDP-GEF):	5176
Start date:	Upon Signature
End Date:	+ 7 years
Mgt Arrangements:	NIM
LPAC date:	April 29 2016

<i>Total resources required (total project funds) [A + B]</i>		\$122,780,000
<b>[A]</b>	<b>Total resources allocated to this award</b>	<b>\$8,600,000</b>
-	Regular resources (UNDP TRAC)	\$600,000
-	GEF	\$8,000,000
<b>[B]</b>	<b>Other (partner managed resources):</b>	<b>\$114,180,000</b>
-	Government	\$150,000
-	Bilateral / multilateral donors	\$114,030,000
-	NGOs	

Agreed by (Government): Kanny Diello 16  
 Date



Agreed by (Implementing Partner): Mme Christine SAGNO  
 Date



Agreed by (UNDP): Gioel Caenus Country Director 15/06/16  
 Date



## Table de matières

<b>1</b>	<b><u>ANALYSE DE LA SITUATION</u></b>	<b>7</b>
1.1	Introduction	7
1.2	Contexte du changement climatique	13
1.3	Analyse des obstacles et solutions à long terme	24
1.4	Analyse de la situation de référence	27
1.5	Analyse des parties prenantes	35
1.6	Introduction aux sites du projet	37
<b>2</b>	<b><u>STRATEGIE DU PROJET</u></b>	<b>49</b>
2.1	Raisonnement du coût supplémentaire du projet proposé	49
2.2	Raisonnement sur la conformité du projet avec différentes politiques	49
2.3	Appropriation par le pays : Motivation nationale et éligibilité	50
2.4	Principes de Conception et Considérations Stratégiques	52
2.5	Objectifs, résultats, produits (ou réalisations) et activités du projet	53
2.6	Risques et sauvegardes	76
2.7	Rentabilité	78
2.8	Les considérations liées au genre et autres bénéfiques du projet, incluant l'innovation, la durabilité et la reproductibilité.	80
2.9	Implication des parties prenantes	83
<b>3.</b>	<b><u>CADRE DES RESULTATS DU PROJET</u></b>	<b>85</b>
3.1	Liens Programmatiques	85
3.2	Cadre logique	86
<b>4</b>	<b><u>BUDGET TOTAL ET PLAN DE TRAVAIL</u></b>	<b>93</b>
<b>5.</b>	<b><u>MODALITES DE GESTION</u></b>	<b>96</b>
5.1.	Modalités de mise en œuvre du projet	96
<b>6</b>	<b><u>CADRE DE SUIVI ET EVALUATION</u></b>	<b>101</b>
<b>7</b>	<b><u>ASPECTS JURIDIQUES</u></b>	<b>105</b>
7.1	Contexte juridique	105
7.2	Clause d'audit	105
7.3	Communications et exigences de visibilité	105
<b>8</b>	<b><u>RÉFÉRENCES</u></b>	<b>107</b>

## 9 ANNEXES 108

Annexe 1:Analyse des risques	108
Annexe 2: Registre préliminaire des ONG pour la zone du projet	113
Annexe 3: Lettres de Co-Financement	116
Annexe 4: Analyse des coûts supplémentaires	117
Annexe 5: Termes de référence pour le personnel du projet/Consultants	119
Annexe 6: Résumés des rapports techniques de la phase PPG	131

### Liste de Tableaux

Tableau 1 : Cas confirmés, probables, suspects en Guinée courant Mars 2015 .....	8
Tableau 2 : Aperçus des cas d’Ebola dans la zone du projet .....	9
Tableau3: Aperçu de la vulnérabilité au changement climatique dans les écosystèmes choisis .....	28
Tableau4: Aperçu des investissements des projets de base.....	32
Tableau 5: Matrice des parties prenantes .....	35
Tableau6: Préfectures et sous-préfectures dans la zone du projet et leurs régions administratives.....	37
Tableau7: La démographie et la densité dans la zone du projet.....	40
Tableau8: La démographie dans la zone de projet d'après le dernier recensement en 2014 .....	40
Tableau9: Critères de sélection des sites de projet et interventions proposés spécifiques aux sites .....	43
Tableau10: Risques climatiques et impacts dans la Zone du Projet .....	46
Tableau11: Situation de la sécurité alimentaire par région – PAM 2015 .....	46
Tableau 12 : Plan de travail et budget de Suivi et évaluation et le budget .....	104
Tableau 13 : Matrice d'évaluation des risques .....	112
Tableau 14 : Démonstration de coût-efficacité pour chaque composante proposée.....	117

### Listes de Figures

Figure 1: Carte administrative de la république de Guinée .....	10
Figure 2 : Températures moyennes annuelles en Guinée.....	16
Figure 3 : Précipitations annuelles moyennes en Guinée .....	16
Figure 4: Carte de la zone du projet .....	21
Figure 5: Carte des préfectures sélectionnées.....	38
Figure 6: Carte détaillée de la zone du projet avec les sous-préfectures en évidence .....	42
Figure 7: Prévalence de l’insécurité alimentaire (modérée et sévère) et concentration de la maladie à virus Ebola (MVE) au niveau régional.....	48
Figure 8: Organigramme de la mise en œuvre du Projet.....	97

## Liste des acronymes et abréviations

ABE	Adaptation Basée sur l'Ecosystème
ACC	Adaptation aux Changements Climatiques
BAD	Banque Africaine de Développement
BMD	Banques Multilatérales de Développement
BP-PNUD	Bureau Pays du PNUD
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CdP	Conférence des Parties
CNE	Conseil National pour l'Environnement
CNUDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CNULCD	Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification
CP	Comité de Pilotage du projet
CR	Commune Rurale
CTP	Conseiller Technique Principal
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
AbE	Adaptation basée sur les écosystèmes
FAO	Organisation des Nation Unies pour Alimentation et l'Agriculture
FC	Forêts Classées
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FENU	Fonds d'Équipement des Nations Unies
FIC	Fonds d'Investissement Climatique
FIP	Formulaire d'Information de Projet
FPMA	Fonds pour les Pays les Moins Avancés
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur les Changements Climatiques
MAA	Mécanisme d'Apprentissage de l'Adaptation
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAA	Programme d'Adaptation en Afrique
PABC	Programme d'Appui à Base Communautaire
PANA	Plan d'Action Nationaux d'Adaptation
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
PAPP	Plan d'Action du Programme de Pays
PDC	Plans de Développement Communautaires
PDL	Plan de Développement Local
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme de Développement des Nations Unies
RDS	Stratégie de Développement Rural
SEDDA	Suivi Environnemental pour le Développement Durable en Afrique
SPANB	Stratégie et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité
SPP	Subvention de Préparation des Projets
TdR	Termes de Référence
UCP	Unité de Coordination du Projet
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature

# 1 Analyse de la Situation

## 1.1 Introduction

1. Ce projet permettra de réduire la vulnérabilité des communautés locales dans le bassin supérieur du fleuve Niger aux risques supplémentaires posés par le changement climatique et renforcer leur résilience générale. Ceci, grâce à une approche basée sur les écosystèmes concentrée sur les bassins versants, les pratiques d'utilisation des terres et l'investissement dans les capacités d'adaptation. Il est à noter que la mise en œuvre d'un tel projet permettra de renforcer la résilience des communautés dans les zones qui ont été frappées par l'épidémie d'Ebola au cours de l'année 2014/15 et ce même si l'accent est mis sur l'adaptation au changement climatique, les activités de renforcement de la résilience des communautés affectées par une approche basée sur l'écosystème, le projet aura également les co-avantages de soutenir leur rétablissement.

2. Les services rendus par les écosystèmes soutiennent les moyens de subsistance de plus d'un demi-million de personnes dans le Haut Bassin du fleuve Niger, où la pauvreté est répandue et l'économie est basée sur l'agriculture de subsistance. Les écosystèmes fournissent aux communautés locales de la nourriture, des abris, des fibres, du bois de chauffe et des plantes médicinales. Ils rendent également des services de réglementation liés aux flux d'eau et la purification, la rétention des sols, le recyclage des nutriments, la protection contre les tornades et la réduction des menaces d'incendie.

3. Le changement climatique qui affecte le Haut Bassin du fleuve Niger se traduira par des températures plus élevées, l'augmentation de l'évapotranspiration et des changements dans le régime des précipitations<sup>1</sup>. Ces conditions menaceront le flux continu des avantages des services éco systémiques, en particulier en ce qui concerne la disponibilité des ressources en eau. Il permettra également d'augmenter le risque de feux de brousse. Les communautés, dont les moyens de subsistance dépendent des services éco-systémiques et qui vivent à proximité des zones sujettes aux incendies, sont vulnérables. Les pratiques de mauvaise gestion des terres, y compris la surcharge par exemple grâce à la mobilité réduite exacerbe ces risques induits par le climat. Dans le scénario de référence, les investissements dans la gestion des bassins versants sont limités et généralement pas "résistants au climat". En outre, les pratiques courantes d'utilisation des terres dégradent progressivement les écosystèmes qui sont généralement résilients. Dans un scénario de changement climatique, cela peut bien ne pas le rester comme ça, raison pour laquelle l'adaptation est nécessaire.

4. Bien qu'il y ait un investissement de base important dans les programmes de développement ruraux, si l'adaptation au changement climatique ne fait pas partie des efforts de développement, ce niveau de menace mondiale constituera un facteur de stress majeur qui poussera les écosystèmes au-delà de leur point de basculement. La pandémie du virus Ebola a conduit à une perturbation grave des investissements de développement. Le renforcement de la résilience est de plus en plus critique, particulièrement pour les communautés rurales qui dépendent d'auto-assistance et de leurs propres investissements pour leur survie.

5. Ce projet est prévu pour traiter le risque supplémentaire que représente le changement climatique pour les communautés vulnérables dans le Bassin supérieur du fleuve Niger à travers une approche basée sur l'écosystème. Il permettra d'améliorer la résilience des écosystèmes et de renforcer leur fonctionnalité à travers le paysage, comme une mesure d'adaptation au changement climatique et d'une additionnalité claire vis-à-vis de la ligne de base. Il mettra l'accent sur les pratiques de gestion des bassins versants et d'utilisation des terres sur le terrain. Le projet permettra également de renforcer la

---

<sup>1</sup>Gouvernement de Guinée: NAPA (2007)

capacité des acteurs concernés à transformer leurs pratiques et s'adapter à un avenir climatiquement difficile. De cette manière, les communautés bénéficiaires vulnérables, qui dépendent des services éco systémiques pour leurs moyens de subsistance, deviendront plus résilientes au changement climatique, et plus résilientes en général.

### 1.1.1 Le contexte de développement du projet

6. La Guinée est parmi les pays les plus pauvres du monde en termes de revenu par habitant (\$1,020). Avec 10,9 millions de personnes (65% en milieu rural), le niveau d'alphabétisation des adultes est faible (59%), la mortalité infantile est élevée (125,8/1.000 naissances) et l'indice de développement humain du pays (0,355) se classe au 178 parmi 185 pays.

7. La récente pandémie de la fièvre à virus Ebola qui a particulièrement touché la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone a eu un effet paralysant sur l'économie nationale, mais aussi sur la résilience des communautés locales à travers le pays.

8. L'impact du virus Ebola sur les moyens de subsistance prend de nombreuses formes. La restriction associée de la circulation des personnes et des biens, et la fermeture des frontières et des marchés ont perturbé les activités économiques, les emplois et les revenus des ménages. Les principales sources de revenus des personnes, leurs programmes d'épargne et de crédit ont été épuisés et les prix des denrées alimentaires ont augmenté. Grâce à l'accès limité à l'emploi ou au manque d'emploi, les moyens de subsistance sont compromis. Par exemple, de nombreux agriculteurs ne peuvent pas accéder à leurs champs, et quand ils le peuvent, ils manquent de travailleurs pour planter et récolter. Les quantités limitées de biens et de services à la suite de la fermeture des frontières et des activités de quarantaine ont conduit au sous-emploi. Le PNUD estime qu'au cours des 6 mois de l'épidémie d'Ebola, le revenu moyen des ménages a diminué de 13%. L'agriculture et le secteur minier ont été les plus durement touchés en Guinée, conduisant à une diminution de la production, la disponibilité et l'exportation de denrées alimentaires de base telles que les pommes de terre, le maïs, le sorgho, etc., ainsi que le ralentissement généralisé de la croissance économique dans le pays.

9. Selon [latest FAO/World Food Programme Crop and Food Security Assessment](#) - la dernière évaluation sur les récoltes et la sécurité alimentaire de la FAO/PAM (Programme Alimentaire Mondial), un total de 470 000 personnes pourrait être en situation d'insécurité alimentaire en Mars 2015, en raison de l'impact du virus Ebola en Guinée. La production agricole de denrées alimentaires de base telles que le riz, le manioc et le maïs a été affectée négativement, entraînant un impact sur la sécurité alimentaire dans de nombreux ménages pauvres et vulnérables, et en augmentant ensuite la dépendance sur les dispositions des écosystèmes tels que les produits forestiers non ligneux, les poissons d'eau douce et la viande de brousse dans certaines zones.

10. Sur un total de 3 155 cas d'Ebola signalés en Guinée depuis mars 2015, 95 se sont produits dans les trois préfectures de Kankan, Kouroussa et Faranah dans la zone du projet.

**Tableau 1 : Cas confirmés, probables, suspects en Guinée courant Mars 2015**

Pays	Définition des cas	Cas cumulatifs	Décès cumulatifs
Guinée	Confirmé	2 762	1 704
	Probable	387	387
	Suspect	6	Données pas disponibles
	<b>Total</b>	<b>3 155</b>	<b>2 091</b>
Source : UNMEER, <a href="http://ebolaresponse.un.org/data">http://ebolaresponse.un.org/data</a>			

**Tableau 2 : Aperçus des cas d’Ebola dans la zone du projet**

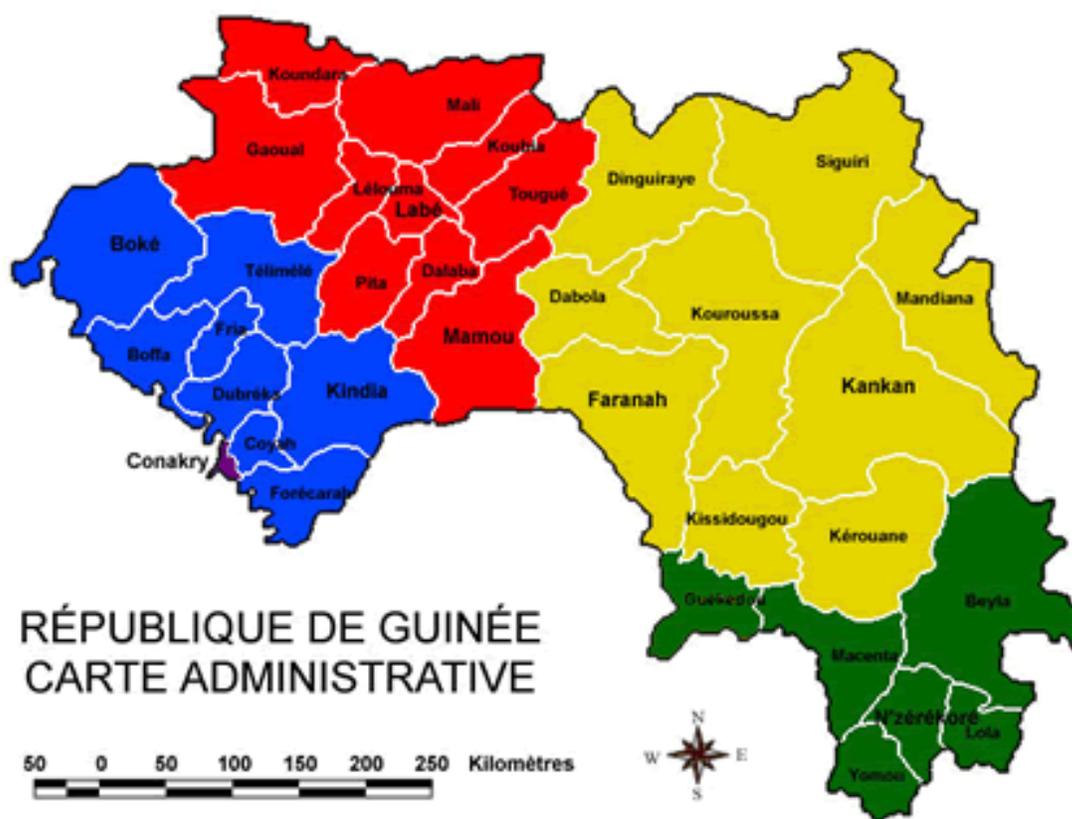
Préfecture	Cas d’Ebola	Cas Durant les derniers 21 jours (à partir du 5 Mars)
Kankan	31	0
Kouroussa	18	0
Faranah	46	0
Total zone du projet	95	1
Total Guinée	3 155	

Source : <http://maps.who.int/MapGallery/>

11. La situation globale de développement de la Guinée nécessite une attention de la communauté internationale. Bien que suffisamment dotée en ressources minières, l'exploitation de cette richesse ne s'est pas traduite ces dernières décennies dans l'amélioration du bien-être de la majorité de la population. La Guinée est également dotée de ressources forestières et hydriques avec un niveau élevé en biodiversité. La pauvreté est généralisée et plus prononcée dans les zones rurales, où les moyens de subsistance dépendent directement des services éco systémiques pour leur survie. Pratiquement 90% de la population rurale en Guinée peut être considérée appartenir à cette catégorie. Les services mentionnés incluent la disponibilité en : eau, pâturages, bois, sols productifs, fourniture de gibier et de poissons, produits forestiers non ligneux, éléments nutritifs mais aussi la gestion des inondations et le cycle du carbone (production primaire). Tous ces services seront touchés d'une manière ou d'une autre par le changement climatique.

12. Au cours des dernières années, la Guinée a connu des périodes d'instabilité politique et de troubles sociaux. Depuis 2010, le pays a plus ou moins emprunté la voie de la démocratisation et de la croissance économique soutenue, qui a atteint 3,9% du PIB en 2012 (données de la Banque mondiale). Un certain nombre de réformes structurelles sont en cours de déploiement, mais des problèmes subsistent, en particulier en ce qui concerne les capacités nationales et le partage des avantages.

Figure 1: Carte administrative de la république de Guinée



### 1.1.2 Contexte environnemental, économique et sectoriel

13. La Guinée est divisée en quatre régions naturelles: (1) Basse Guinée (ou Guinée Maritime); (2) Moyenne Guinée (ou Fouta Djallon); (3) Haute Guinée et (4) Guinée Forestière [Figure 1]. La division en régions est basée sur les caractéristiques biophysiques, y compris le climat et la végétation, mais aussi des caractéristiques culturelles dominantes. Avec une forme allongée dans l'axe nord-sud, le pays se trouve à la frontière au sud de la zone de transition entre le Sahel et la ceinture de forêt tropicale humide qui prédominent dans les pays côtiers du Golfe de Guinée. Certains endroits en Guinée Maritime reçoivent jusqu'à 4 000 mm de pluie par an, tandis que l'intérieur plus sec reçoit 1000 mm ou moins. Les températures moyennes sont aussi en contraste, principalement en raison de l'effet de l'altitude. Le climat est naturellement variable, comme c'est la norme en Afrique de l'Ouest, en raison des effets du forçage océanique. Pourtant, cet effet est moins prononcé en Guinée que dans les pays du Sahel, plus au nord.

14. La croissance du PIB dans les deux dernières années était d'environ 2,8% par an, mais a été durement touchée par l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest. Le secteur agricole contribue pour 22,1% au PIB, l'industrie (y compris l'exploitation minière) 44,9% et les autres services 33%. A moyen terme, l'économie devrait continuer à être tirée par le secteur minier. Les principales exportations comprennent la bauxite, l'alumine, l'or, les diamants, le café et le poisson, ce qui représente 27% du PIB.

### 1.1.3 L'économie et les secteurs importants pour les moyens de subsistance

15. La croissance agricole est cruciale pour l'emploi et la réduction de la pauvreté en Guinée, où environ 80% de la population est soutenue par l'agriculture. L'agriculture a le potentiel de stimuler la

croissance et l'emploi. En réduisant les prix des denrées, l'agriculture contribue indirectement à la réduction de la pauvreté. La Guinée a un grand potentiel pour la croissance économique dans ce secteur en raison de ses excellentes conditions pour l'agriculture et son emplacement stratégique. Avec environ 64% de la population guinéenne qui vit dans les zones rurales, y compris 88% des pauvres et 90% de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté, accroître la productivité agricole est essentiel pour la fourniture d'emplois et de revenus plus élevés. Cependant, alors que le potentiel agricole est élevé, la productivité reste faible. La plupart des terres utilisées c'est pour l'agriculture de subsistance sur de petites exploitations familiales (1-3 ha) et se caractérise par un manque de technologie et de capital pour intensifier la production des cultures. L'intensification de la production agricole est principalement liée à l'expansion des terres agricoles, conduisant à des problèmes environnementaux et la dégradation due à des pratiques de gestion non durables.

16. Le secteur minier de la Guinée est important pour la croissance et les recettes fiscales, mais crée peu d'emplois directement. Le gouvernement vise à orienter les ressources minières du pays dans le développement durable à travers le développement du cadre juridique et institutionnel et en augmentant la capacité des parties prenantes à gérer et superviser le secteur. Le secteur minier représente actuellement plus de 80% des exportations, il fournit 20 à 25% des recettes de l'État (environ 210 millions dollars US en 2012) et plus de 10 000 emplois directs (0,25% de la population active). La Guinée dispose de l'un des plus grands gisements non exploités de bauxite et de minerai de fer dans le monde. La transformation locale de l'alumine est encore extrêmement faible (environ 4% de la production).<sup>2</sup>

#### **1.1.4 Institutions, décentralisation, etgouvernementlocal**

17. Les principales institutions gouvernementales directement impliquées dans la mise en œuvre de cette initiative incluent :

- Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts chargé de toutes les questions de gestion et de suivi de l'environnement, pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Environnement, des conventions mondiales sur l'environnement, notamment celles relatives au changement climatique (CCNUCC), à la Diversité Biologique (CNUDB) et à la lutte contre la désertification (CNULD), ainsi que des accords internationaux ; et
- Le Conseil National pour l'Environnement (CNE), un conseil consultatif, sous la supervision du MEEF, qui est chargé d'appuyer le MEEF dans la gestion du secteur de l'environnement.

18. Les principales institutions gouvernementales avec lesquelles la coopération est essentielle et planifiée dans la mise en œuvre de cette initiative :

- Le Ministère de l'Agriculture qui est chargé du développement agricole et de la sécurité alimentaire ;
- Le Ministère de l'Elevage et de la Production animale ;
- Le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture ;
- Le Ministère du Plan ;
- Le Ministère d'Etat de l'Economie et des Finances, qui est responsable de la planification budgétaire, des allocations financières et de la comptabilité environnementale ;

---

<sup>2</sup> Groupe de la Banque mondiale de Stratégie du Partenariat Pays pour la Guinée 2014-2017 [http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSCContentServer/WDSP/IB/2013/09/06/000333037\\_20130906083708/Rendered/PDF/762300CAS0P115000OUO0900Box379823B0.pdf](http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSCContentServer/WDSP/IB/2013/09/06/000333037_20130906083708/Rendered/PDF/762300CAS0P115000OUO0900Box379823B0.pdf)

- Le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, qui est responsable de la préparation et la mise en œuvre de la politique nationale de la décentralisation et du développement local.

19. Les préfectures de la Haute Guinée (Faranah, Kouroussa, Mandiana et Kissidougou) ainsi que les Directions régionales du développement rural (agriculture, eaux et forêts, environnement) et les Directions de la météorologie en Haute Guinée.

20. La Direction Nationale des Eaux et Forêts, la Direction Générale de l'Office Guinéen des Parcs et Reserves, les Groupements Forestiers Communautaires. La gestion détaillée des accords de coopération interinstitutionnels sera clarifiée et harmonisée lors de la mise en œuvre rapide du projet.

21. Avec l'adoption du Code de la Décentralisation en 2006, le Gouvernement de Guinée a transféré aux autorités locales, par exemple : les entités localement élues (en Guinée, ce sont les Communes Rurales ou CR et les communes urbaines ou CU) les responsabilités pour les domaines retenus dans la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement local tels que la gestion de projets de développement local, la planification de l'utilisation des terres, le développement de l'agriculture, la protection de l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles, la coordination des investissements et des activités de développement, de la promotion du développement économique local, les affaires intercommunautaires et la coopération décentralisée. À cette fin, la mise en œuvre de plans d'action tombera sous la responsabilité des autorités locales et sera intégrée dans le processus de planification du développement local. Ce projet est en droite ligne avec l'orientation générale donnée dans les différentes politiques nationales, tout en ajoutant des éléments qui sont essentiels pour aborder les questions liées aux impacts du changement climatique sur les systèmes agro-écologiques et hydrologiques en Guinée, et comment ceux-ci, à leur tour, peuvent particulièrement avoir un impact sur les conditions de développement local. Par conséquent, la participation des CRs et CUs dans la zone du projet est essentielle pour que soient réalisées les dispositions incrites dans la stratégie du projet.

### 1.1.5 La politique, le contexte législatif et réglementaire

22. **Le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire 2012-2016** (PNIASA) a été approuvé par le Gouvernement en décembre 2012. Le PNIASA pour la Guinée vise à atteindre un taux de croissance de 6% dans le secteur et d'atteindre les OMD. Le Gouvernement a l'intention de mettre en œuvre ce plan afin d'assurer la sécurité alimentaire et faire de la Guinée un exportateur de produits agricoles. Six programmes d'investissement prioritaires ont été identifiés dans le PNIASA: (i) le développement durable de la filière riz; (ii) la diversification de la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition de la population; (iii) la promotion des exportations agricoles et agro-alimentaire, (iv) la gestion intégrée des ressources naturelles; (v) le renforcement des capacités institutionnelles; (vi) la coordination de la mise en œuvre de PNIASA.

23. **La politique nationale de l'environnement**, adoptée en 2012, aborde les questions liées à la conservation de la biodiversité, l'exploitation des ressources naturelles et la lutte contre la désertification, qui sont très pertinents pour les activités d'adaptation au changement climatique.

24. **Le Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification** identifie plusieurs questions liées à la gestion des ressources naturelles et du territoire et vise à contribuer à la gestion durable des terres, des forêts et des pâturages à travers la mise en œuvre de divers programmes.

25. **La Stratégie et le Plan d'action Nationaux pour la Biodiversité**(2002), ou SPANB, comporte des mesures pour parvenir à une utilisation durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité et vise à établir des pratiques de bonne gestion et de conservation ainsi que la sauvegarde de la biodiversité et des écosystèmes en Guinée. Il reconnaît également le rôle que la biodiversité et les

écosystèmes jouent dans les systèmes climatiques, et reconnaît l'importance des systèmes agro-écologiques et hydrologiques pour le développement durable.

26. **La Nouvelle SNBPA** qui prend en compte les objectifs d'Aichi de la biodiversité de 2010, est actuellement en préparation et il doit demeurer comme un document de politique nationale sur la biodiversité et les écosystèmes pour les 10 années à venir. Elle est dans les dernières phases de conception et en cours d'examen technique. La nouvelle SNBPA se concentrera sur la biodiversité d'interface et le développement. Plus précisément, elle souligne l'importance et la valeur des services écosystémiques dans l'économie de la Guinée, tout en précisant le fait que plusieurs de ces services sont susceptibles d'être affectés négativement par le changement climatique. Elle souligne également la nécessité d'étendre la surface protégée et d'améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées existantes.

27. **La Politique Nationale de Développement de l'Agriculture** (PNDA vision 2015) vise à réduire la pauvreté et accroître la sécurité alimentaire en Guinée. La PNDA a été traduite en plans d'action régionaux dont la mise en œuvre est basée sur la décentralisation et la déconcentration.

### 1.1.6 Culture et genre

28. Le fleuve Niger est une source d'identité pour l'ensemble de la région et la source du fleuve est d'une haute importance pour les personnes vivant dans la zone du projet, le bassin supérieur du fleuve Niger en Guinée. Ces personnes vivant dans la zone du projet sont principalement constituées des Malinké, avec un afflux d'immigrants et de réfugiés des pays voisins dans les années 1990. Les pratiques agricoles traditionnelles et culturelles des peuples autochtones diffèrent de ceux des immigrants. Traditionnellement, les gens de la région pratiquaient l'agriculture, la cueillette et la chasse dans les forêts avec une faible importance accordée à l'élevage. L'importance spirituelle des forêts se reflète dans plusieurs sites rituels et les forêts sacrées de la zone du projet.

29. Les différences de genre dans la participation au travail ne sont pas aussi importantes en Guinée qu'elles le sont dans de nombreux autres pays africains, et il subsiste encore un écart modéré entre les sexes. Le taux de participation au marché du travail des femmes était de 79% en 2009, comparativement à un taux de 89% pour les hommes. Les femmes qui sont économiquement actives sont plus susceptibles de travailler dans le secteur informel et moins susceptibles d'occuper des emplois qualifiés que les hommes. Elles sont moins susceptibles d'occuper des postes supérieurs et de responsabilité, elles sont plus susceptibles de gagner moins de revenu et sont moins susceptibles d'avoir un accès suffisant aux différentes opportunités permettant d'améliorer leur productivité. Les raisons de la baisse des opportunités économiques pour les femmes sont nombreuses et peuvent inclure une plus grande pauvreté en temps en raison de leurs responsabilités familiales, des faibles niveaux d'éducation, et les préjugés culturels qui attribuent un statut social inférieur aux femmes.

## 1.2 Contexte du changement climatique

30. Le changement climatique représente une menace sérieuse pour tous les pays de la planète. Cette menace est modulée par la capacité de chaque pays à s'adapter aux changements. La capacité d'adaptation est « l'habilité à concevoir et à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation effectives ou à réagir à l'évolution des risques et contraintes afin de réduire la probabilité d'apparition et/ou l'ampleur des effets néfastes résultant des risques liés au climat<sup>3</sup> ». Dans le contexte des changements régionaux, le climat actuel de la Guinée, présente un risque jugé faible, même du point de vue des projections des

---

<sup>3</sup>Brooks N *et al.*(2005). Les déterminants de la vulnérabilité et la capacité d'adaptation au niveau national et les conséquences pour l'adaptation. *Mondial Environmental Change* 15 (2): 151-163.

préoccupations sont signalées. Le climat actuel de la Guinée et les changements projetés sont décrits ci-dessous, dans le contexte des changements à l'échelle régionale.

### 1.2.1 Le climat régional

31. Le plus récent rapport du Panel Intergouvernemental sur le changement climatique (Rapport d'évaluation n°4 du PIGCC, AR4<sup>4</sup>) indique que toute l'Afrique se réchauffera probablement pendant ce siècle. Le réchauffement est très susceptible d'être plus important que le réchauffement moyen mondial annuel à travers le continent et en toutes saisons, les régions subtropicales sèches se réchauffant davantage que les régions tropicales humides. Les projections de précipitations varient largement à l'échelle du continent. En outre, le RE5 souligne que la plupart des régions du continent africain manquent de données d'observation suffisantes pour tirer des conclusions sur les tendances des précipitations annuelles au cours du siècle dernier, en plus de divergences entre les différents ensembles de données de précipitations observées. Comme dans l'évaluation précédente de IPCC (RE4), il est difficile d'évaluer les conséquences pour les projections climatiques, surtout à échelle réduite (par exemple spécifiquement concernant le Bassin du Niger) et en particulier ce qui concerne les précipitations.

32. L'absence de données pertinentes sur la variabilité climatique en l'Afrique de l'Ouest Afrique de l'Ouest pour la plupart du 20<sup>e</sup> siècle jette un doute sur la fiabilité des modèles applicables à la sous-région. La mesure dans laquelle les modèles régionaux actuels peuvent réussir à réduire l'échelle des précipitations sur l'Afrique est donc difficile, et les limites des résultats empiriques de réduction d'échelle pour l'Afrique ne sont pas entièrement comprises. Le Rapport d'Evaluation (RE5) indique que l'Afrique de l'Ouest et le Sahel en particulier, ont historiquement vécu plusieurs incidents de sécheresse. Ceux des années 1970 et 1980 sont bien documentés, mais il y a eu également été une « reprise » des précipitations dans les 20 dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle. Pourtant, le RE5 mentionner que cette reprise pourrait être soit un phénomène de variabilité naturelle ou une réponse forcée soit à l'augmentation des gaz à effets de serre ou des aérosols réduits.<sup>5</sup>

#### *Climat actuel (régional)*

33. Après une période de grave sécheresse, les précipitations dans la zone sahélienne ont été rétablies quelque peu depuis les années 1990, avec des précipitations pendant un certain nombre d'années étant au-dessus de la moyenne à long terme. Cependant, le « rétablissement » au Sahel a été inégal, avec des conditions sèches qui persistent dans l'ouest du Sahel où la partie guinéenne du bassin du Niger se trouve, ce qui est d'une importance clé pour les flux d'eau dans le bassin du Niger.

34. L'échelle climatique récemment observée dans la zone du projet montre que les précipitations sont très inégalement réparties dans le Bassin du Haut Niger. Les régions d'amont reçoivent jusqu'à 2 000 mm de précipitations pendant la saison des pluies (Juillet à Octobre), le delta intérieur du Niger seulement 200 à 500 mm. Pendant et après la saison des pluies, de vastes zones sont inondées. En 1950 et 1960, la surface inondée totale a augmenté de 40 000 km<sup>2</sup>. Cependant, en raison du changement climatique ou de la variabilité, les années 1970 et 1980 ont été très sèches et bien que les conditions climatiques au cours des 20 dernières années aient été plus humides comparativement, la surface inondée totale ne dépassant pas 21 000 km<sup>2</sup>.

---

<sup>4</sup> IPCC (2013). IPCC Cinquième Rapport d'Evaluation 2013. Voir aussi Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability. Regional Chapter 22 on Africa [\[Link\]](#).

<sup>5</sup>*Ibid.*

### ***Projections climatiques (régional)***

35. Les modèles climatiques globaux ne s'accordent pas sur la probabilité que le sahel devienne plus humide ou sec pendant le 21<sup>ème</sup> siècle. La plupart des modèles climatiques prévoient des conditions plus sèches dans l'Ouest du Sahel, dans les montagnes guinéennes et le Haut Bassin du Niger.

36. Les scénarios climatiques portant sur le Bassin du Haut Niger tendent vers une baisse de la pluviométrie annuelle alors que les températures grimpent<sup>6</sup>, augmentant aussi la menace de sécheresses avec des impacts sévères sur les zones humides et la biodiversité des plaines inondées. De même, un climat futur plus sec pouvant impacter négativement le ruissellement et invariablement les ressources en eau disponibles dans la zone du projet, est attendu.

37. De même, si les conditions climatiques actuelles avec des tendances inchangées vers l'augmentation de température et la baisse de la pluviométrie se poursuivent, le changement climatique projeté pourrait exacerber son impact sur les ressources en eau de la région engendrant des conditions de stress d'eau. Cela aura de sérieuses implications sur l'eau douce et l'hydroélectricité, la santé et la sécurité alimentaire. La planification du développement dans le bassin a besoin de s'accommoder au degré élevé d'incertitude du climat futur, particulièrement la pluviométrie, en étant capable de faire face à la gamme des possibles différentes variations futures. Une telle incertitude est à peine nouvelle dans une zone caractérisée par des conditions climatiques qui sont hautement variables sur plusieurs périodes de temps et dans laquelle il y a un niveau élevé de variabilité spatiale dans la pluviométrie.

38. Pourtant, les modèles de précipitations pour la région du Sahel doivent être traités avec prudence. Le RE5 mentionne : «*Il y a par conséquent une faible confiance dans la robustesse des projections de changements de précipitations régionales jusqu'à ce qu'un ensemble plus grand de résultats régionaux soient disponibles par le biais, par exemple, de l'expérience coordonnée au niveau régional à échelle réduite [...]*» ou CORDEX, un projet en cours.<sup>7</sup>

## **1.2.2 Climat national et sub-national**

### ***Climat récent (national et sub-national)***

39. La Guinée est localisée en Afrique occidentale sur la côte atlantique. Entre les latitudes 7 et 13° Nord, elle a un climat tropical atypique avec une saison pluvieuse entre Mai et Octobre avec les fortes pluies entre Juillet et Septembre. Cette saison pluvieuse est largement contrôlée par le mouvement de la ceinture pluvieuse tropicale. Il y a un fort gradient Est-Ouest dans la pluviométrie totale reçue en Guinée en ce moment, avec plus de 1 000 mm d'eau sur la côte est, mais moins de 150mm par mois dans l'Ouest profond.

40. Les températures en Guinée sont plus basses en saison pluvieuse entre 22 et 25°C et autour de 25 et 27°C le reste de l'année. Pendant les dernières décennies, la température annuelle moyenne a augmenté de 0,8°C. La précipitation annuelle décline depuis les années 60 même si quelques observateurs estiment que cela était dû à une forte pluviométrie enregistrée au début des années 60.

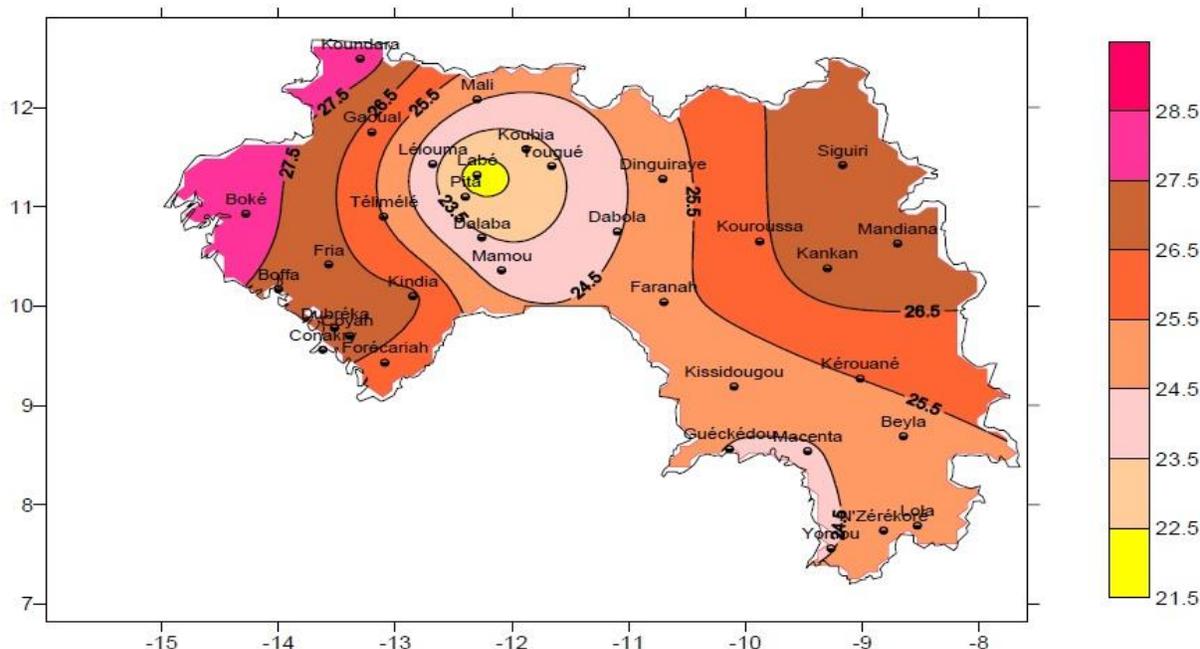
---

<sup>6</sup>Liersch et al. (2012): Contraintes de futures ressources en eau douce dans le bassin supérieur du Niger a le système humain-environnement du delta intérieur du Niger une chance de survivre? Dans: Seppelt, R. Voïnov, A.A. et D. Bankamp (Eds.), 2012: Congrès international sur la modélisation de l'environnement et de logiciels. Gestion des ressources d'une planète limitée, sixième Réunion biennale, Leipzig, Allemagne.  
<http://www.iemss.org/society/index.php/iemss-2012-proceedings>.

<sup>7</sup>IPCC(2013), RE5: Changement climatique 2014:Impacts, adaptation et vulnérabilité. Chapitre22régionalsur l'Afrique[Link].

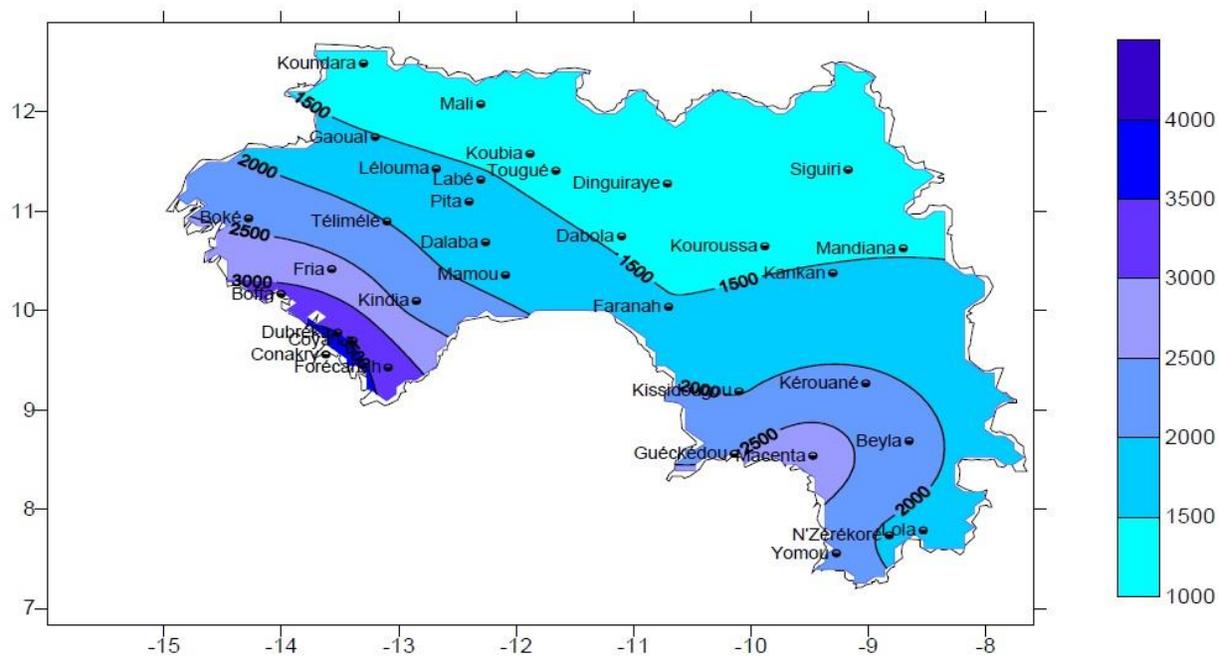
**Figure 2 : Températures moyennes annuelles en Guinée**

Carte de températures moyennes annuelles (1961 - 2004)



**Figure 3 : Précipitations annuelles moyennes en Guinée**

Carte de la pluviométrie annuelle (moyenne 1961 - 2004)



41. Les prédictions de changement du climat dans le PANA (2007) montrent une diminution significative des précipitations (-31% à partir de la moyenne actuelle vers 2050) et une augmentation

modérée des températures s'étendant de 0,5°C à 4,8°C d'augmentation (sous le scénario global de +4,5 °C en moyenne en 2100). En revanche, les scénarios les plus récents et spécifiques pour le Bassin du Niger en Guinée extraits du Portail Climat WB prédisent des changements marginaux dans la moyenne des précipitations (positive, négative ou inchangée) et de légères augmentations de température.<sup>8</sup> Les modèles régionalisés du changement climatique impliquent, cependant, un niveau plus élevé d'incertitude dans les prédictions. Certains auteurs recommandent aux praticiens à utiliser des modèles imbriqués pour la région et le pays<sup>9</sup>, mais ceux qui sont encore en développement.<sup>10</sup> En tout cas, le PANA souligne que la Haute-Guinée ainsi que la Guinée Maritime et la Moyenne Guinée, sont les régions du pays les plus vulnérables aux impacts négatifs du changement climatique.

42. Sur la base des indicateurs de vulnérabilité au niveau de la commune présentés dans le PANA, et sachant que les autres régions du pays ont bénéficié d'autres interventions du Fonds LDCF, la Région de la Haute Guinée, avec le bassin du Haut Niger, reste la priorité géographique de ce projet pour laquelle une approche basée sur les écosystèmes a été priorisée.

#### ***Changement prévu (national et sous-national)***

43. La température annuelle moyenne devrait augmenter de 1,1 à 3,0°C vers les années 2060, et de 1,6 à 5,3°C vers les années 2090. La gamme de projections des années 2090 en vertu de tout scénario d'émissions est de 1,0-2,5°C. Les augmentations de température seront vraisemblablement plus rapides dans les régions du nord de la Guinée. Les projections de pluviométrie moyenne annuelle pour la Guinée prédisent une large gamme de changements. Il est probable que la précipitation va diminuer dans le Nord et le Sud du pays. Voir figures plus haut.

#### ***Conclusion générale***

44. En raison de la complexité des systèmes hydrologiques et climatiques et le manque de données fiables pour la zone du projet, il est difficile d'évaluer l'impact spécifique du changement climatique sur les écosystèmes. Cependant, la plupart des scénarios pointent vers une plus grande variabilité de la température et des précipitations, ce qui accroît la difficulté pour les écosystèmes à faire face aux effets de l'accélération du changement climatique, surtout s'ils sont vulnérables ou sous pression.

#### ***Le problème général du climat et les vulnérabilités inhérentes***

45. Dans le cadre du régime climatique actuel, les températures élevées, la variabilité des précipitations et la longue saison sèche, combinées aux conditions actuelles de la pauvreté et de la dépendance des ressources naturelles rendent les collectivités rurales de la région de la Haute Guinée vulnérables tant du point de vue socio-économique que géographique. Comme mentionné dans le PANA et dans la Communication Nationale Initiale (CNI), un impact majeur attendu du changement climatique en Guinée est l'exacerbation de la variabilité climatique préexistante. Il se traduira par une plus grande fréquence des événements météorologiques extrêmes, comme les sécheresses, les vents violents, les inondations, les températures moyennes plus élevées et une modification du régime des pluies.

46. Pourtant, trois aspects spécifiques qui sont pertinents pour la zone du projet sont dignes de mention: les systèmes hydrologiques, les feux de brousse et les services éco systémiques associés liés au

---

<sup>8</sup><http://sdwebx.worldbank.org/climateportal> (Basin 458/6193, scenarios A1b, A2 et B1, tous les indicateurs, tous les modèles de circulation générale, les périodes 2030-2039 et 2050-2059), extraites le 25/03/13.

<sup>9</sup><http://earthobservatory.nasa.gov/Newsroom/view.php?id=22431>, extraites le 25/03/13.

<sup>10</sup>Voir, par exemple l'Expérience régionale coordonnée de réduction d'échelle climatique (CORDEX) et en Afrique CORDEX; ou le projet Monsoon Afrique de l'Ouest (AMMA).

bassin supérieur du fleuve Niger dans la zone du projet. Elles sont pertinentes dans la mesure où ils se rapportent directement aux moyens de subsistance et la vulnérabilité des populations dans la zone du projet.

47. **Les systèmes hydrologiques** sont susceptibles d'être parmi les plus touchés par le changement climatique, même si des changements dans les précipitations à la suite de celui-ci sont mineurs. Le bassin du fleuve Niger va connaître d'importants changements dans la disponibilité et la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant, mais aussi une augmentation de l'envasement des lits et l'érosion des berges. Les écosystèmes fluviaux, y compris les forêts galeries, et d'autres écosystèmes environnants seront affectés.

48. **L'augmentation de l'incidence et l'intensité des feux de brousse** à la suite du changement climatique se feront sentir partout où les feux de brousse se produisent en Afrique, y compris dans la zone du projet, où les régimes de feu sont étroitement liés à la quantité de végétation dans un paysage, mais également d'autres facteurs. En général, des températures plus élevées et des végétations plus sèches vont exacerber l'incidence et l'intensité des feux de brousse.

49. **Les services rendus par les écosystèmes** dans le Haut Bassin du fleuve Niger soutiennent les moyens de subsistance de plus d'un demi-million de personnes, dans une zone où la pauvreté est répandue et l'économie est basée sur l'agriculture. Les écosystèmes fournissent à ces communautés locales de la nourriture, des abris, des fibres, du bois de chauffage et les plantes médicinales. Ils rendent également des services de régulation les liés à l'écoulement de l'eau et de la purification, la rétention des sols, le recyclage des nutriments et la protection contre les vagues de tempête. Le changement climatique affecte le bassin supérieur du Niger et se traduira par des températures plus élevées, l'augmentation de l'évapotranspiration et des changements dans le régime des précipitations. Ces conditions menaceront certainement le flux continu des avantages des services éco systémiques, en particulier en ce qui concerne la sécurité de l'eau, ainsi que la capacité naturelle des écosystèmes pour contrôler les feux de brousse.

50. Les communautés, dont la subsistance dépend des services éco systémiques et qui vivent à proximité des zones sujettes aux incendies, sont vulnérables. Dans le scénario de référence, les investissements dans la gestion des bassins versants sont limités et généralement pas résistants au climat. En outre, les pratiques courantes d'utilisation des terres dégradent progressivement les écosystèmes qui sont généralement résilients, c.à.d. leur fonction et structure ont été maintenue, même sous le niveau actuel de la menace. Pourtant, le changement climatique aura probablement une incidence sur la résilience de ces écosystèmes avec une suite d'effets négatifs sur la résilience des populations.

51. Bien qu'il y ait un investissement de base important dans les programmes de développement rural, si l'adaptation au changement climatique ne fait pas partie des efforts de développement, cette menace au niveau mondial constituera un facteur de stress majeur qui va pousser les écosystèmes au-delà de leur point de basculement. Les mesures d'adaptation, dans ce cas, devraient se concentrer sur le renforcement de la résilience des écosystèmes et sur le renforcement de leur fonctionnalité à travers le paysage. Dans ce projet, gérer les écosystèmes pour augmenter leur résilience est donc une mesure d'adaptation au changement climatique avec une additionnalité claire vis-à-vis de la situation de référence.

52. Les interventions porteront donc sur les pratiques de gestion des bassins versants et d'utilisation des terres sur le terrain. Le projet permettra également de renforcer la capacité des acteurs concernés à modifier leurs pratiques et à s'adapter à un avenir climatiquement difficile. De cette manière, les communautés bénéficiaires vulnérables, qui dépendent des services éco systémiques pour leurs moyens de subsistance, deviendront plus résilientes au changement climatique.

### 1.2.3 Impacts prévus du changement climatique sur les services éco systémiques dans la zone du projet

53. Saisir les effets spécifiques du changement climatique sur les systèmes agro-écologiques impliquant les zones humides, tels que le bassin supérieur du Niger et les écosystèmes fluviaux, les affluents du Niger est une tâche complexe. C'est parce que les effets en cascade de changements induits par le climat sur la communauté trophique et sur les éléments physiques de ces systèmes peuvent être difficiles à prévoir. De même, certaines tendances sont susceptibles d'être observées.

54. Les zones humides peuvent par exemple connaître une diminution de leur étendue dans des conditions plus chaudes ou même plus en raison des changements liés aux afflux. Pour les écosystèmes fluviaux, y compris les forêts galeries, des températures ambiantes élevées entraîneront par exemple des coûts métaboliques plus élevés pour un certain nombre d'organismes vivants. Cela aura une incidence négative sur la production de biomasse, affectant la croissance des arbres, mais aussi des populations de poissons d'eau douce. Le changement climatique devrait très probablement conduire à d'éventuels changements dans les relations de densité des espèces, de la distribution et de la communauté. Les habitats des espèces peuvent être modifiés et il en sera de même pour la composition des forêts, qui, dans la zone tampon sont principalement un mélange de paysages naturels et aménagés. La phénologie, tels que le frai et la migration, peut être modifiée. Les modes de vie pour un certain nombre de différentes espèces d'eau douce seront affectés par la qualité chimique de l'eau et des régimes d'écoulement saisonniers. Ceux-ci seront probablement modifiés par le changement climatique induisant des changements dans les précipitations et le ruissellement.

55. Il est à noter que, pour les sites du projet, les systèmes hydrologiques sont susceptibles d'être parmi les plus touchés par le changement climatique. Même dans un scénario d'augmentation des précipitations, la rareté de l'eau dans les sites du projet est encore susceptible d'augmenter à moyen et à long terme, en raison des autres modèles climatiques prévus (diminution du ruissellement de surface, la hausse des températures et les changements dans la répartition de la pluie de saison). Pendant les périodes de sécheresse, les rivières sont les seules sources d'eau douce dans un très large périmètre.

56. Au total, les modifications des régimes de précipitations actuelles et historiques conduira à des changements dans le régime hydrologique, conduisant à des changements significatifs dans la disponibilité de l'eau. Plus important encore, en raison du changement climatique, de la table de l'eau dans le bassin supérieur du Niger connaîtra des baisses plus fréquentes et inopinées. Des réductions drastiques de la disponibilité de l'eau à des moments critiques (par exemple pendant la saison sèche ou dans les années de sécheresse) et à des endroits critiques (par exemple, dans les zones les plus peuplées et où se rassemble le bétail) auront un impact direct et catastrophique sur les moyens de subsistance des communautés dans le projet sélectionné des sites. Les changements dans les systèmes hydrologiques peuvent également inclure une augmentation de l'envasement et de l'érosion des berges, en particulier dans une rivière sinueuse. Ces changements seront soit entraînés soit exacerbés par le changement climatique.

57. Les projections futures sur l'hydrologie sont incertaines. Une analyse de six endroits dans le bassin supérieur et moyen Niger en utilisant l'outil de données sur le changement climatique de la Banque mondiale montre que les projections des 20 modèles ne sont pas compatibles concernant la direction du changement (augmentation ou diminution) des précipitations et du ruissellement. L'outil ne projette pas de changements dans le débit des rivières.

58. Parmi les autres impacts prévisibles, est également prévu le changement climatique entraînera une augmentation marquée de l'incidence et l'intensité des feux de brousse. Le degré de ces effets est toutefois difficile de prédire vis-à-vis des variables climatiques. Dans le biome de savane, les régimes de feu sont étroitement liés à la quantité de phytomasse herbacée debout qui varie en quantité et de la

composition dans l'espace et le temps, par exemple, selon la topographie, l'utilisation des terres, la pression des herbivores et la variabilité climatique. La modélisation de la résolution plus fine serait nécessaire pour identifier les forêts les plus vulnérables. Pourtant, des températures plus élevées et l'augmentation de l'évapotranspiration à travers des paysages typiques de la Guinée vont certainement créer les conditions pour les feux de brousse à se répandre hors de contrôle et l'impact des zones plus vastes.

59. Bien que les gens dans la zone du projet (et dans toute la Guinée) utilisent le feu pour améliorer la fertilité des sols et la régénération des pâturages, le feu hors de saison, hors de contrôle et trop fréquemment, peut avoir des effets catastrophiques sur les moyens de subsistance, notamment en raison de l'importance des ressources pastorales et sauvages pour les sociétés rurales en question. Avec les pressions actuelles sur ces sites protégés dues aux empiètements agricoles et à l'expansion des terres cultivées adjacentes aux forêts, les incendies peuvent plus souvent qu'autrement, devenir hors de contrôle et s'étendre aux habitations et aux paysages agricoles. Il peut aussi détruire de façon non souhaitable des parcelles forestières entières avec des pertes économiques importantes, en plus de causer des perturbations écologiques inopportunes. Ceci justifierait une approche plus prudente et adaptée au climat des régimes des feux et de la gestion des feux à travers le paysage dans des scénarios de changement climatique pour éviter les effets catastrophiques du feu dans différents systèmes agro-écologiques.

60. En somme, les systèmes agro-écologiques et hydrologiques affichent un certain nombre de vulnérabilités climatiques liées à des actifs naturels et sociaux tels que l'eau, les pâturages, les forêts, les moyens de subsistance et les systèmes d'utilisation des terres.



## 1.2.4 A propos de la zone du projet – la Haute Guinée

61. La Région Haute Guinée couvre près de 40% du pays et se caractérise par une végétation de savane soudanienne entrecoupée de forêts sèches et des grandes plaines inondables du fleuve Niger et ses nombreux affluents. Elle est la région la plus sèche du pays avec une pluviométrie moyenne comprise entre 1200 et 1800 mm par an et des températures élevées parfois de plus de 40°C. Selon la politique nationale agricole, plus de 80% de la population dans la région est fortement tributaire de l'agriculture pluviale et des services écosystémiques pour leur subsistance.

62. La région est riche en biodiversité bien qu'une grande partie de celle-ci ait été perdue au cours des dernières décennies en raison des changements dans l'utilisation des terres, principalement par l'accroissement de la population et l'extension des terres agricoles. Environ 8% de la surface terrestre de la Haute Guinée est encore couverte de forêts.

63. La plupart des habitants vivent dans des communautés rurales le long de nombreux cours d'eau sinueux. La petite agriculture de subsistance des cultures de rente, telles que le riz, l'arachide, les oignons et le millet, prévaut dans la zone. Les activités agricoles commerciales portent sur le coton et les plantations d'anacardiens et de caféiers, ainsi que l'élevage de bovins ; ovins et caprins. La région est également connue pour ses réserves d'or, qui sont principalement exploitées artisanalement.

64. La région est composée principalement de vastes plaines alluviales interrompues par endroits par de basses terres et des cours d'eau. L'un des affluents du fleuve Niger, le Niandan, est à cheval sur la région. Les sols ne sont généralement pas très fertiles et se composent principalement de ferrisols et de sols ferralitiques.

65. La végétation se compose principalement de savanes arborées, arbustives et herbacées par endroit sans compter les vastes étendues de jachères. La saison des pluies dure de Mai en Octobre, et les précipitations annuelles moyennes varient de 1500 à 2000 mm. La densité de population est faible, avec 10 à 20 habitants/km<sup>2</sup>.

66. La zone globale du projet couvre une superficie d'environ 3 millions d'hectares et est située dans la partie nord-ouest du bassin supérieur du fleuve Niger (voir <http://bit.ly/1RJ8fKb>). Le bassin du Haut Niger s'étend sur environ 140 000 km<sup>2</sup> et comporte trois affluents principaux qui sont les fleuves Tinkisso, Milo et Niandan.

67. Elle porte des grappes de forêts, un réseau fluvial serré, des prairies et des paysages agropastoraux en mosaïque ainsi que quatre zones humides d'importance internationale (sites RAMSAR)<sup>11</sup>. Lorsqu'une protection formelle est assurée (par des aires protégées), les services écosystémiques sont mieux préservés. La réserve forestière de Mafou est une zone de conservation stricte avec des blocs forestiers relativement intacts. La création en cours du Parc du Haut Niger, dont le Mafou constituera la zone centrale, est une étape déterminante dans ce sens.<sup>12</sup>

68. Les chefs lieux des préfectures de Faranah, Kissidougou, Mandiana et Kouroussa, avec une population totale d'environ 300 000 habitants, sont également situées dans la zone du projet. Dans les zones rurales, qui sont parsemées de petits villages, il est estimé que 150.000-200.000 autres habitants y vivent<sup>13</sup>. Les populations urbaines et rurales ont toutes deux en commun une pauvreté rurale répandue et une forte dépendance envers les ressources naturelles.

<sup>11</sup> (i) Niger-Mafou [1163]; (ii) Niger-Niandan-Milo [1664]; (iii) Niger-Tinkisso [1166]; (iv) Tinkisso [1168].

<sup>12</sup> Situé dans la partie nord-est de la Guinée et avec une taille prévue d'au moins 6.000 kilomètres carrés (un dixième de domaines essentiels), le Parc National du Haut Niger est dans le pipeline pour le « classement » complet. Le parc vise à protéger les étendues importantes de forêts et de savanes, et est considéré comme une priorité de conservation pour l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble.

<sup>13</sup> Le dernier recensement en Guinée remonte en 1983. Les figures présentées sont basées sur des estimations et des extrapolations.

69. En comparaison à d'autres régions de la Guinée, la densité de la population est relativement faible (moins de 9 habitants par km<sup>2</sup>). La région a également été affectée par la flambée de fièvre Ebola mais pas aussi fortement que d'autres régions de la Guinée. Le nombre total de cas confirmés d'Ebola dans les trois préfectures de la zone du projet est de 95, sur un total de 3.155 en Guinée à partir de Mars 2015.

70. La sélection des sites d'intervention du projet est décrite plus en détails ci-dessous ([Section 1.6](#)).

71. **La zone d'influence du projet** : environ 3,3 millions d'hectares - voir l'emplacement approximatif à l'intérieur de la Guinée sur la figure ci-dessus : (i) Elle couvre une partie de la section nord-ouest de la partie supérieure du bassin du fleuve Haut Niger : Milo, Niandan, Mafou, Tombali et Tinkisso qui en sont tributaires. (ii) elle comporte 3 sites RAMSAR; (iii) elle comprend le site du Parc National du Haut Niger, avec diverses forêts classées (objectif principal de la gestion des feux de brousse d'adaptation climatique est sur la partie sud-ouest de celui-ci (sous-préfectures de Sangardo, Albadariah).

72. **Niger-Mafou**. 17/01/02 ; Kankan, Faranah; 1 015 450 ha; 09°53'N et 010°37'O. Réserve naturelle gérée. Une très grande partie des cours d'eau permanents et saisonniers et les marais d'eau douce, avec les terres agricoles irriguées et inondées de façon saisonnière, situées entre et autour des fleuves Niger et Mafou. De vastes zones de forêt sèche primaire soutiennent un niveau élevé de biodiversité inhabituelle, et la région a été plus ou moins modifiée par l'intervention humaine. Le poisson endémique menacé *Arius gigas* est pris en charge avec un certain nombre d'oiseaux d'eau qui visitent le site chaque année. En outre, le site est situé dans un couloir migratoire pour les grands mammifères entre la Guinée et les pays voisins, avec des ressources en eau abondantes pour eux tout au long de l'année. La qualité de l'eau est bonne, mais l'intensification et l'extension de la culture du coton et de l'utilisation des pesticides peuvent constituer une menace - d'ailleurs, l'acajou, *Azizelia africana*, très prisé en ébénisterie, est maintenant menacé d'extinction. La pêche traditionnelle est économiquement importante, tout comme l'agriculture et le pâturage, mais les pertes dues au défrichement et la déforestation ne sont pas négligeables, et l'utilisation d'explosifs pour la pêche entraîne la diminution des stocks de poissons.<sup>14</sup>

73. **La forêt classée de Mafou et le Parc National du Haut Niger**: Le site est situé dans les plaines orientales, immédiatement à l'ouest de la ville de Kouroussa. Il comprend la zone centrale du Parc National du Haut Niger, centrée sur la réserve forestière du Mafou qui couvre une superficie de 52 000 ha, avec la zone de chasse contrôlée environnante, qui occupe 156 800 ha. La plus grande zone exclue est cependant celle encerclant la zone tampon avec 392 400 ha. Tel que défini par conséquent, le site est délimité par les routes reliant les villes de Kouroussa, Banféfé, Faranah, N'Déma, Cisséla et Kouroussa. La zone est drainée par la rivière Niandan, qui coule à l'est du Fouta Djallon, et par la rivière Mafou, coulant vers le nord de la Guinée Highlands, qui se réunissent à l'angle nord-est de la réserve forestière Mafou pour devenir le Niger. La région est un plateau granitique relativement plat, avec plus de reliefs fournis par certaines vallées de cours d'eau. Forest Reserve Mafou est inhabitée savane boisée, presque intacte avec la forêt galerie le long des grands fleuves, d'autres parcelles de forêt dans les dépressions et Bowé (voir le paragraphe 124 sur la page 32 pour plus de détails).

74. **Les considérations pour la gestion de Mafou au sein du parc National du Haut Niger**. La Réserve forestière du Mafou a été établie en 1954 et intégrée dans le Parc National du Haut Niger lors de sa création en 1997. Cette zone centrale est complètement inhabitée, probablement en raison de la prévalence de l'onchocercose dans la région. Les densités de population dans la zone de chasse sont environ 1,1 personnes/km<sup>2</sup>. Le défrichement pour l'agriculture, en particulier par le brûlis, a dégradé la savane boisée par endroits dans cette zone. Le feu a exercé une pression sélective sur la savane, favorisant les espèces résistantes au feu.<sup>15</sup>

<sup>14</sup>[http://www.protectedplanet.net/sites/Niger\\_Mafou\\_Wetlands\\_Of\\_International\\_Importance\\_Ramsar](http://www.protectedplanet.net/sites/Niger_Mafou_Wetlands_Of_International_Importance_Ramsar)

<sup>15</sup><http://www.birdlife.org/datazone/sitefactsheet.php?id=6367>

## 1.3 Analyse des obstacles et solutions à long terme

### 1.3.1 La solution préférée à long terme

75. Dans les zones riveraines du projet sélectionnées pour faire l'objet de cette intervention<sup>16</sup> - jusqu'à 500 000 personnes dépendent directement des ressources naturelles telles que l'eau, les pâturages, les forêts et les sols fertiles pour mener leur vie. Bien que l'utilisation de ces ressources ait subi un certain degré de dégradation au fil des ans, les régimes actuels relatifs aux actifs naturels et sociaux dans les sites du projet ont jusqu'à présent réussi à maintenir un flux de services à la majorité des utilisateurs des ressources. Par exemple, chaque année, pendant la saison sèche, les mares et les canaux d'eau deviennent la principale source d'eau douce pour les communautés et leur bétail. Les plaines inondables et les bordures des rivières sont aussi généralement résilientes aux variations naturelles des niveaux d'eau. Les forêts riveraines jouent également un rôle clé dans le maintien de la fertilité du sol et pour éviter l'érosion des berges, outre le maintien des écosystèmes importants. Le système des cours d'eau maintient plusieurs systèmes de production généralement basés sur la disponibilité des eaux de surface à l'année longue : l'élevage, les cultures irriguées et la pêche en eau douce, qui sont essentiels pour la sécurité alimentaire des communautés et pour l'économie locale.

76. Les effets des changements climatiques tels que des températures plus élevées, des changements marqués dans les précipitations et dans les régimes de précipitations et une diminution significative dans les eaux de ruissellement se traduira par une incidence accrue et l'intensité des feux de brousse, la rareté de l'eau et des changements importants aux régimes d'écoulement de l'eau dans les principaux plans d'eau. Ce dernier peut inclure à la fois les inondations et la cessation complète des débits de saison sèche. Ces impacts créeront des vulnérabilités qui sont soit induites par le climat ou qui seront exacerbées par le changement climatique.

77. Bien que les systèmes agro-écologiques et hydrologiques dans les sites du projet dépendent de l'équilibre fragile en raison d'une dégradation progressive auxquels ils sont confrontés, ces mêmes systèmes sont actuellement résilients. En outre, en dépit de la pauvreté généralisée, on peut dire que les communautés dans les deux sites du projet maintiennent actuellement leurs moyens de subsistance dans une fourchette d'adaptation. Cependant, avec les effets du changement climatique, à la fois les systèmes agro-écologiques et hydrologiques et les moyens de subsistance des communautés vont atteindre un point de basculement. Si cette situation n'est pas suivie de près, le changement climatique entraînera un effondrement rapide - et peut-être irréversible - des systèmes agro-écologiques et hydrologiques dans les zones du projet. Avec le changement climatique, la vaste gamme des services rendus par ces systèmes seront affectés et n'assureront plus la viabilité des moyens de subsistance qu'ils soutiennent.

78. **La solution préférée** proposée par le projet est de réduire la vulnérabilité de la Guinée, en particulier les quatre préfectures de Kissidougou, Kouroussa, Mandiana et Faranah dans la zone de la Haute Guinée, à l'impact du changement climatique en mettant l'accent sur la gestion des ressources naturelles et des actifs sociaux dans les sites du projet. Combiné à des mesures de réduction de la vulnérabilité, le projet permettra également de renforcer la résilience à la fois des moyens de subsistance et des systèmes agro-écologiques et hydrologiques pour résister à des facteurs de stress climatiques supplémentaires.

79. En raison de la nature incertaine du changement climatique, il est impératif de renforcer la capacité des écosystèmes de la Haute Guinée pour absorber les changements prévus et imprévus, sans perturber la circulation des biens et services qui sont si essentiels pour assurer les moyens de subsistance. Le débat sur les points de basculement probables pour les services éco-systémiques est toujours en cours

---

<sup>16</sup>Voir descriptions dans la [Section 1.6](#).

et les données nécessaires pour déterminer ces points ne sont pas disponibles. Il demeure tout de même prudent de supposer que les écosystèmes de la Région de la Haute Guinée ne disposent pas des réserves nécessaires pour faire face au stress supplémentaire émanant du changement climatique - à moins que la résilience, l'adaptabilité et la capacité de transformation soient stimulées de façon importante. En même temps, la «science de la résilience» est nouvelle et les approches systématiques pour construire la résilience des écosystèmes et des populations doivent apprendre à partir des expériences pratiques sur le terrain. **La solution préférée** proposée par le projet est de réduire la vulnérabilité des communautés locales dans la Région de la Haute Guinée en améliorant la fonctionnalité et la résilience des écosystèmes afin qu'ils puissent résister aux stress climatiques supplémentaires et continuer à fournir une large gamme de services sous des conditions de changement climatique. Une expérience étendue et démonstrative avec des techniques d'adaptation au climat sont nécessaires à grande échelle pour avoir un effet transformationnel sur les moyens de subsistance. Une approche de précaution qui comprend la restauration des services écosystémiques est requise, aux côtés d'un ensemble adéquat de services de renforcement des capacités pour appuyer et soutenir les mesures d'adaptation.

### 1.3.2 Les obstacles à la réalisation de la solution

80. Le projet adopte l'approche d'éliminer les obstacles au problème climatique esquissé dans la section antérieure. Deux ensembles d'obstacles s'érigent à l'encontre de la progression vers la solution préférée à long terme. Ceux-ci peuvent être résumés comme suit :

#### Obstacle N°1. Difficultés dans le changement des pratiques actuelles d'utilisation de terres et la gestion des bassins versants

81. Pour répondre aux vulnérabilités du changement climatique dans la gestion de l'écosystème et des vies, il faut qu'il y ait des changements dans les pratiques d'utilisation des terres et dans la gestion des bassins versants à travers le paysage. Bien que ceux-ci puissent être considérés comme des options d'adaptation de zéro-regret ou de regret diminué, changer les pratiques de gestion exige des investissements et l'application ciblée de motivations en faveur des utilisateurs de la terre et des autres ressources.

82. **Les activités clés d'utilisation des terres** dans la Zone du Projet dont les pratiques courantes ont une grande importance pour la conservation des services écosystémiques, comprennent l'agriculture itinérante et l'élevage transhumant du bétail d'un côté et la gestion des bassins versants de l'autre.

83. Des pratiques agricoles et d'élevage du bétail peuvent être caractérisées comme "extensives", en ce qui concerne l'utilisation des terres, et "à faible technologie", en ce qui concerne l'usage de la connaissance scientifique et des techniques améliorées. Également, les deux utilisent le feu de manière incontrôlée au niveau du paysage, parfois avec des conséquences négatives pour les autres utilisateurs de la terre. Des techniques agricoles prédominantes sont caractérisées par une insuffisance de semences améliorées, d'engrais et une déficience de l'irrigation, mais aussi par l'itinérance des cultures comme un moyen de maintenir la fertilité du sol. À moins que l'accès à de nouvelles terres pour la culture soit limité, le cycle de l'agriculture itinérante sur brûlis et l'empiètement dans des terres naturelles continuera. En somme, les unités de commande économique et de la politique derrière les pratiques courantes de l'agriculture et de l'élevage du bétail mettront en vigueur leur entretien.

84. Changer ces pratiques, incluant le recours indiscriminé au feu, exigera une bonne compréhension de l'ensemble des facteurs de motivation et de dissuasion qui s'appliquent aux différents acteurs. Cela impliquera également l'identification et l'évaluation des coûts des opportunités pour diffuser de nouvelles technologies et un contrôle plus efficace en ce qui concerne l'accès et l'utilisation des terres. Ces opportunités peuvent se réaliser par le biais de l'accès au crédit, à la formation, à l'extension et aux techniques et technologies améliorées. Les programmes de développement rural en cours sont bien

placés pour livrer et faciliter la réalisation de ces opportunités aux communautés locales. Un obstacle important est d'établir des instances de concertation appropriées pour les interventions au niveau local. En outre, sans adopter une approche au niveau du paysage, l'impact sera limité.

85. **Quant à la gestion des bassins versants**, il faut reconnaître qu'avec les différents programmes de gestion du Bassin du Fleuve Niger, des données hydrologiques et socio-économiques considérables ont été produites. Des techniques pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (*Integrated Water Resources Management* ou IWRM en anglais) sont aussi bien développées et ont été testées avec succès dans le Bassin, bien que ce soit à une échelle très limitée. Évidemment, le Bassin du Fleuve Niger est très vaste et sa gestion fait face à de nombreux défis.

86. Bien que d'une importance énorme pour la sous-région, la gouvernance effective du fleuve Niger doit s'opérer à plusieurs niveaux. Au niveau des sous-bassins clés dans la partie supérieure du Bassin, les cadres de gouvernance et de planification concertés sont encore largement sous-développés. Seulement le sous-bassin Tinkisso et le site Ramsar Niger-Niandan-Milo ont récemment fait l'objet d'interventions de gestion des bassins versants.

87. **Dans l'ensemble**, l'obtention des avantages de l'adaptation dans l'utilisation des terres et dans la gestion des bassins versants dépend d'un ensemble de mesures à mettre en œuvre. Premièrement, l'intégration du risque climatique dans les pratiques courantes est naissante. Les zones vulnérables aux risques climatiques à travers le paysage ainsi que les tendances et l'étendue de l'adaptation des moyens de subsistance restent à identifier. Deuxièmement, le manque d'outils pratiques pour la planification adaptative au climat qui peuvent spécifiquement à la zone du projet est manifeste. Par exemple, les effets de la dégradation actuelle de l'écosystème sont connus en Guinée et ont été observés. Cependant, ils n'ont pas été suffisamment étudiés dans la zone du projet. Aussi, aucune analyse climatique zonale n'a été appliquée. Troisièmement, et, peut-être le plus important, l'adaptation basée sur l'écosystème est une nouveauté et il y a très peu d'expériences pratiques par rapport à cela. En Guinée, il y a actuellement une seule expérience pratique d'adaptation basée sur l'écosystème. Comme elle est concentrée sur les écosystèmes de mangrove, elle a une reproductibilité limitée pour ce projet.

88. En somme, changer les pratiques prédominantes d'utilisation des terres et de gestion des bassins versants dans la Zone du Projet ne sera pas possible, à moins qu'il ne soit coordonné étroitement avec les différentes interventions de base et à moins que les changements proposés ne produisent des avantages tangibles au profit des utilisateurs des terres et des ressources.

*Obstacle N°2. L'Adaptation Basée sur l'Écosystème (ABE) est une nouvelle approche, essentiellement expérimentale, et les techniques sont encore peu développées, les politiques et les plans devront être conformes*

89. La connaissance et la compréhension des impacts du changement climatique, les points critiques de l'écosystème et des mesures de réponses adéquates sont très limités au niveau des communautés locales et des parties prenantes dans la région du projet, donc la résilience climatique ne fait pas encore partie de la planification de l'usage de la ressource locale et de l'élaboration des politiques.

90. Le projet part de la reconnaissance du degré élevé d'incertitude des prédictions du changement climatique pour la région ouest-africaine, surtout les prédictions à plus petite échelle et concernant la gestion de l'écosystème. Le problème pour la zone du projet n'est pas de prédire le climat dans les prochaines décennies. Il s'agit plutôt d'être capable de planifier, sur la base de quelques paramètres clés, les impacts et les tendances qui ont été identifiés en lien avec le changement climatique, notamment les températures accrues, la disponibilité moindre en eau et la diminution des eaux de surface. Il serait utile de savoir, par suite du changement climatique, la fréquence possible d'inondations atypiques ou de l'incidence des feux dans les forêts. Actuellement, il n'y a pas suffisamment de systèmes de connaissance et de données pour effectuer l'analyse nécessaire pouvant appuyer la planification et l'élaboration des

politiques. Aussi, les capacités techniques en science climatique et en météorologie sont généralement peu développées.

91. Au niveau des politiques, plans et stratégies globaux, la Guinée a fait quelques progrès en intégrant les considérations du changement climatique dans les structures nationales et régionales. Cela fournit une bonne base pour la mise en œuvre des priorités nationales du PANA par le biais des projets LDCF existants. Toujours est-il que la formulation de nouvelles politiques prend du temps pour plusieurs politiques sectorielles qui ont une durée de 8 - 10 ans. Même avec des analyses minutieuses des progrès sur les impacts possibles du changement climatique dans différents secteurs, intégrer le risque du changement climatique, les vulnérabilités et la résilience n'est pas un processus simple. Il faut par conséquent intégrer au niveau sectoriel des façons plus opérationnelles d'influencer les politiques et les actions sur le terrain.

92. Des cadres de planification et de financement du développement local et régional offrent à cet égard une panoplie d'occasions. Ce processus peut exiger des produits de la connaissance de la modélisation climatique, aussi bien que ceux analytiques avec l'application pratique, combinant des prédictions climatiques avec des caractéristiques de paysage, ressources et utilisation des terres aussi bien que des données socio-économiques.

93. Les données et les informations pertinentes pour répondre à la vulnérabilité climatique au niveau local sont éparpillées et gérées par peu d'individus. En outre, la disponibilité des outils et des analyses ne suffit pas. L'application pratique requiert que les parties concernées aient la capacité d'utiliser les informations et les analyses. Actuellement, la capacité aux niveaux national et local en ce qui concerne la planification et le développement de la politique est élémentaire.

## 1.4 Analyse de la situation de référence

94. Les défis du développement dans la zone du projet sont relevés par le biais de plusieurs programmes, projets et initiatives. La plupart d'entre eux sont focalisés sur plusieurs facettes des moyens de subsistance rurale et qui fourniraient une myriade d'avantages aux communautés. Ceux-ci incluent par exemple des augmentations dans la productivité agricole et du bétail, des avantages quant à la santé, à l'éducation, et l'accès au financement. Plusieurs programmes se concentrent sur l'eau comme une ressource clé - par exemple en facilitant l'accès à l'eau potable, en fournissant le système sanitaire ou s'adressant à la question de l'eau par l'intermédiaire d'approches holistiques appelées Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

95. Des programmes reconnus ont été mis en place aussi pour la gestion du Bassin du Niger comme un cours d'eau international et par le biais d'un effort concerté entre les pays riverains<sup>17</sup>. L'Autorité du Bassin du Niger a été établie dans les années 80 par suite de ces efforts, mais l'entité continue toujours à être mise en cause et mal financée.

96. Plusieurs initiatives pour faire face à la question de la gestion des ressources naturelles, aux défis de l'environnement et à la gouvernance du paysage dans plusieurs parties du pays pourraient être mentionnées aussi.

97. Plus récemment, des financements ont également été acheminés vers la Guinée pour relever le défi d'Ebola et la relance post-crise.

98. La Guinée a besoin à la fois de programmes de développement et humanitaires pour sortir sa population de la pauvreté, lutter contre les effets de la crise Ébola et produire des résultats de

---

<sup>17</sup>Voir, par exemple [http://www.gwptoolbox.org/index.php?option=com\\_case&id=32&Itemid=40](http://www.gwptoolbox.org/index.php?option=com_case&id=32&Itemid=40) et le [fichier de l'étude de cas complet](#).

développement. Le Gouvernement fait activement une requête à la communauté internationale pour le soutien. Une importante panoplie de projets et de programmes (quelques-uns appuyés par le PNUD), est actuellement active dans la zone du projet et au niveau national afin de relever les défis du développement. Ensemble, ils fournissent une base compréhensive au projet proposé.

#### 1.4.1 Le statu quo de la gestion des écosystèmes/GRN dans les sites du projet

99. **Le scénario actuel de référence** indique que les écosystèmes dans la zone du projet sont toujours généralement résilients. Ils maintiennent des services cruciaux aux communautés locales malgré les tendances dominantes mal-adaptées vers leur dégradation graduelle. Ces tendances sont le résultat des menaces directes aux écosystèmes et à leur fonctionnement, liées aux changements dans l'utilisation des terres et aux impacts négatifs d'une gestion inadéquate des ressources hydrologiques dans le bassin supérieur du Niger. Ces tendances et les impacts seront clairement exacerbés par le changement climatique.

100. Aussi, malgré la pauvreté répandue, les moyens de subsistance des communautés locales dans la zone du projet sont actuellement dans une gamme qui leur permet de continuer à utiliser des ressources naturelles disponibles sans avoir à changer immédiatement les pratiques répandues.

101. Avec les effets du changement climatique, les écosystèmes et les moyens de subsistance des communautés peuvent atteindre un point critique. Si cette tendance n'est pas inversée, le changement climatique peut entraîner une chute subite et rapide - peut-être irrévocable - des habitats naturels dans les zones du projet avec un effet en cascades. Ce sera alors trop tard pour changer de cap. Étant donné la vulnérabilité des communautés locales, quant à la dépendance des ressources naturelles et à la pauvreté, c'est bien possible que cela ait un effet dévastateur sur tous les efforts de développement qui auraient été accomplis jusqu'à ce point.

**Tableau 3 : Aperçu de la vulnérabilité au changement climatique dans les écosystèmes choisis**

VULNÉRABILITÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
<p><u>Des ressources hydriques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'érosion des rives et des modèles de l'envasement, touchant des courants de l'eau de base ;</li> <li>• Une baisse dans la disponibilité et la qualité de la terre et de l'eau de surface ;</li> <li>• Des chutes soudaines dans la nappe phréatique ;</li> <li>• La dessiccation des zones humides et des sources ;</li> <li>• La diminution des réserves de poissons par suite de changements de température et de turbidité de l'eau.</li> </ul> <p><u>Des Forêts/Savanes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une fréquence accrue de l'intensité des feux de brousse ;</li> <li>• Une dégradation de la couverture végétale conduisant au compactage du sol, à la déchéance et à une baisse dans la percolation, qui aboutit ainsi à une déchéance supplémentaire et une perte de productivité des terres dans un cycle vicieux où le changement climatique est le pivot ;</li> <li>• Des changements dans les modèles climatiques globaux affecteront la flore, la faune et la productivité de l'habitat naturel de façons imprévues, mais qui mènent vraisemblablement à une disponibilité réduite de plantes et d'animaux utiles (gibier, fruits, tubercules, bois, fibres); ceci peut même mener à l'écroulement local des habitats naturels dans des endroits spécifiques, par exemple lorsque les écosystèmes sont poussés au-delà des points critiques.</li> </ul> <p><u>Des moyens de subsistance et des systèmes d'utilisation des terres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des menaces à la sécurité alimentaire et en eau et des coûts de la vie plus élevés dus à: (i) la</li> </ul>

<p>détérioration de la qualité et la disponibilité des terres; (ii) des changements dans la période de la culture et dans les conditions de la croissance et la récolte des cultures; (iii) la perte de la récolte résultant des inondations et de la sécheresse; et (iv) la dégradation des écosystèmes basés sur l'eau et la terre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expansion potentielle de la distribution spatiale des maladies hydriques et de leurs vecteurs ;</li> <li>• L'empiètement, les conflits relatifs à l'utilisation des terres, le braconnage et le déboisement s'accroissent dans les aires protégées et les zones tampons.</li> </ul>
<p><b>ALTERNATIVES</b></p>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1) Renforcer la résilience des communautés vulnérables au climat dans des sites sélectionnés par le biais d'une approche basée sur l'écosystème, menant à des changements tangibles et reproductibles dans l'utilisation des terres et les pratiques de gestion des ressources en eau qui soutiennent les services écosystémiques essentiels dans des scénarios de changement climatique. L'accent fondamental est porté sur la gestion des bassins versants, des zones humides, du feu et de l'élevage.</li> <li>2) Fournir des systèmes de développement des capacités et des systèmes d'information pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les plans de gestion et politiques aux niveaux national/régional /local afin que les changements dans l'utilisation des terres et des pratiques de la gestion des ressources en eau puissent être suffisamment appuyés et soutenus.</li> </ol>
<p><b>BÉNÉFICES DE L'ADAPTATION</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité des parties prenantes locales dans les zones de projet à percevoir le risque climatique et mettre en œuvre des mesures d'adaptation dans les activités de gestion des ressources naturelles et le développement des moyens de subsistance sera rehaussée considérablement, en particulier en ce qui concerne la gestion des cours d'eau, forêts et savanes, les options de moyens de subsistance et les systèmes d'utilisation des terres.</li> <li>- La résilience des systèmes agro-écologiques et hydrologiques a comme résultat la résilience des gens qui en dépendent.</li> <li>- Les capacités nationales, régionales et locales à intégrer l'adaptation au changement climatique dans les cadres clés de planification et de pratiques, sont renforcées.</li> <li>- Les systèmes d'appui fournissent des informations et des données de manière ciblée pour permettre l'adaptation au changement climatique.</li> <li>- L'apprentissage de l'adaptation sera favorisé par la diffusion des bénéfices de l'adaptation climatique aux parties prenantes dans des régions ciblées.</li> </ul>

#### 1.4.2 Le point de départ du projet en matière de développement (« baseline »)

##### *Le statu quo de la gestion de l'écosystème dans les sites du projet*

102. Tel qu'illustré précédemment, les systèmes agro-écologiques et hydrologiques en Guinée - et plus spécifiquement dans la zone du projet - affichent un certain nombre de vulnérabilités climatiques liées aux atouts naturels et sociaux. Ces atouts sont l'eau, le pâturage, les forêts, les moyens de subsistance et les systèmes d'utilisation des terres.

103. Sous le régime actuel, les sites du projet sont gérés et utilisés pour satisfaire les besoins les plus immédiats des communautés riveraines. Ils fournissent de la nourriture, de l'eau douce, de la fibre et du combustible. Les moyens de subsistance et les relations sociétales dans les deux zones sont très dépendants du flux soutenu des services que les systèmes agro-écologiques et hydrologiques fournissent. Avec les impacts prévisibles du changement climatique, ces systèmes s'approcheront de leur seuil de

défaillance et de dégradation au-delà d'un niveau qui puisse soutenir des moyens de subsistance. Ceci est la gestion de la base d'actifs naturels et sociaux de ce projet.

***Initiatives nationales et régionales apparentées qui abordent les problèmes de développement et humanitaire***

- *Le Programme Conjoint de l'ONU pour la Région de Kankan 2013 - 2017*, appuyé par l'UNICEF, l'UNFPA et le PNUD, en préparation, avec env. \$10 millions (excluant les fonds du FEM) des trois agences. Le Programme Conjoint est créé en particulier autour de quatre régions d'intervention, toutes étant en ligne avec la stratégie UNDAF pour la Guinée, pour s'occuper de la pauvreté extrême en particulier. À cet effet, le programme conjoint vise des groupes vulnérables (des femmes et des jeunes) pour renforcer leurs capacités dans le secteur de la production agricole et de la nourriture. En outre, le programme a l'intention d'augmenter l'accès aux revenus avec un focus sur la création d'emplois destinés aux jeunes dans les régions rurales et la participation des femmes dans la prise des décisions locales. Enfin, le programme a l'intention aussi d'améliorer l'accès et la qualité des services de santé pour les personnes vulnérables.
- *Projet de développement rural intégré de la Haute Guinée occidentale (PDRI-HGO), Dinguiraye-Kouroussa*, financé par le Gouvernement de Guinée (Ministère de l'Agriculture) et la Banque Islamique du Développement, \$11,54 millions, (2005 - 2014). Les objectifs de ce programme sont l'amélioration des conditions de vie, l'accès accru à l'eau potable et une meilleure connexion des zones de production par le biais des infrastructures rurales et de corridors de transport. En outre, le revenu sera généré par les plantations d'acajou. Bien que ce programme soit important pour la situation de référence, il est fermé et aucun montant de base n'a été pris en compte.
- *Programme de Renforcement des Capacités de la Gouvernance Environnementale (USAID) et Programme Régional STEWARD* (Les Programmes Internationaux des Services Forestiers des É-U), en cours avec un financement confirmé sur une base d'année en année, estimé à \$2 million pour 2015-2017. Le but global du Programme de la Gouvernance Environnementale est de faciliter la capacité du Ministère Guinéen de l'Environnement à appliquer des lois, la réglementation, des codes et politiques qui renforcent la gestion des ressources naturelles (GRN) et la conservation de la biodiversité. Le STEWARD est, en retour, une initiative régionale ciblant les forêts et bénéficiant aux pays de l'Union du Fleuve Mano avec la vision d'un engagement à long terme. Il vise à renforcer la gestion des ressources naturelles transfrontalières de l'Afrique de l'Ouest, y compris par l'intermédiaire de la paix, la conservation de la biodiversité, le partage des connaissances et l'harmonisation de la politique. La phase actuelle en Guinée se concentre sur le renforcement soutenu des capacités de la DNEF. Bien qu'il ne soit pas actif directement dans la zone du projet, le programme produit des résultats pertinents au niveau des politiques nationales, plus récemment avec la révision de la Politique et la Vision du Développement Agricole National pour 2015/6.
- *Deuxième Projet d'Urgence d'Appui à la Productivité Agricole (PUAPA 2), la Banque Mondiale a financé \$20 millions (dans le circuit)*. Le Plan d'Action Prioritaire du Gouvernement pour l'Agriculture place un accent particulier sur le secteur comme moteur de croissance avec un focus initial à réaliser des résultats de sécurité alimentaire et d'autosuffisance en riz. Le but du projet est d'augmenter la productivité des petits exploitants. La phase 2 implique la consolidation des résultats et le renforcement de l'autosubsistance, au fur et à mesure que les communautés s'éloignent de l'appui agricole d'urgence. Un montant de \$20 millions a été pris en compte dans la situation de référence.

- Le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO)<sup>18</sup>, Banque Mondiale, Japon, budget: \$119 millions régional (commencé en 2008 dans les autres pays) et a réservé env. \$9 millions pour la Guinée pour 2011-2018. L'objectif de la première phase est de générer et accélérer l'adoption des technologies améliorées dans les produits agricoles de première priorité des pays participants, comme esquissé dans la Politique Agricole de la Communauté Économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (PACEDEAO). La composante nationale implique la création des capacités nationales pour disséminer des techniques et des technologies agricoles en vue d'améliorer la productivité et elle est active en Haute Guinée. Le programme PPAAO-Guinée contribue au co-financement de la composante #1 du projet pour un montant de \$9,0 millions.
- Le Projet de la Restauration de l'Écosystème en Guinée appuyé par l'IUCN, en cours jusqu'en 2013 avec un budget de \$500 000; d'autres programmes dans le circuit. La restauration et le paiement pour les services environnementaux dans le bassin du Fleuve Tinkisso. Ce projet est mis en œuvre par l'IUCN, et fait partie par l'initiative de réduction de la pauvreté et de gestion de l'environnement en Afrique de l'Ouest (IRPGE). Une initiative consécutive de plus grande envergure devrait débuter mise en œuvre avec un budget prévu de \$10M, ce qui est pris en compte dans la situation de référence.
- Différents programmes de restauration des zones humides et la gestion des bassins versants à partir de multiples sources de financement, dont (1) IUCN REPASE (2012-2015) travaillant localement pour encourager la gestion intégrée du bassin versant du Tinkisso, introduisant la notion de paiement pour les services écosystémiques et faisant la tentative de restaurer le débit d'eau, en dépit d'un financement très limité; (2) WWF Int - *Projet de démonstration pour la restauration des berges du site RAMSAR Niger-Niandan-Milo* (2009-2012), dont le résultat le plus important était l'approbation d'un plan de gestion pour le site de RAMSAR, bien que le financement pour la mise en œuvre n'est pas disponible; (3) *L'appui du GIZ à l'Autorité du Bassin du Niger (ABN)* (2007-2016), où le focus est sur la planification stratégique, le développement organisationnel et la communication interne et externe. Les deux premières initiatives sont directement pertinentes au projet, mais comptent sur un financement très limité. Le financement du GIZ à l'ABN concerne l'appui institutionnel à une entité régionale et est seulement indirectement pertinent à la gestion concrète des bassins versants sur le terrain. Bien qu'il soit important pour la base de développement des capacités, les montants pour les trois initiatives mentionnées ci-dessus ont été relativement faibles et donc ne sont pas prises en compte dans le montant de la comptabilité du projet de référence.
- Le programme pays du PAM et le Projet Régional 2013-2017: Les résultats attendus du programme sont: i) un accroissement soutenu du nombre d'enfants fréquentant les écoles primaires, en particulier les filles; ii) état nutritionnel amélioré pour les enfants âgés de 6-59 mois et les femmes enceintes et allaitantes; iii) état nutritionnel amélioré des personnes vivant avec le VIH et des malades de la tuberculose sous traitement; iv) disponibilité et diversité alimentaires accrues dans les zones cibles; v) résilience accrue des communautés vulnérables aux catastrophes. Le budget total est de 40 millions \$ pour la Guinée. En outre, le PAM met en œuvre au niveau régional un programme nommé «Soutien aux populations des zones touchées par l'épidémie d'Ebola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone» avec un budget total de 189 millions \$ d'ici mai 2015. L'objectif de ces opérations a été porté sur la fourniture de la nutrition pour les ménages vulnérables avec un total de 352 058 bénéficiaires en Guinée. Parmi ceux-ci, nous considérons 20 millions \$ comme investissement de référence en matière de résilience dédié à la Guinée. Le

<sup>18</sup>Afrique de l'Ouest Programme de productivité agricole (PPAAO) en anglais.

projet régional en collaboration avec le programme national constituent une base de 80 millions \$ provenant du PAM.

104. Ensemble, tous les programmes, projets et initiatives précités, contribuent soit à l'économie rurale ou sont en train de renforcer des capacités pour les écosystèmes et la gestion des ressources naturelles en Guinée, y compris l'eau et les bassins versants. Beaucoup produisent déjà des résultats. D'autres projettent des investissements. Ensemble, ils constituent « **l'investissement de référencé du projet** » et représentent une somme totale de **\$121.5 millions**. La somme est divisée comme suit:

**Tableau4: Aperçu des investissements des projets de base**

Investissements (\$ million)	Durée	Composante 1	Composante 2	TOTAL
Programme conjoint des Nations Unies à Kankan	2013 – 2017	5,0	5,0	10,0
PDRI-HGO	2005 - 2014 (en clôture)	0,0		0,0
USAID / US Forest Service – Evt. & BD	2015-2017		2,0	2,0
PUAPA 2	2015 -	20,0		20,0
PPAAO-Guinée	2011-2018	9,0		9,0
IUCN Écosystèmes	En cours		10,0	10,0
Programmes de restauration des zones humides et des bassins versants	2012-2016	0,0		0,0
Programme pays du PAM	2013-2017	40,0	40,0	80,0
<b>Total des investissements de base</b>		<b>74,0</b>	<b>57,0</b>	<b>131,0</b>
<i>Total des investissements base qui contribue au co-financement du projet</i>		<i>9,0</i>	<i>0,0</i>	<i>9,0</i>

105. La ligne de base financière représente la réponse actuelle aux défis de développement de la Guinée à l'égard de la gestion des écosystèmes dans les zones du projet.

106. En outre, en appui au gouvernement en termes d'intervention d'urgence Ebola, un certain nombre de partenaires opèrent actuellement en Guinée. L'OMS dirige la coordination de la réponse avec l'appui du Ministère de la Santé et renforce les capacités des laboratoires avec l'Institut Pasteur. MSF a pris le leader dans de traitements des patients de l'épidémie à virus Ebola (EVD) et est en cours d'exécution de deux centres de traitement d'Ebola - un dans la capitale, Conakry, et un à Guékédou. La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) assure le leading pour les enterrements sûrs des décédés d'Ebola. L'UNICEF est à la tête des activités de mobilisation sociale tandis que le Programme alimentaire mondial (PAM) fournit de la nourriture à 352 000 personnes. Le PAM gère également les vols humanitaires de l'ONU Air Service (UNHAS) visant à transporter les intervenants et les fournitures, et fournit des services de logistique et de télécommunications d'urgence.

107. Pourtant, la majorité de ces interventions ne prennent pas en compte les impacts du changement climatique.

### **1.4.3 Réponse au changement climatique au niveau national**

108. La Guinée entreprend plusieurs efforts de renforcement des capacités techniques et institutionnelles pour permettre l'adaptation du changement climatique. Ils concernent des mesures et réformes institutionnelles, des réponses de politique et de renforcement de capacité. Beaucoup sont facilités par les initiatives suivantes: (i) d'autres projets LDCE ; (ii) des initiatives bilatérales pour

supporter la collecte et l'analyse des données climatiques ; et (iii) des projets FEM dans les quatre régions naturelles du pays qui sont en rapport direct avec le thème du projet.

109. En ce qui concerne les deux premiers, la Guinée met en œuvre les deux projets suivants du PANA avec le PNUD: i) La Résilience et l'Adaptation aux Impacts négatifs du Changement Climatique dans les Zones Côtières Vulnérables de la Guinée, le Document du Projet étant signé en novembre 2010; et (2) Renforcer la Résilience des Moyens de Subsistance des Communautés paysannes face aux Changements Climatiques dans les préfectures de Gaoual, Koundara et Mali, dont le document de projet a été signé en novembre 2013.

110. La suite du Projet PANA 1 (l'Adaptation Côtière) montre déjà des résultats. La gestion du risque climatique et des mesures d'adaptation pour stabiliser les écosystèmes des zones côtières sont en train d'être mises en œuvre sur le terrain à Koba, Khoraira, Wonkifong, Benty, Kaback et Kakossa. Ils ont l'intention de protéger les communautés des régions côtières et leurs biens contre la montée du niveau de la mer et les inondations. Le projet aide aussi la Guinée avec la planification des processus aux niveaux étatique, national, régionale et local, y compris pour l'urbanisme dans les villes côtières. La suite du Projet PANA 2 (L'Adaptation agro-forestière) produira bientôt à son tour des résultats, en particulier par la dissémination des informations agro-météorologiques, l'intégration des questions du changement climatique dans les projets de développement régional et local, et - le plus important – par l'extension des options des moyens de subsistance. Les deux projets constituent un point fort de départ pour l'intervention ici proposée.

111. En outre, le Conseil National d'Administration pour la Météorologie (CNAM) a reçu un appui *ad hoc* de l'Agence espagnole de Météorologie (AEMET) à travers les projets METAGRI (Projet de la Météorologie Agricole de l'Afrique de l'Ouest) et EMERMET (le Projet des Pays Post-Conflict et de Désastres Naturels) respectivement à: (i) tenir des ateliers itinérants, partout dans le pays afin de fournir et de former des paysans sur l'usage des pluviomètres; et (ii) fournir aux services météorologiques nationaux des instruments d'observation, des matériels bureautiques et dans le renforcement des capacités sur l'usage de ces instruments et dans l'analyse des données.

112. Sous le Projet de la Suite de PANA 2 sur l'agroforesterie, une estimation des besoins du DNM était entreprise, identifiant le besoin de l'appui aux services météorologiques existants. Ces projets contribuent à augmenter la capacité du système météorologique national guinéen de fournir aux communautés locales et aux décideurs l'appui météorologique pertinent dont ils ont besoin pour faire face aux risques climatiques. Cependant, le financement de ces projets n'est pas suffisant pour atteindre un nombre substantiel de communautés rurales et le personnel du DNM partout dans le pays.

113. D'autres projets pertinents du FEM en Guinée contribuent aussi (ou ont précédemment contribué) au renforcement des capacités techniques et institutionnelles à divers niveaux. Les plus pertinents sont dans les zones focales de (a) la biodiversité (par exemple SPANB, le Monts Nimba, et le PROGEBE<sup>19</sup> régional), (b) la dégradation de la terre (par exemple les capacités du PNUD-FEM SLM, la Gestion Terrienne Basée sur la Communauté du WB-FEM et l'IGRN du Fouta Djallon de l'UNEP-FEM), (c) les eaux internationales (par exemple le Bassin du Fleuve Niger du WB-FEM actuellement achevé); et (d) l'adoucissement du changement climatique (la capture du CH<sub>4</sub> produit par le bétail en préparation). Il y a aussi un projet FEM de région multifocale en préparation par l'AfDB, l'IWIRM du Fleuve Mano.

---

<sup>19</sup>Le projet du PNUD-FEM *Gestion durable du bétail ruminant endémique globalement considérable de l'Afrique de l'Ouest*. [PROGEBE] Le projet qui est régional et qui s'est achevé en 2014, se concentre sur l'établissement des modèles durables pour la gestion et la conservation in-situ de trois espèces prioritaires du bétail ruminant qui est endémique à l'Afrique de l'Ouest – le bétail N'dama, le mouton Djallonké, et la chèvre Naine Ouest-africaine. Ces espèces locales de bétail ne sont pas seulement résistantes à plusieurs maladies tropiques, y compris la trypanosomiase, mais aussi résistantes à des conditions climatiques sévères et à une disponibilité limitée de fourrage de qualité et de l'eau. La Guinée abrite les plus grandes populations du bétail N'dama.

114. Avec l'aide de ces projets FEM, aussi bien que des programmes de référence susmentionnés, des capacités nationales sont progressivement renforcées par l'expérience pratique.

115. Malgré ces efforts, les expériences sur le terrain dans le traitement de l'adaptation au changement climatique sont jusqu'à ce point restées limitées en termes d'étendue et de nombre. Etant donné la dépendance élevée de l'économie guinéenne des secteurs fondamentaux et le fait que l'exploitation accrue des ressources naturelles telles que les minéraux risquent d'aggraver la vulnérabilité et les impacts du changement climatique sur les populations locales, la réponse actuelle en termes de comparaison ne considère pas suffisamment les effets des impacts du changement climatique. En général, l'économie de la Guinée est extrêmement vulnérable au changement climatique et les capacités actuelles institutionnelles et techniques faibles font de l'adaptation au changement climatique une priorité nationale.

### *La réponse institutionnelle à la variabilité climatique*

116. En Guinée, différentes initiatives nationales et internationales continuent à s'efforcer pour assurer le développement durable. Cela peut se voir via des mesures différentes dans le point de comparaison, y compris des stratégies et politiques pertinentes, des projets et des programmes de développement local, et différents efforts locaux et communautaires

117. La Guinée a adopté différents textes juridiques qui avaient pour objet d'assurer la protection de l'environnement. Plusieurs textes juridiques manquent de règlements et de moyens de mise en œuvre et d'application pleinement développés. En outre, ces textes ne sont généralement pas approuvés par les communautés locales et la loi coutumière locale et donc ne sont pas appliqués au niveau local. Cela réduit par conséquent leur efficacité dans la protection de l'environnement.

118. Néanmoins, quelques-uns des cadres juridiques et politiques qu'il faut mentionner comprennent :

- Le Code de Protection et de Mise en Valeur de l'Environnement : Promulgué en 1987, ce code définit les principes fondamentaux, les définitions et les structures administratives pour la gestion de l'environnement et définit les mesures de protection de l'environnement.
- Le Code Forestier : Promulgué en 1999 et promulguant la Loi Forestière, ce Code codifie, inter alia, les questions de gestion de la forêt, par exemple l'exploitation, la protection, les feux de brousse, le reboisement, les droits d'usage et la caisse forestière nationale.
- Le Code de Protection de la Faune Sauvage et de Réglementation de la Chasse : Promulgué en 1990 et passé en revue en 1997, ce Code codifie la conservation de la faune sauvage et ses habitats naturels, esquisse les parcs nationaux, les réserves naturelles et les zones de chasse tout en énumérant les espèces animales protégées.
- Le Code Minier : Promulgué en 1995, ce Code relève le défi de l'extraction des ressources minérales naturelles, la protection de l'environnement dans les zones minières et la compensation en cas de tort et dégâts. Ce Code a été amendé récemment et porte une nouvelle désignation : les Conventions Minières.
- Le Code de l'Eau : Promulgué en 1994, ce Code établit le contexte légal de l'exploitation et la protection de l'eau.
- Le Code de l'Élevage et des Produits Animaux et le Code Pastoral: Promulgués tous les deux en 1995, ces Codes esquissent les liens entre agronomie animale et la protection de l'environnement.

- En outre, la Guinée a préparé un Plan National d'Action pour l'Environnement – PNAE - lequel a été commencé en 1989. Trois programmes spécifiques ont été esquissés: (i) La Gestion des Ressources Naturelles; (ii) La Pollution et la Purification; et (iii) La Société et l'Environnement.
- La Guinée a aussi préparé une nouvelle Politique sur le Développement Agricole qui vise, avec l'année cible de 2015, à: (i) améliorer le rendement et l'efficacité des systèmes locaux de culture et des marchés; (ii) encourager le secteur agricole privé; (iii) améliorer l'accès aux marchés sous régionaux, nationaux et internationaux, et (iv) assurer une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.
- Finalement la Guinée a promulgué une Stratégie Nationale de la Biodiversité qui a quatre missions d'ici 2015: (i) La Conservation de la biodiversité; (ii) L'usage durable des ressources naturelles; (iii) Des Mesures globales de conservation et de l'usage durable des ressources de la diversité biologique; et (iv) La Coopération internationale. Un Plan National d'Action Forestière a aussi été élaboré.

## 1.5 Analyse des parties prenantes

119. Étant donné que l'utilisation des ressources naturelles constitue la principale activité de subsistance dans les régions rurales de la Haute Guinée et spécifiquement dans la zone du projet, de nombreux organismes gouvernementaux et de la société civile sont impliqués à certains égards.

120. Puisque de nombreux organes pourraient être considérés comme parties prenantes à ce projet, il ne serait pas possible de les énumérer tous ici. Le tableau suivant fait un résumé des groupes de parties prenantes et les rôles qu'ils peuvent jouer:

**Tableau 5: Matrice des parties prenantes**

Partie prenante	Rôle Pertinent
Direction Nationale des Eaux et des Forêts	Le partenaire de mise œuvre du projet. Son rôle est la Coordination et la mise en œuvre des activités du projet quant à la mise en avant de l'adaptation au changement climatique dans les processus nationaux de planification. Le Conseil d'Administration assurera aussi l'engagement des entités relevant des ministères/du Gouvernement concernés, responsables de l'agriculture, de l'eau et du portefeuille du développement rural. Ces entités joueront un rôle clé dans l'obtention du cofinancement pour le projet et à assurer la complémentarité des initiatives du point de comparaison avec les investissements basés sur l'écosystème tels que proposés par le projet.
Les Préfectures du Haut Bassin du Fleuve Niger: Kouroussa, Faranah, Kissidougou, Mandiana et des sous-préfectures sélectionnées	La Préfecture dissémine, exécute et dirige des directives et des politiques nationales, met en œuvre les lois/réglementations et maintient la sécurité; exécute les dépenses publiques au sein de la Préfecture; anime/coordonne/contrôle tous les conseils d'administration préfectoraux et leurs agents (donne des opinions sur le transfert, la promotion, l'appui des fonctionnaires); exerce la surveillance sur les communautés urbaines et rurales; encourage des micro-projets et soutient des gouvernements locaux, des groupements communautaires, des coopératives, des ONGs dans la gestion de leurs projets, planifie et fait la promotion du développement socio-économique et culturel au sein des préfectures (les plans de développement préfectoraux). Alors, les Préfectures participeront à la conception et le monitoring des activités de terrain du projet et assurent que celles-ci sont en droite ligne avec

<b>Partie prenante</b>	<b>Rôle Pertinent</b>
	les préoccupations des communautés et contribuent à la mise en œuvre des plans de développement préfectoral.
Les Directions régionales du développement rural (l'agriculture, la forêt, l'environnement)	Les divisions techniques régionales sont responsables de la mise en œuvre des politiques du Gouvernement au niveau régional. Leur rôle est, entre autres, de coordonner la mise en œuvre des plans d'action régionaux. Leur rôle dans ce projet sera de fournir aux communautés rurales l'appui consultatif aussi bien que de participer à la conception et au monitoring des activités du projet. Elles feront aussi partie des activités de renforcement des capacités sous les composantes 1 et 2.
Bureau de Stratégie et de Développement du MEEF et Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Agriculture	Ils sont responsables du développement des politiques sectorielles, des plans d'action, des programmes et des projets, aussi bien que du monitoring et l'évaluation de la mise en œuvre des outils de planification et de développement. Au niveau régional et local, ils joueront un rôle dans le développement des plans d'adaptation des paysages au climat (Résultat 1.1., 1.2.) et la mise en œuvre des politiques des ressources naturelles intégrées (Résultat 2.1.).
Communes rurales (CR)	Les CR sont des corps de réflexion dont les membres sont élus par la communauté. Elles sont responsables de définir la politique publique locale dans leurs unités territoriales respectives conformément aux lois de la République et aux directives du développement national aussi bien que de faire le monitoring de leur mise en œuvre. Ils participeront à la conception, coordonneront la mise en œuvre et aideront dans le monitoring des activités du projet dans chacune des CR impliquée dans le projet.
PN Haute Guinée	L'administration du parc national de la Haute-Guinée sera impliquée dans les activités du projet et joue un rôle clé, en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre de restauration et de remouillage dans la zone tampon ainsi que le partage d'expériences. Une collaboration plus étroite inclut l'échange de renforcement des connaissances et des capacités en ce qui concerne l'élaboration d'un plan d'adaptation au niveau du paysage de la zone du projet.
Direction Nationale et Directions préfectorales de Météorologie en Haute Guinée	Elles coordonneront les activités de la collecte, du traitement, de l'analyse des données climatiques et la production et la diffusion des informations sur le climat. Ils fourniront la base pour rassembler et analyser les données climatiques et diffuser les premiers avertissements au sujet des événements extrêmes du temps aux parties prenantes locales.
Organisations communautaires de base et associations agricoles	Elles seront parmi les principaux bénéficiaires des activités du projet et participeront à la conception, la mise en œuvre et le monitoring des activités du projet. La phase de préparation du projet permettra d'identifier les plus pertinentes parmi elles. Un prototype d'un bureau de l'état civil pour OCB localement actives sera développé au cours de la phase PPG.
Groupements Forestiers (Comités des forêts Communautaires)	Les comités forestiers communautaires dirigent l'usage des forêts communautaires et jouent un rôle important dans l'identification des pratiques durables pour la gestion des ressources naturelles dans les zones du projet. Ils participeront à la consultation et à la préparation du projet aussi bien qu'aux activités de renforcement des capacités.
Points focaux des Conventions environnementales	Des points focaux pour l'UNFCCC, le CBD et RAMSAR joueront un rôle actif dans la mise en réseau et le partage d'informations vis-à-vis du projet et seront invités à participer au comité de direction du projet.

## 1.6 Introduction aux sites du projet

121. Sur la base des discussions préliminaires, la zone englobant le Parc National du Haut Niger et la Réserve de la Forêt Mafou a été sélectionnée comme la zone principale du projet. Il comprend les fleuves Niger, Mafou, Kouya et Niandan, en se concentrant sur Kouroussa et Faranah et les sous-préfectures autour du Fleuve Niandan dans la partie Nord-ouest de la région le long de l'axe Kouroussa, Cissela, Banfèlé. Ces sites sont remarquables puisqu'ils :

- Représentent une zone humide/lac internationalement important et un grand couloir forestier généré par la voie d'une rivière, contenant des sites RAMSAR;
- Les populations locales dans ces zones sont extrêmement dépendantes des ressources naturelles pour leurs moyens de subsistance - des moyens de subsistance qui seront menacés par l'exacerbation de la variabilité climatique actuelle et du changement climatique;
- Les communautés ici montrent de la bonne volonté et demandent à essayer de nouvelles approches d'adaptation;
- Il y existe des initiatives de renforcement de capacités et/ou auxquelles des investissements dans les initiatives d'adaptation peuvent être liés ;
- Présentent des cas où le retour sur l'investissement soient probablement plus grand; et
- Ont l'accessibilité raisonnable à la lumière des besoins de suivi et de l'évaluation.

122. Des informations plus détaillées sur la sélection des sites au sein de ces zones sont présentées ci-dessous. Les zones du projet sont grandes sur une échelle nationale, et en effet sur une échelle régionale. Afin d'affiner les zones d'intervention, 11 sous-préfectures ont été choisies comme sites du projet, comme suit:

**Tableau 6: Préfectures et sous-préfectures dans la zone du projet et leurs régions administratives**

N°	Région administrative	Préfecture	Sous-Préfectures*	Observations**
1	Faranah	Faranah	Passaya	Riveraine du PNHN
			Beindou	Riveraine du PNHN
2		Kissidougou	Albadaria	Non riveraine du PNHN
			Sangardo	Non riveraine du PNHN
			Gbangbadou	Non riveraine du PNHN
3	Kankan	Mandiana	Kantoumanina	Non riveraine du PNHN
			Djalakoro***	Non riveraine du PNHN
4		Kouroussa	Banfèlé	Riveraine du PNHN
			Douako	Riveraine du PNHN
			Sanguiana	Riveraine du PNHN
			Cisséla	Riveraine du PNHN

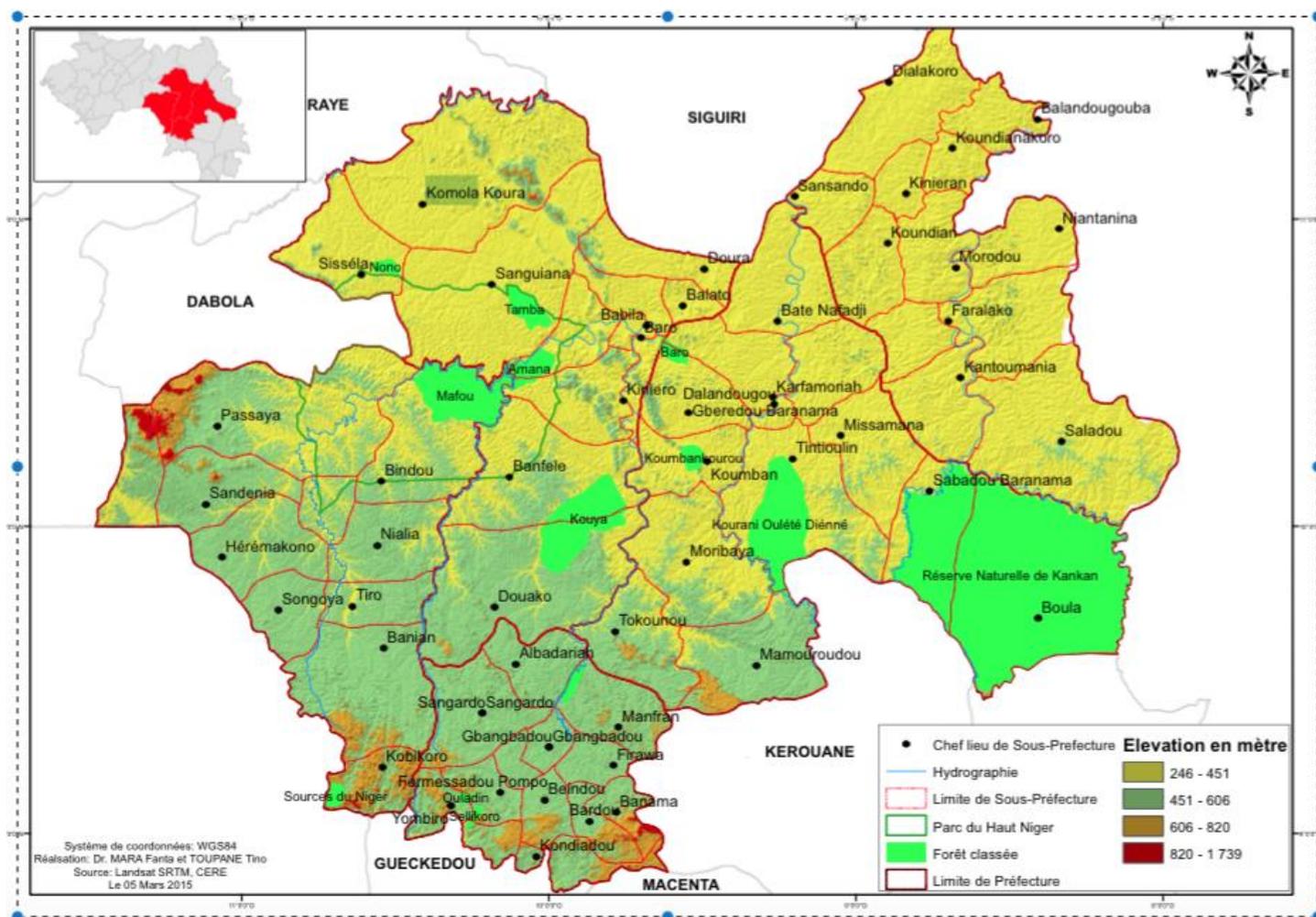
Notes:

\* La bibliothèque pour les sites en format Google Earth (.kmz) peut être consultée à travers ce [lien].

\*\* Se réfère à l'emplacement vis-à-vis du Parc National du Niger Haute (PNHN).

\*\*\* Autres sources peuvent se référer à "Dialakoro".

Figure 5: Carte des préfectures sélectionnées



### 1.6.1 Principales caractéristiques des sites du projet

123. Le Parc National du Haut Niger est centré autour de la réserve forestière du Mafou avec 52.000 ha ensemble avec, la zone environnante de chasse contrôlée, qui occupe un autre 156 800 ha, entouré d'une large zone tampon d'un autre 392 400 ha<sup>20</sup>. La zone qui pourrait être consolidé comme parc national est délimitée par les routes reliant les villes de Kouroussa, Banféfé, Faranah, N'Déma, Cisséla et Kouroussa. La zone est drainée par la rivière Niandan, qui coule à l'est du Fouta Djallon, et par la rivière coule vers le nord Mafou des plateaux de la Guinée, qui se réunissent à l'angle nord-est de la réserve forestière du Mafou pour devenir le Niger. La région est un plateau granitique relativement plat, avec plus de relief fournis par certaines vallées de cours d'eau.

<sup>20</sup>Sila surface et le contour du parc coïncident avec ceux de la Réserve de la biosphère [lien], il pourrait couvrir jusqu'à 647 000 ha. Pourtant, ce qui reste à l'ouest est un exercice de zonage entrepris pour le démarrage de la planification de la gestion du site et de reconsidérer les limites sur une base réaliste. Actuellement, le parc n'a pas une gestion efficace dans de nombreux fronts différents. En outre, une grande partie de l'utilisation des terres dans la zone entourant la réserve forestière Mafou, et qui pourraient composer le parc global, est l'utilisation agricole traditionnelle et ne diffère pas beaucoup de l'utilisation des terres dans les zones non considérées comme protégées.

124. **La réserve forestière de Mafou** est essentiellement inhabitée, avec des savanes boisées et des forêts galeries presque intactes le long des grands fleuves, ainsi que d'autres parcelles de forêt dans les dépressions et *bonés*<sup>21</sup>. Les forêts denses sont dominées par *Chlorophora excelsa*, *Erythrophleum guineense*, *Nauclea latifolia*, *N. pobeginii*, *Pterocarpus santalinoides*, *Syzygium guineense* et *Vitex doniana*. L'habitat de savane boisée comprend, savane boisée et savane herbeuse sur latérite. Les formations boisées sont caractérisées par les arbres *Afrormosia laxiflora*, *Combretum glutinosum*, *Daniellia oliveri*, *Annona senegalensis*, *Pterocarpus erinaceus*, *Lophira lanceolata* et *Uapaca togoensis*. Il y a aussi des zones de *Isobertia denses* (*I. doka* et *I. dalzielii*) bois. Les prairies sont dominées par *Andropogon gayanus*, *Hyparrhenia spp.* et *Imperata cylindrica*. La pluviométrie annuelle se situe entre 1.500 et 1.700 mm.

125. **Le Fleuve Niandan** avec le Niger et le Milo lie les secteurs supérieurs et inférieurs du Bassin du Niger et est extrêmement important pour ses fonctions hydrologiques, y compris le contrôle de l'inondation. Il abrite deux grandes zones humides d'importance internationale : le site Niger-Tinkisso RAMSAR avec 400,600 ha et le site Niger-Niandan-Milo RAMSAR, qui recouvre une zone de 1 046 400 ha dans la préfecture de Kankan. La zone de la source du Fleuve Niger est extrêmement importante comme ce fleuve énorme et ses bassins de l'aval dépendent de la qualité et la quantité de flux de cette source. Le Niandan est riche en poissons, y compris des espèces endémiques telles que l'*Arius gigas*. La pêche est une source importante de subsistance pour les populations locales, et traditionnellement et commercialement. A cause du développement de la pêche commerciale, y compris des pratiques non durables telle que la pêche à la dynamite, une surexploitation de certaines espèces économiquement importantes telles que *Late niloticus* et le *Labeo coulid* a été soulignée par certaines études.

126. Les **habitats naturels d'eau douce** dans la zone peuvent être décrits comme suit: des fleuves avec de grands lits de rivière qui montrent des rapides localisés et/ou des dépôts de sable (c.-à-d. le Milo, le Niandan, le Niger), des étangs inondés de façon saisonnière, des marais et des zones humides dans les plaines alluviales de certains de ces fleuves; des rivières secondaires qui comprennent des affluents des fleuves, habituellement entièrement bordées par la forêt riveraine, un réseau dense de ruisseaux tertiaires. Les cours d'eau du Fleuve Niandan (proches de Tokonou) et du Fleuve du Haut Niger (entre Tiro et Faranah) sont typiques des grands affluents du Haut Bassin du Niger, coulant à travers un plateau atteignant entre 400 à 500 m au-dessus du niveau de la mer, à mi-chemin entre leurs sources dans les montagnes de Loma-Man et la zone de confluence en aval de Kouroussa.

127. Le Fleuve Niandan proche de Tokonou a un plus grand lit de rivière (approximativement 100 m de large) avec une succession de sections du *potamon*, et des sections comme du *rhithron* montrant un flux de haute vitesse (des rapides sur le soubassement) dans un lit de rivière incisé. Les rapides supportent les communautés de rhéophytes qui incluent souvent des espèces à aire de distribution limitée et potentiellement menacées et par conséquent sont considérés comme un habitat naturel important<sup>22</sup>.

128. **Les populations** dans la zone du projet se basent sur l'agriculture en tant que moyen de subsistance. Un total de 95% de la population est impliqué dans les activités agricoles avec un focus sur l'agriculture de faible envergure. La zone forestière constitue aussi une source importante de nutrition pour les communautés dans les zones qui traditionnellement ont exercé des activités de cueillette et de chasse dans les forêts de la zone.

129. Le centre de la forêt du Mafou comprend 580 km<sup>2</sup> de forêt dense, principalement intacte qui fait une source importante de résilience pour beaucoup d'espèces dans la zone. Dans la zone tampon, la densité de la population est plutôt basse (8 -10 hbts par km<sup>2</sup>) et la plupart des villages n'ont pas plus de 250 habitants.

---

<sup>21</sup> Local name for an "ironclad" type of plateau, common in West Africa, with a high sloping edge.

<sup>22</sup>[http://www.riotinto.com/documents/R\\_Ch11\\_Biodiv\\_EN.pdf](http://www.riotinto.com/documents/R_Ch11_Biodiv_EN.pdf)

**Tableau7: La démographie et la densité dans la zone du projet**

N°	Préfecture	Densité (Hbts/Km <sup>2</sup> )	Population au Total (Hbts)
1	Faranah	17	223 682
2	Kissidougou	38	313 867
3	Mandiana	20	262 852
4	Kouroussa	16	227 799
<b>Total</b>			<b>1 426 464</b>

**Tableau 8: La démographie dans la zone de projet d'après le dernier recensement en 2014**

Préfectures	Sous-Préfectures	No. de ménages	Population		
			Masculin	Féminin	Total
<b>Faranah</b>	Beindou	2031	7845	8676	16 521
	Passaya	2954	9535	10314	19 849
<b>Kissidougou</b>	Albadariah	1996	8361	8786	17 147
	Sangardo	2538	10477	11169	21 646
	Gbangbadou	1976	5331	8306	13 637
<b>Mandiana</b>	Kantoumania	931	5796	5726	11 522
	Dialakoro	4094	31961	31198	63 159
<b>Kouroussa</b>	Banfèlè	3349	11936	12619	24 555
	Cisséla	4471	20177	21385	41 562
	Douako	3064	10459	11928	22 387
	Sanguiana	2776	11681	12128	23 809
<b>Total</b>			<b>133 559</b> (48,4%)	<b>142 235</b> (51,5%)	<b>275 794</b>

130. L'utilisation du feu est une pratique de longue date pour toutes les communautés qui habitent dans la zone. Traditionnellement, les paysans utilisent les feux de culture sur brûlis pour défricher la zone vers la fin de la saison sèche. Ces feux ont été décrits comme étant violents et très difficiles à gérer, en laissant de grandes zones dénudées et la végétation détériorée. Le bénéfice est de courte durée, puisque le sol est plus fertile pour une durée d'au plus 3 années après les feux. En même temps, les chasseurs et les cueilleurs, y compris les récolteurs de miel dans les zones forestières causant des feux locaux, utilisent aussi communément feu.

131. L'élevage du bétail est traditionnellement pratiqué à petite échelle par les populations locales. Pendant l'hivernage, les animaux sont gardés dans les pâturages, et puis déplacés aux champs après la récolte pendant la saison sèche. Les plus grands troupeaux ont été introduits principalement par les immigrants provenant de la Sierra Leone et du Mali qui, en même temps brûlent des zones pour régénérer l'herbe pour les troupeaux pendant la saison sèche. Ces feux pastoraux pour la plupart du temps ne sont pas solutionnés par les autorités d'après les études.

132. Le déboisement est un problème presque permanent dû à la demande croissante pour le bois de chauffe et le charbon de bois par les populations locales aussi bien que des centres urbains en Guinée et au Mali.

133. L'agriculture et l'élevage sont les activités principales de subsistance pour la plupart des ménages. Les zones cultivées par les ménages sont les plus grandes de toutes les zones fournissant les moyens de subsistance : la dimension moyenne des champs est de 2 ha, avec certains ménages fortunés travaillant entre 10 et 30 ha. La production agricole est dominée par le riz, le manioc, le maïs, et le fonio, mais plus de maïs est consommé dans la partie nord de la zone qu'ailleurs. La culture de l'igname est bien pratiquée dans la partie sud de la zone (Tinti-Oulen, Baranama, Missamana, etc.). La production rizicole est considérable dans la zone de savane de arborée et arbustive ; la récolte est destinée principalement à la consommation en suite à la vente. Le jardin maraîcher est pratiqué toute l'année par les femmes des ménages pauvres, mais s'intensifie au cours de la saison sèche.

134. La vente des récoltes du jardin maraîcher leur procure quelques revenus. Les vergers du cajou entretenus par les ménages fortunés fournissent aussi des occasions de travail pour les ménages pauvres pendant la récolte et, ensemble avec l'exploitation minière de l'or, aident à retenir les jeunes gens dans la zone. Ils avaient l'habitude d'entrer dans la zone boisée au sud pendant la saison sèche pour travailler dans les plantations de café, palmier et d'autres et dans l'industrie du bois de charpente.

135. L'élevage est sédentaire et consiste principalement en volaille et petits ruminants dans les ménages pauvres. À part la volaille, la vente des petits ruminants est généralement utilisée pour faire face aux dépenses des cérémonies. Les pauvres possèdent parfois un attelage de bœufs, alors que ceux qui sont fortunés élèvent de plus grands nombres de bétail, moutons et chèvres.<sup>23</sup>

### 1.6.2 Les sous-préfectures limitrophes du Parc National du Haut Niger

136. La région est à prédominance agricole. La terre arable potentielle s'élève à plus de 2,7 millions d'ha (100.000 ha de plaines alluviales) dont 400 000 ha sont cultivés annuellement. L'élevage du bétail et des petits ruminants est important dans la région. La contribution dans la production nationale de plusieurs récoltes de subsistance et des cultures marchandes est très importante (le coton, l'igname, le manioc, le fonio, l'arachide, le maïs). La population bovine constitue 34% de l'effectif national, les moutons 25% et les chèvres 17%.

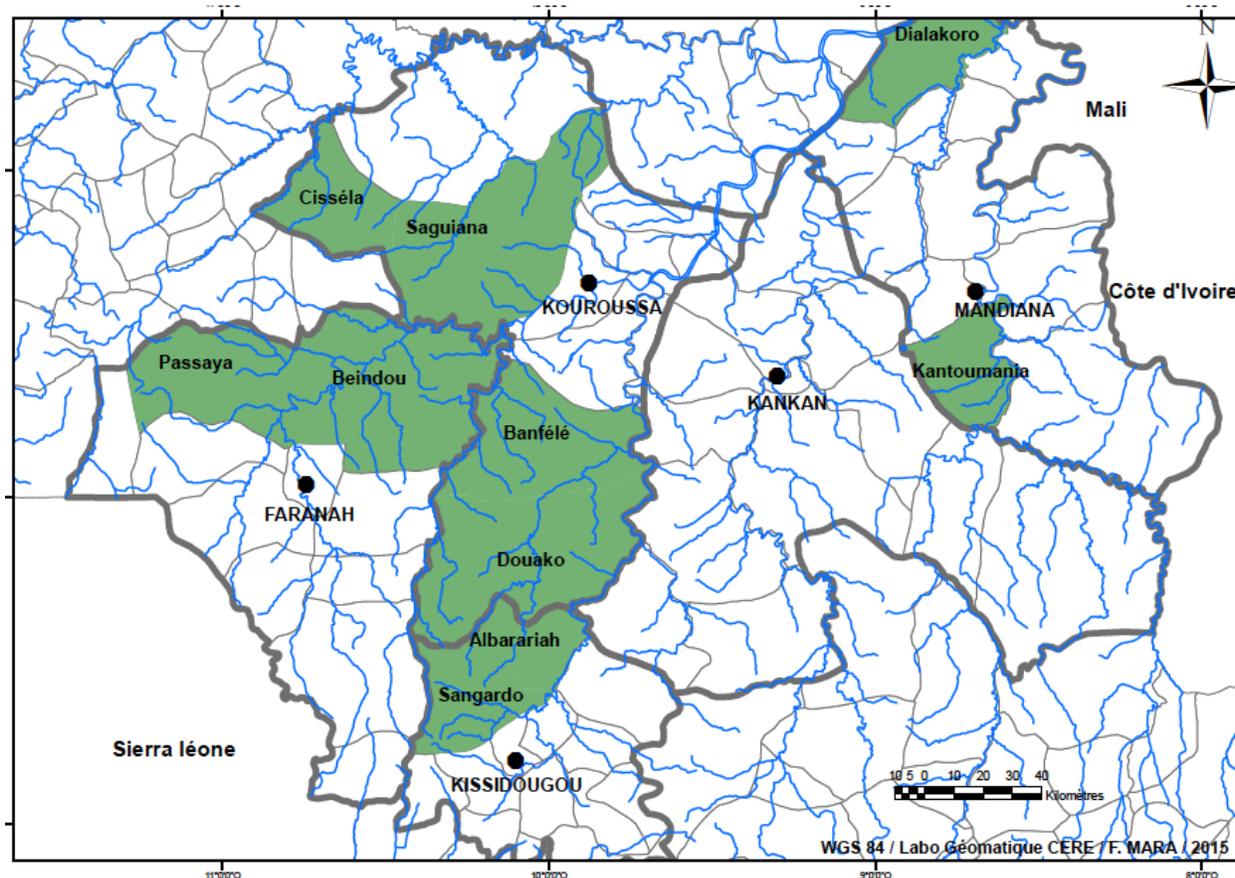
137. **Passaya et Beindou (Faranah)** sont riverains au PNHN. C'est une zone peu peuplée : 7% à 8% de la population. La végétation est moins dégradée mais sujette à l'exploitation forestière et aux feux de brousse. Cette région est caractérisée par une saison sèche de novembre en mai et une saison pluvieuse de juin en octobre. Le relief de Passaya est composé principalement de la longue chaîne de montagnes qui culmine sur le côté ouest à la frontière avec Dabola et Mamou, alors que la zone de Beindou est caractérisée par de vastes plaines alluviales du fleuve Niger et des principaux cours d'eau comme le Milo, le Kowa, le Biri, le Mafou, le Dikoly. La végétation est essentiellement constituée de buissons, de savanes arbustives et de quelques forêts galeries. La zone du Parc National du Haut Niger (PNHN) renferme les paysages les plus boisés. Les activités agricoles prédominent dans les communautés rurales, avec la majorité d'entre elles engagée dans la culture du riz et d'autres spéculations. La plupart des habitants prennent part à quelques autres activités telles que la chasse, l'élevage du bétail, la pêche et le potager.

138. **Banfele, Douako, Sanguiana, Cisséla (Kouroussa)** Ces sites sont dans le centre et autour du Parc du Haut Niger. Les sous-préfectures de Douako et Banfélè sont situés dans le cœur du parc et par la suite sont moins dégradées. Cependant, les feux de brousse sont fréquents et il n'y a pas des mesures concrètes prises par les gens pour les réduire. Les sous-préfectures de Cisséla et Sanguiana sont densément peuplées et par la suite les impacts sur les écosystèmes tels que les forêts et l'eau sont visibles.

---

<sup>23</sup>GUINEALivelihood Zone Map and Descriptions 2013, FEWSNET

Figure 6: Carte détaillée de la zone du projet avec les sous-préfectures en évidence (Note : la sous-préfecture de Gbangbadou fait aussi partie des sites d'intervention du projet)



139. **Banfélé** est situé entre les petites forêts Mafou et Kouya. La végétation se compose principalement d'arbustes et de savane boisée avec quelques galeries et forêts. La présence de certains exploitants forestiers relativement actif est notée. Le système de drainage est bien fourni. L'agriculture est extensif, traditionnellement basée sur le riz, l'arachide, le manioc et le maïs, l'élevage est pratiqué par la plupart des citoyens et concerne les bovins, ovins, caprins et volailles. La pêche se pratique dans tous les ruisseaux et les rivières. La chasse est une pratique courante dans tout le pays à l'aide de fusils de fabrications locales ou industrielles de calibre 12 ou 16. Cette activité est très organisée.

140. **Douako** est localisé au sud-ouest de la forêt classée de Kouya, riverain du PNHN. La zone est connue pour ses innombrables cours d'eau qui drainent de vastes plaines rizicoles. Le réseau hydrographique comprend une multitude de cours d'eau dont certains sont permanents et d'autres temporaires. L'agriculture occupe la première place parmi les activités socio-économiques des communautés, suivie de la pêche, de l'élevage, la chasse, la cueillette et l'artisanat.

141. **Les communautés de Cisséla et Sanguiana** sont situées le long de la route nationale entre Kouroussa-Dabola. La végétation se compose principalement de savane arbustive et boisée avec quelques forêts et zones boisées galerie ainsi que certaines forêts classées (Nono et Tamba). Les activités agricoles sont très répandues dans la région. Les principales cultures sont le riz, l'arachide et le maïs. La plupart des habitants possèdent également le pâturage du bétail dans la région. Il y a des zones de pâturage dans chaque district et village à travers les savanes. Ces ressources sont chaque année soumis au phénomène des feux de brousse qui compromettent leur capacité de résistance. Le système de drainage

est bien fourni. Les principales rivières sont Sérémoussaya, Soumandji, Takalatou et Tiri, (pérenne) ainsi qu'un grand nombre de cours d'eau temporaires. Les deux grands lacs sont Samaya et Djidjan-Fara. Parmi les activités socio-économiques des communautés, l'agriculture occupe la première place suivie par la chasse, la pêche, l'agriculture, la collecte et l'artisanat.

142. **Sangardo, Albadariah et Gbangbadou (Kissidougou).** C'est une zone humide qui reçoit plus de pluie qu'ailleurs, de 1700 mm à 2000 mm par an. La principale rivière est le Niandan, les autres principaux cours d'eau sont Mafou et Kouya. Un grand nombre de rivières et de ruisseaux irréguliers sont présents dans la zone. L'agriculture et la pêche sont des sources importantes de revenus pour la population locale. La dégradation des terres agricoles et des plaines inondables ainsi que la forêt en raison de l'exploitation du bois et l'expansion agricole est un problème.

143. **Kantoumania-Dialakoro.** La préfecture de Mandiana est le plus proche de la région du Sahel. Les précipitations dans les 1400-1500 mm en moyenne. Cependant, la région dispose d'un grand potentiel de ressources en eau (rivières, étangs) et est le foyer de vastes plaines d'inondation le long des rivières et du Sankarani FIE. La région est la plus productive de poissons dans la région et particulièrement important car une frayère à cause de ses courants calmes et profonds protégés par des forêts galeries. Avec une population de 63,159 habitants, la sous-préfecture de Dialakoro est la plus peuplée. Les formations de savane sont sous pression en raison des activités humaines (agriculture et mines d'or). La majorité des terres en jachère sont transformés en plantations de noix de cajou.

**Tableau 9: Critères de sélection des sites de projet et interventions proposées spécifiques aux sites**

Critères	Sites sélectionnés	Sous - préfectures/ villages concernés	Justification	Intervention proposées spécifiques aux sites
Sensibilité du site à la dégradation écologique et l'influence de la dégradation pourrait avoir une autre relative aux systèmes économiques et environnementaux	Zone riveraine des forêts classées de Mafou et de Kouya aussi bien que la zone centrale du Parc National du Haut Niger	Beindou Banfèlè Douako Sanguiana	Au cours de la dernière décennie (2005-2015), suite à la suspension de financements pour la protection et la conservation de ces ressources forestières, ces zones ont subi une dégradation accélérée et continue significative des écosystèmes (forêts, rivières, terres agricoles) qui menacent les moyens d'existence des communautés dépendant de la provision des services éco systémiques vitaux.	Activités de gestion des feux de brousse le long de l'axe Kouroussa-Cissela et Kouroussa-Banfèlè (Produit 1.4.1)

Critères	Sites sélectionnés	Sous - préfectures/ villages concernés	Justification	Intervention proposées spécifiques aux sites
Menaces et pressions spécifiques sur les écosystèmes (terres agricoles, rivières et forêts)	[2] Zone pré forestière	Passaya Cisséla	Suite à l'intensification des activités agricoles et l'expansion de l'exploitation des ressources naturelles, la zone enregistre une dégradation accélérée et significative des services écosystémiques vitaux qui mettent en péril la provision continue de services écosystémiques. Certaines forêts villageoises sont soumises à la déforestation pour l'extension des champs aussi bien qu'à l'exploitation incontrôlée du bois. L'érosion des sols menace la productivité des terres Les feux de brousse et l'exploitation artisanale minière contribuent à la dégradation accélérée des ressources naturelles.	Amélioration des techniques de gestion des sols et des techniques de contrôle de l'érosion (1.4.2) Réintroduction des variétés de cultures adaptées aux conditions locales (1.4.3) Améliorer les ressources agro-pastorales (1.4.5)
Menaces et pressions spécifiques sur les écosystèmes (rivières et zones humides)	[2] Zone pré forestière	Albadaria Sangardo Gbangbadou	Bassins versants, cours d'eau et zones humides importantes sont sous la pression grandissante des activités anthropiques et des impacts du changement climatique. Les sécheresses accrues des rivières et zones humides ont un effet négatif sur la productivité agricole et la fourniture de services écosystémiques.	Réhabilitation adaptative des bassins versants (1.3)
	Savane et plaines inondables le long des rivières Sankarani et Fié.	Kantoumanina (proximité de Niger-Niandan-Milo Site RAMSAR, adjacente aux rivières Sankarani et Fié) Dialakoro (proximité du Site RAMSAR Niger-Tinkisso)		Réhabilitation des zones humides et re-humidification des plaines inondables (1.4.4)
Bonnes	Tous les sites	Villages où les		Renforcement de

Critères	Sites sélectionnés	Sous - préfectures/ villages concernés	Justification	Intervention proposées spécifiques aux sites
opportunités pour tirer profit des activités de support relatives aux coopératives	sélectionnés	programmes ou projets sont déjà en place et bénéficient d'opportunités de cofinancement		capacités, planification adaptative du paysage au climat, fournir des services d'informations climatiques, renforcer les capacités pour une gestion durable des ressources naturelles.

### 1.6.3 Vulnérabilité des sites du projet au changement climatique

144. Les populations habitant des villages sélectionnés pour les interventions celles de la périphérie de la zone du projet, sont exposées aux effets de la variabilité et du changement du climat. Leurs moyens de subsistance peuvent être réduits d'une année à l'autre selon les caprices des précipitations. La production peut être "aléatoire" eu égard à la qualité et la distribution de la hauteur des précipitations annuelles ainsi qu'à leurs effets conséquents sur la productivité des sols. Dans ces conditions:

145. Les écosystèmes terrestres ont une faible productivité; la production agricole ne couvrant pas les besoins en nourriture des populations et les pâturages sont de plus en plus insuffisants pour le bétail. De plus en plus, les communautés ont tendance à pratiquer un système de plusieurs récoltes par an pour compenser toutes pertes s'étant produites par des patrons erratiques de précipitations ou d'autres échecs de la récolte dues aux mauvaises conditions climatiques. Les récoltes insuffisantes entraînent également le défrichement de nouvelles terres à des fins agricoles, souvent dans des zones précédemment intactes au fur et à mesure que les gens pénètrent plus profondément dans les forêts et plus près des rivières à la recherche de terres arables. Ceci mène à des impacts négatifs et à plus de stress pour les écosystèmes vulnérables et met en danger la fourniture de services écosystémiques vitaux tels que les sols et les forêts (en particulier les galeries forestières) à moyen et à long terme.

146. L'écosystème aquatique souffre aussi des mêmes effets, en subissant beaucoup plus d'évapotranspiration. Il en résulte un épuisement rapide des eaux souterraines, et une incapacité de fournir l'eau nécessaire aux êtres humains et aux animaux pour survivre dans la zone. Des activités affectant la qualité de l'eau et modifiant les conditions hydrologiques des cours d'eau incluent: le défrichement (pour l'agriculture, la coupe du bois et les habitations humaines) au sein des bassins versants, surtout sur les pentes escarpées, causant l'érosion et le dépôt de sédiment dans les cours d'eau. Parmi les autres sources de contamination de l'eau qui représentent une menace pour les espèces aquatiques il y a l'agriculture, la pollution domestique et commerciale, ainsi que les activités minières artisanales traditionnelles. La pêche non réglementée est une menace potentielle pour les espèces de poissons d'eau douce, particulièrement certaines pratiques telles que la pêche à l'aide de poisons, la pêche au filet à petite maille et l'utilisation de petits barrages de rivière qui sont laissés en place après utilisation.

**Tableau10: Risques climatiques et impacts dans la Zone du Projet**

Risque climatique	Impacts sur les ressources naturelles	Impacts sur les activités socio-économiques
<b>Sécheresse</b>	Dessèchement des sols, des cours d'eau et des mares; Dégradation des têtes de sources et de ruisseaux; Étiage prononcé et envasement/ensablement des lits des cours d'eau, Perte de la biodiversité;	Baisse de rendements; Perte dans les récoltes; Prolifération des maladies et des animaux nuisibles aux cultures; Des conflits de travail ; Des conflits sociaux ; Diminution du revenu des paysans Perte dans le cheptel; Pénurie en eau; Migration de la faune; Occurrence des feux de brousse
<b>Inondations</b>	Perte de terres agricoles; Perte des ressources de la biodiversité; Pourrissement des tubercules; Érosion et perte de terres arables Humidité élevée du sol et de l'air	Destruction de l'infrastructure et de la machinerie; Perte en espèces animales et végétales; Perte en moyens de subsistance et en propriété; Prolifération des maladies d'origine hydrique Isolement des zones de production agricole; Destruction des plaines et leurs cultures
<b>Perturbation du régime des précipitations</b>	Perturbation des débits d'eau, Perte de biodiversité	Perturbation du calendrier agricole; Perte en récoltes et en revenus Rendements faibles des cultures; Exode rural; Faiblesse du pouvoir d'achat.
<b>De forts orages</b>	Accélération du processus de l'érosion; Envasement et sédimentation des cours d'eau; Glissements de terrain et coulées de boue	Destruction d'infrastructures; Pertes de vies humaines et de biens matériels; Déracinement des arbres; Destruction des récoltes.

147. Les moyens de subsistance des communautés sont plus précaires que jamais et la récupération est de moins en moins possible à cause des chocs consécutifs. Les stratégies adaptatives des ménages face à la dégradation des services écosystémiques incluent la culture accrue des variétés de contre saison, des variétés qui permettent de faire plus d'une récolte par an, la pratique d'autres activités génératrices de revenus telles que la vente du bois et du charbon de bois, l'accroissement de la consommation des produits forestiers non ligneux ou produits de cueillette et la dépendance aux produits importés.

**Tableau11: Situation de la sécurité alimentaire par région – PAM 2015**

Régions	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limitée	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
---------	----------------------	------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

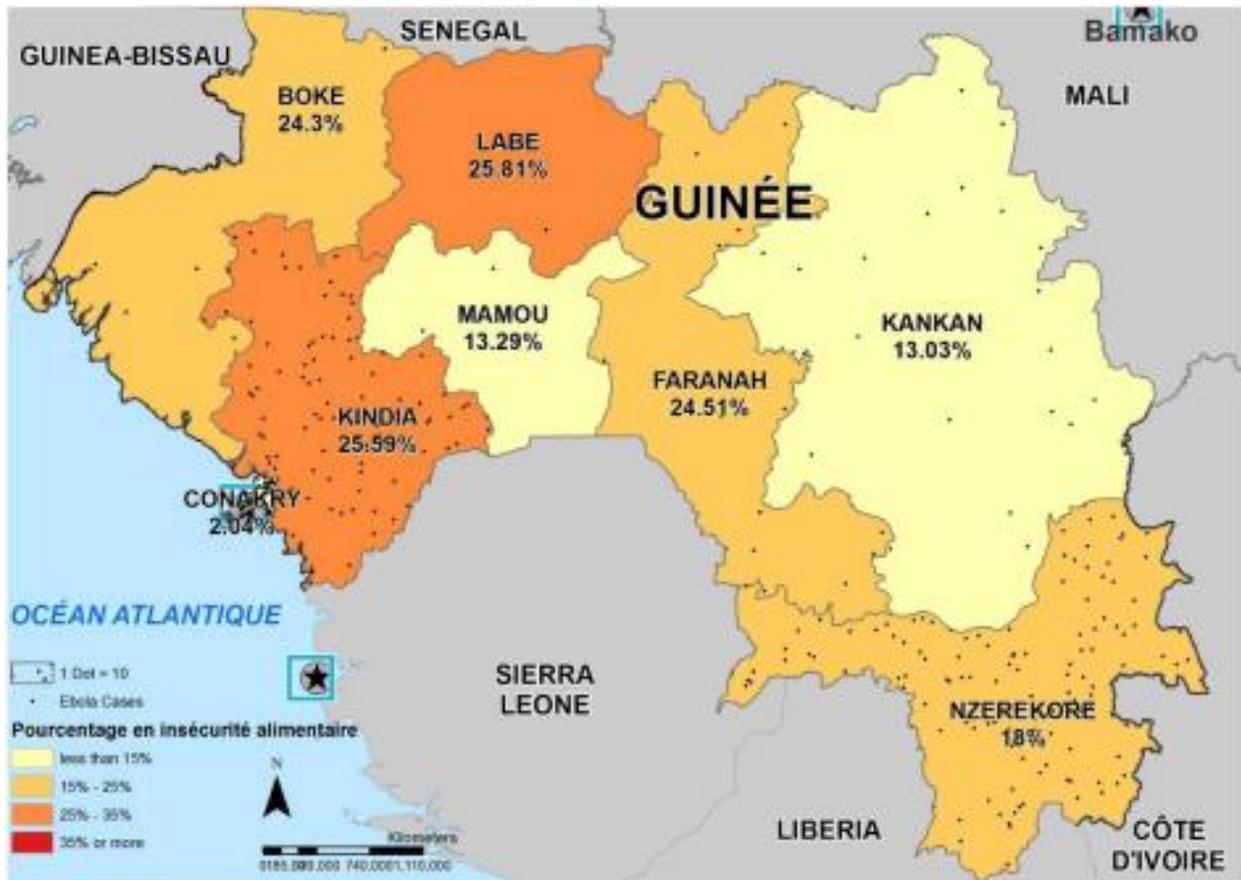
Boké	8%	68%	24%	0%
Conakry	42%	56%	2%	0%
Faranah	7%	68%	24%	1%
Kankan	20%	67%	13%	0%
Kindia	10%	64%	25%	1%
Labé	6%	68%	24%	2%
Mamou	15%	72%	13%	1%
Nzérékoré	13%	69%	17%	1%
<b>Moyenne nationale</b>	<b>17%</b>	<b>66%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>

Source : WFP 2015. Voir <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp277134.pdf>

148. Que ce soit en bonne ou mauvaise saison, les écosystèmes agro-sylvo-pastoraux sont extrêmement sensibles à la variabilité du climat, sur laquelle ils comptent pour fournir les biens et services aux populations locales. Il y a un lien étroit entre, par exemple, la hauteur de précipitations, la qualité du pâturage, le remplissage des étangs et la migration des espèces.

149. Finalement, toute évaluation de vulnérabilité de la population doit prendre en compte l'impact actuel de l'épidémie d'Ebola, qui a, à tout point de vue, aggravé les vulnérabilités existantes. Toutefois, cela a besoin d'être inséré dans un contexte de problème chronique lié à l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité. Partant du récent rapport du PAM, d'où sont tirées les données du tableau ci-dessus et la carte ci-dessous, sont tirées de : "En Guinée, 1,9 millions de personnes sont en insécurité alimentaire parmi lesquelles 59 000 personnes sont en insécurité alimentaire sévère. Les zones qui connaissent le plus grand nombre de ménages en insécurité alimentaire sont celles dans Kindia, N'Zérékoré, Boké, Kankan, Labé et Faranah. "Plus de la moitié de la population en insécurité alimentaire sévère sont à Labé et N'Zérékoré, ce qui montre que l'insécurité alimentaire n'est pas seulement présente dans les zones affectées par l'épidémie" (PAM 2015. *Evaluation de la Sécurité Alimentaire en Situation d'Urgence*). Les données actuelles de l'insécurité alimentaire modérée à celle sévère peuvent être utilisées comme un proxy pour les vulnérabilités préexistantes dans la zone du projet, constituant les données de base du projet.

Figure 7: Prévalence de l'insécurité alimentaire (modérée et sévère) et concentration de la maladie à virus Ebola (MVE) au niveau régional



Source : WFP 2015. Ibid. Voir <http://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp277134.pdf>

## 2 Stratégie du projet

### 2.1 Raisonement du coût supplémentaire du projet proposé

150. Le raisonnement détaillé du coût supplémentaire est fourni dans les sections ci-dessous.

### 2.2 Raisonement sur la conformité du projet avec différentes politiques

#### 2.2.1 Conformité avec le LDCF (Fonds PMA du FEM pour l'Adaptation)

151. Ce projet est entièrement compatible avec les deux buts des Objectifs Stratégiques du LDCF. Il répond à l'Objectif du Domaine Focal ACC2 : augmentation de la capacité d'adaptation afin de répondre aux impacts du changement climatique, y compris la variabilité, aux niveaux local, national, régional et global ; ACC2 Résultat 2.1 : la connaissance et la compréhension accrues de la variabilité climatique et des risques provoqués par le changement au niveau du pays et dans les zones vulnérables ciblées. Cela s'aligne avec la Composante 2 du projet, comme il se concentre sur comment étendre la connaissance et la compréhension aux groupes pertinents des parties prenantes sur des risques climatiques spécifiques affectant les sites prioritaires du PANA. Plus spécifiquement, le projet développera et appliquera un système complet d'informations agro-écologiques et hydrologiques, sur la planification et la prise de décision sur la gestion du capital naturel et social dans le contexte du changement climatique. Par l'intermédiaire de la formation et d'autres mesures, la durabilité du système sera obtenue. Le projet répond aussi à l'Objectif du domaine d'intervention ACC1 : Réduire la vulnérabilité aux impacts négatifs du changement climatique, y compris la variabilité, au niveau global, régional, national, et local en alignant l'intervention à deux résultats du domaine d'intervention. À travers la Composante 1, les activités du projet sont alignées au Résultat ACC2 1.2 (La Vulnérabilité réduite au changement climatique dans les secteurs du développement). Plus spécifiquement, il se concentrera sur la gestion des ressources naturelles en tant que secteur du développement et s'occupera des vulnérabilités spécifiques au changement climatique incorporées dans la gestion des capitaux naturels et sociaux. Finalement, le projet s'aligne au Résultat-ACC2 1.1 (Adaptation intégrée dans les cadres de développement plus larges au niveau du pays et dans les zones vulnérables ciblées. Il effectue cela en cherchant à améliorer, grâce aux composantes 1 et 2, la gouvernance à l'échelle du paysage dans les zones ciblées de manière à tenir compte des impacts supplémentaires du changement climatique sur la capacité des systèmes agro-écologiques et hydrologiques, afin de leur permettre de fournir des services et soutenir les moyens de subsistance. Le rapport coût-efficacité des mesures proposées sera surveillé et des leçons tirées.

152. Le projet proposé a été préparé en conformité avec les directives fournies par le FEM et le Fonds fiduciaire LDCF/SCCF. Le projet suit les orientations spécifiques du «Document de programmation pour le financement de la mise en œuvre du PANA sous le Fonds pour les PMA» (GEF/LCDF 2006). L'objectif du projet est également conforme à la portée des interventions attendues telle que formulée dans le document de programmation des PMA et de la décision 5/CP.9. Comme les impacts climatiques pèsent de façon disproportionnée sur les pauvres, le projet reconnaît les liens entre l'adaptation et la réduction de la pauvreté (GEF/C.28/18, 1(b), 29).

#### 2.2.2 La conformité avec les politiques du FEM

153. Le projet a été conçu pour satisfaire aux exigences globales du GEF (ou FEM en français) quant à sa conception et la mise en œuvre. Par exemple :

154. **L'appropriation nationale :** Comme mentionné ci-dessus, la Guinée a approuvé et a soumis son PANA en 2007. Cette proposition de projet s'intéresse à 6 priorités parmi celles identifiées dans le PANA. Le PANA a été préparé à travers un processus participatif, impliquant toutes les parties prenantes. En conséquence, ce projet est mis en œuvre par le pays et projet est compatible avec les stratégies nationales de développement telles que le Plan National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA); la politique Nationale de l'Environnement de 2012, le Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification, la SPANB (actuelle et nouvelle), la politique nationale du développement agricole (vision 2015) qui sont toutes détaillées plus haut.

155. La Guinée a signé et ratifié la CCNUCC en mai 1993 et est actuellement sur la liste des Pays les Moins Développés (PMDs). Elle a approuvé et soumis son Programme d'Action National d'Adaptation au CC (PANA) en juillet 2007 et est actuellement dans le processus de mise en œuvre des priorités identifiées. Constatant que d'autres priorités ont été traitées à travers des projets LDCF antérieurs, ce projet s'occupera des priorités suivantes identifiées par le Gouvernement et les parties-prenantes dans le PANA:

- Priorité 5: la protection et la restauration des écosystèmes fragiles ;
- Priorité 2: le Développement des connaissances et des bonnes pratiques (avec un focus sur la gestion de l'écosystème et des ressources naturelles);
- Priorité 3: la Promotion des technologies orientées vers l'adaptation. La dissémination des pratiques de conservation du sol ;
- Priorité 4: la promotion des techniques de gestion des feux de brousse ;
- Priorité 9: La réhabilitation des systèmes hydro-agricoles des plaines et des bas-fonds ;
- Priorité 12: la promotion des activités génératrices de revenus.

156. **Financement:** les critères de rentabilité ont été appliqués dans le choix des mesures et des modalités d'adaptation au cours du processus PANA. Au cours du processus PPG, des approches alternatives seront considérées et l'approche la plus rentable déterminée. Pendant la mise en œuvre, la coordination assurera des synergies entre les activités ayant un rapport avec des coûts rentables. Finalement, le niveau du cofinancement assure la rentabilité financière.

157. **Synergies institutionnelles et appui:** Le projet devrait être lié avec d'autres projets, programmes et initiatives concomitantes, y compris un projet en cours financé par le LDCF. Il complète plutôt qu'il duplique ces autres efforts du développement. Le projet sera mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, avec l'appui du PNUD qui jouera un rôle central et assurera la coordination et les synergies avec les autres projets, programmes, et initiatives. Dans ce cadre, il fournira l'appui institutionnel nécessaire.

158. **Suivi et Évaluation:** Le projet suivra les procédures de suivi et d'évaluation du FEM en plus des directives du PNUD sur le Suivi-Évaluation destiné aux projets d'adaptation. La gestion adaptative sera une composante clé de l'approche de gestion. Les détails du suivi et de l'évaluation seront articulés au cours de la phase de développement du projet. Pour mieux s'occuper des questions du genre, les indicateurs seront désagrégés par genre. Des repères par rapport au genre s'appliqueront (Veuillez-vous référer aux Sections 3.2. pour les détails supplémentaires sur ceci).

## 2.3 Appropriation par le pays : Motivation nationale et éligibilité

### 2.3.1 Motivation nationale

159. La Guinée est un des pays les moins avancés (PMA), est Parti de la CCNUCC (depuis 1994), et a terminé son PANA en 2007. Le projet AbE proposé, couvre 6 zones prioritaires identifiées dans le

PANA de la Guinée. En adéquation avec le PANA, ce PRODOC a été préparé à travers un processus participatif en conformité avec les exigences du PNUD et du FEM. Au cours de l'étape de la préparation du projet, de nombreuses réunions ont été tenues avec les parties-prenantes afin d'évaluer leurs intérêts et définir leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du projet (voir l'analyse des parties prenantes dans la section I, partie I pour une description des principaux intervenants et leur participation attendue/collaboration avec le projet). La conception du projet a bénéficié d'un atelier national de lancement destiné aux parties-prenantes (mars 2015); des visites sur le terrain suivi d'ateliers préfectoraux et régionaux. À l'issue de l'atelier national de validation des études de faisabilité seront effectuées par une équipe de consultants nationaux à qui on donnera la tâche d'identifier et de prendre en considération d'autres études et projets locaux, nationaux ou régionaux pertinents.

160. Le projet est en conformité avec le résultat de l'UNDAF #1 comme spécifié dans la Stratégie Nationale sur le Changement Climatique comme une question prioritaire. Aussi, il répond directement au Résultat 1.4 de l'UNDAF: " Des structures nationales et de la base pratiquent une approche intégrée de la gestion durable des ressources naturelles et prend en considération les effets des changements climatiques à travers l'adaptation et l'adoucissement."

161. En outre, le projet s'occupe directement des priorités dans la 2<sup>ème</sup> Communication Nationale pour la Guinée préparée pour la Conférence des Parties (COP) de la CCNUCC et développée avec l'appui du Ministère de l'Environnement, des Eaux et des Forêts. Des zones clés de vulnérabilité en Guinée identifiées dans le NC incluent des ressources en hydriques et forestières. Le projet renforcera les capacités d'adaptation des communautés locales ainsi que des services gouvernementaux déconcentrés et décentralisés au niveau communautaire afin d'être en mesure de s'occuper de l'adaptation d'une manière bien informée. La capacité systémique de s'occuper de l'adaptation en Guinée sera renforcée à travers des interventions ciblées aux niveaux de la politique, la planification et de la budgétisation.

162. Le PNUD a servi comme Agence de mise en œuvre pour trois projets PANA existants à travers la présence de son Bureau Pays et l'appui d'une Unité Régionale spécialisée de Coordination FEM.

### **2.3.2 L'éligibilité du pays**

163. La République de Guinée est partie à plusieurs Conventions internationales, y compris: (i) la Convention sur le Commerce International des Espèces en Danger (CITES) depuis 1981; (ii) la Convention RAMSAR depuis 1992; (iii) La Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique (UNCBD) depuis 1993; (iv) La Convention des Nations Unies de Lutte Contre la Désertification (UNCCD) depuis 1997; (v) La Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique (UNFCCC) depuis 1994; et (vi) La Convention sur le Contrôle des Mouvements Transfrontaliers des Déchets Hasardeux et leur Disposition depuis 1995.

164. Le Gouvernement guinéen est devenu signataire à la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement climatique (UNFCCC) en 1992 et est classé parmi les parties non-annexes I. La Guinée a développé et soumis son Programme d'Action National d'Adaptation (PANA) en 2007 et est autorisée à bénéficier du LDCF pour la mise en œuvre des mesures prioritaires du PANA. Dans la mise en œuvre des interventions prioritaires identifiées dans le PANA, le projet est logique avec la Conférence des Parties (COP9) et satisfait aussi des critères esquissés dans la Décision 7/CP.7 de l'UNFCCC et GEF/C.28/18. Il répond aussi à la Décision 1/CP.16 qui invite les Parties à rehausser l'action sur l'adaptation en "construisant la résilience des systèmes socio-écologiques y compris par la diversification économique et la gestion durable des ressources naturelles". Le projet a été approuvé par les points focaux nationaux et de l'UNFCCC et du FEM.

165. Le projet répond aux priorités immédiates d'adaptation et actions identifiées dans le PANA<sup>24</sup> de la Guinée. Ce projet est aligné avec et soutient les objectifs du PANA : i) le développement de technologies appropriées pour l'adaptation avec un l'accent sur les pratiques anti-érosions (3.2) ; ii) le développement d'un système d'alerte précoce (3.8) ; iii) la promotion de techniques de gestion des feux de brousse (4.1) ; iv) la gestion intégrée et l'amélioration de petites infrastructures hydrauliques (7).

## 2.4 Principes de Conception et Considérations Stratégiques

### 2.4.1. Les principes de conception

166. L'approche adoptée à la conception du projet est l'Adaptation Basée sur l'Écosystème (ABE) – en utilisant simplement la nature (la biodiversité et les services écosystémiques) pour aider à s'adapter au changement climatique en fortifiant, sauvegardant et construisant des capitaux 'naturels' et 'sociaux', y compris l'interaction entre eux. Les approches ABE peuvent englober la protection, la restauration et la gestion durable des ressources, sur le terrain et par la transformation en amont de la politique. La décision CBD X/33 propose une définition de l'ABE qui inclut la "gestion durable, la conservation et la restauration des écosystèmes, comme faisant partie d'une stratégie de l'adaptation globale qui prend en considération les Co-avantages sociaux, économiques et culturels multiples pour les communautés locales". Suivant cette ligne, la conception du projet se bâti à partir du capital de connaissances et de leçons sur l'ABE<sup>25</sup>.

167. La planification locale de l'adaptation utilisera les bonnes pratiques de participation et une approche 'transformative du genre'. La distribution inéquitable des droits, ressources et accès aux biens sociaux - aussi bien que quelques règles et normes culturelles – a comme résultat des rapports très asymétriques de pouvoir entre les hommes et les femmes. Cela contraint la capacité de beaucoup de femmes d'agir sur le changement climatique. Cependant, les hommes pauvres et marginalisés combattent souvent des contraintes semblables vis-à-vis d'autres rapports de pouvoir. Par conséquent, des approches d'adaptation innovées par les ONGs telles que Conservation International et CARE incluent 'donner aux femmes et aux hommes le pouvoir' de défier et de changer des inégalités profondément enracinées. Ces efforts sont perçues comme des 'activités transformatives du genre' qui s'efforcent à examiner, questionner et changer les normes et déséquilibres rigides du genre dans les rapports de pouvoir afin d'augmenter la résistance des communautés. Les activités transformatives du genre encouragent la conscience critique parmi les hommes et les femmes au sujet des rôles et des normes du genre; font la promotion de la place des femmes; défient la distribution des ressources et l'allocation des devoirs entre les hommes et les femmes; et/ou s'occupent des rapports de pouvoir entre les femmes et les autres dans la communauté, tel que les prestataires de services ou les chefs traditionnels.<sup>26</sup>

168. La mise en œuvre des activités pilotes sera basée sur une sélection et préparation soigneuses des études de faisabilité, y compris des informations sur coût-efficacité. Un accent sur le renforcement des capacités assurera que les mesures sont reproductibles et peuvent être mises en œuvre par les communautés locales sans la dépendance de l'appui extérieur afin que les mesures centrales maintiennent l'approvisionnement des services écosystémiques. Comme le processus de l'adaptation basée sur l'écosystème exige un changement dans les esprits et les pratiques des populations locales, l'accent sera

---

<sup>24</sup> Disponible sur le site internet de UNFCCC accessible ici [\[Link\]](#).

<sup>25</sup> Voir Travers *dans* la presse; UNEP et al 2012; aussi, Andrade et al 2011 (références intégrales à la Section 8)

<sup>26</sup> Aguilar L. (2009). Manuel de Formation sur le Genre et le changement Climatique, IUCN, UNDP et GGCA, Gland, Switzerland. CARE (2010). Adaptation, genre et participation des Femmes. CARE International Climate Change Brief. Disponible ici: [\[Link\]](#) (November 2013.)

aussi mis pour viser des chefs de village aussi bien qu'à identifier des "rôles modèles" ou des "champions locaux" parmi des groupes marginalisés et vulnérables qui peuvent servir en tant qu'exemple principal et fournir des conseils à leurs pairs.

169. Les principes clés de conception pour le projet sont par conséquent :

- Faire la promotion des approches multisectorielles.
- Opérer à des échelles géographiques multiples.
- Intégrer des structures flexibles de la gestion qui permettent la gestion adaptative.
- Minimiser les compromis et maximiser les synergies avec les objectifs de développement et de conservation pour éviter des impacts sociaux et environnementaux négatifs involontaires.
- Incorporer la science et la connaissance locale les plus disponibles et stimuler la génération et la diffusion de la connaissance. Faire la promotion des écosystèmes résistants et des solutions basées sur la nature afin de pourvoir des avantages aux gens, surtout les plus vulnérables.
- Favoriser la résilience des écosystèmes et des solutions axées sur la nature à fournir des prestations aux personnes, en particulier les plus vulnérables.
- Être participatif, transparent, responsable et culturellement approprié, englobant en même temps l'équité et les questions du genre.

170. La conception de base du projet incorpore plusieurs projets développés par le biais du PANA, et apporte une valeur ajoutée en les réunissant ensemble où des leçons et processus, peuvent être partagés. La conception du projet est en adéquation avec le PIF, mais raffiné par les études et les consultations entreprises pendant la phase de Préparation du Projet, comme suit:

- Des études sectorielles sur le changement climatique, la gestion des ressources naturelles, des pratiques agro sylvo pastorales et hydrologiques.
- L'analyse des parties-prenantes pour les composantes 1 & 2.
- L'atelier de lancement au niveau national.
- La mission de terrain dans la zone du projet y compris des consultations et des interviews avec des communautés locales et les autorités.
- Des interviews et des questionnaires à l'endroit des partenaires et des parties-prenantes aux niveaux national, régional et local.
- Validation des résultats de la mission sur le terrain et des activités proposées avec les principaux intervenants au niveau national.

## 2.5 Objectifs, résultats, produits (ou réalisations) et activités du projet

171. **L'Objectif de Développement du Projet** est de contribuer à la gestion et à la réhabilitation des écosystèmes pour l'adaptation au changement climatique.

172. **L'Objectif (immédiat) du Projet** est de réduire la vulnérabilité des communautés locales du bassin supérieur du fleuve Niger aux risques supplémentaires posés par le changement climatique et renforcer leur résilience de manière générale à travers une approche axée sur les écosystèmes qui se concentre sur les bassins versants, les pratiques d'utilisation des terres et la capacité d'adaptation.

173. Afin d'accomplir cet objectif et sur la base de l'analyse des obstacles du projet - qui a identifié : (i) le problème abordé par le projet ; (ii) ses causes fondamentales ; et (iii) les obstacles qu'il faut surmonter pour le résoudre réellement (voir Section 1.3) - l'intervention a ciblé deux composantes.

## Composante 1: Le travail sur le terrain

### *Renforcement de la résilience des communautés vulnérables au climat dans les sites sélectionnés à travers une approche axée sur l'écosystème*

**Résultat 1: La résilience climatique des moyens de subsistance tributaires des ressources naturelles dans les sites du projet est assurée par la sécurisation du flux continu des services agro-écologiques et hydrologiques essentiels dont ils dépendent.**

[Note de traduction : « résultat » ici correspond à « outcome » en anglais]

#### *Le point de départ (« baseline ») pour la Composante 1 – Le développement rural sur le terrain*

174. Sous la Composante 1, le projet travaillera en vue d'améliorer la gestion des bassins versants et de stabiliser les pratiques d'utilisation des terres comme un moyen de réduction de la vulnérabilité et d'augmenter la résilience des communautés locales afin qu'elles soient mieux placées pour faire face à des risques climatiques supplémentaires. Afin d'accomplir ces objectifs, il faut un changement tangible dans plusieurs aspects des moyens de subsistance des populations. Par exemple, il faut que la gestion des terres au sein des bassins versants, des berges des rivières, des zones humides et des zones boisées, s'assure de la préservation des services écosystémiques essentiels. Les techniques agricoles devraient être intensifiées, écartées de la méthode itinérante sur brûlis et ne plus être basées sur le déboisement. Les activités pastorales se conformeront aux besoins de maintenir la productivité des sols et éviter également l'usage ostentatoire du feu. C'est pourquoi beaucoup de programmes qui constituent le point de référence mettent l'accent sur la bonne gouvernance de l'utilisation des terres, la gestion de l'eau, des ressources naturelles et en un mot, des programmes du développement rural. Ces programmes abordent les aspects les plus importants des efforts en cours pour développer les moyens de subsistance ruraux dans la zone du projet.

175. La question des moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles, y compris l'eau, est traitée par plusieurs interventions en Haute Guinée. Bien que quelques-unes des interventions aient pu être ralenties et arrêtées temporairement à cause des impacts de l'épidémie d'Ebola dans la région, la plupart est considérée comme étant en cours sur ce plan.

176. En particulier, les programmes, projets et initiatives suivants fournissent le point financier de référence pour la Composante 1: le **PDRI-HGO**, le **PUAPA 3**, la **PPAAO-Guinée**, le **Programme Conjoint de l'ONU pour Kankan**, et la contribution du PAM pour la Guinée. A l'exception du Programme Conjoint de l'ONU, les autres initiatives mentionnées au point de référence peuvent être catégorisées comme étant des 'programmes de développement rural'. Ils produisent des résultats en termes de rendements et des revenus croissants par des techniques améliorées de culture, d'amélioration des chaînes de valeurs, l'accès à la mécanisation et des améliorations dans l'infrastructure. Bien qu'il arrive à terme cette année, le PDRI-HGO a contribué à améliorer des conditions de vie dans la zone du projet en facilitant l'accès à l'eau potable, en reliant des zones de production et en développant des plantations de cajou. Il a aussi construit des forages supplémentaires dans les préfectures de Dinguiraye et Kouroussa et a amélioré la gestion hydro-agricole des lits majeurs. Le PPAAO est en démarrage en Guinée et le PUAPA2 doit commencer toujours en 2015, une fois que les crises d'Ebola seront maîtrisées et la réponse d'urgence portera ses fruits. Ces programmes se concentrent respectivement sur les cultures de rente et de subsistance. PPAAO Guinée a cofinancé le projet à hauteur de 9 millions US Dollars. Indépendamment de la façon dont ces deux nouveaux programmes se dérouleront exactement sur le terrain, ils auront certainement un impact sur les terres cultivables et le revenu dans la zone du projet, comme c'est le cas de beaucoup d'interventions en développement rural. Ce sera important

d'assurer que les Garanties Sociales et Environnementales récemment établies par le PNUD ou des Garanties Environnementales WB sont soutenues pour éviter du déboisement et de la dégradation supplémentaires, puisque souvent des décisions sur l'allocation et usage des terres sont prises localement et non pas là où le financement pour les activités agricoles est approuvé. Le Programme Conjoint des Nations Unies pour Kankan se construit sur les niches programmatiques de l'UNICEF, de l'UNFPA et du PNUD et soutient des communautés à faire face à plusieurs défis d'une manière synergétique. Il se concentre généralement sur les groupes vulnérables tels que les femmes et la jeunesse, appliquant l'approche d'une 'base appropriée' au développement. Il inclut aussi des activités qui favorisent la réduction du déboisement, la gestion améliorée du feu et la protection des écosystèmes critiques, tels que les forêts galeries. Cela sera accompli par la création des forêts communautaires et le renforcement des capacités de gestion locale du feu. L'effet attendu de cette dernière activité est cependant limité. Bien que la contribution du PAM constitue un apport significatif à la résilience des populations, elle ne constitue pas forcément une résilience climatique.

177. Deux autres programmes de développement rural actifs dans la zone du projet, méritent d'être mentionnés, mais font partie du point de comparaison financier d'un autre projet PNUD-FEM LDCF: Le premier est le PNAFA<sup>27</sup> qui bénéficie directement approximativement à 10,000 fermiers locaux, dont la majorité en Haute Guinée et qui sont organisés au sein de trois fédérations (CNOP) dans les préfectures de Kankan, Kouroussa, Mandiana et Kissidougou. Le second est la Phase PDS II<sup>28</sup> qui a un focus sur le développement social et rural de façon générale et il est actif dans Kouroussa et Mandiana. Un élément clé au sein de ce programme est l'appui à l'établissement du Fonds du Développement Économique et Social, la promotion de l'entrepreneuriat local, la création de l'emploi, la décentralisation et la bonne gouvernance.

178. Quelques programmes de restauration des zones humides et de gestion des bassins versants ont été mentionnés aussi dans la description du point de référence. Ceux-ci comprennent IUCN/REPASE, WWF-Int PSE pour le site Niger-Niandan, Milo, RAMSAR et l'appui financé par le GIZ à l'ABN. Tous ceux-ci ont produit des résultats intéressants dans la gestion des bassins versants tenant compte de leurs propres contraintes. Bien que le changement climatique fût un élément présent dans la conception des programmes, leur impact sur le terrain est resté limité et l'approche à l'adaptation n'a pas forcément été systématique.

179. Les différents programmes de développement rural et de gestion des bassins versants, aussi bien que le Programme Conjoint des Nations Unies pour Kankan fournissent un bon point d'entrée pour le projet LDCF proposé en termes d'interventions avec les communautés et les parties-prenantes locales dans les activités productives et dans le développement de leur capacité pour la gouvernance des ressources. Ils font aussi la promotion d'opportunités pour la gestion durable des ressources naturelles (GDRN) et la diversification des activités génératrices de revenus à travers l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche. Plusieurs parmi les programmes de développement rural, améliorent l'accès aux ressources aquatiques. Il y a d'importantes leçons à apprendre, à partir desquelles le projet peut se bâtir, en ce qui concerne la gestion concertée des sous-bassins et des zones humides dans les deux programmes menés par des ONGs pour le Tinkisso et le Niger-Niandan-Milo. En général, des efforts de

<sup>27</sup>Programme National D'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles (PNAFA), financé par le FIDA et le Gouvernement de Guinée, \$48 million (2010 - 2016). Le PNAFA est un programme concernant l'ensemble du pays qui vise à renforcer la capacité des organisations de fermiers et à développer des chaînes de valeurs pour les fermiers à petite échelle dans des sous-secteurs à bon potentiel économique. Le programme fait une attention particulière à l'implication des femmes et des jeunes gens dans ses activités.

<sup>28</sup>Projet de Développement Social Durable de la Haute et Moyenne Guinée (PDS) - Phase 2 (2010-2013), financé par l'AfDB, avec un budget de la deuxième phase de \$10.9 million. Ce projet est mis en œuvre dans les Régions Moyenne, Haute et Forestière de la Guinée. Kouroussa, Kérouané et Mandiana sont des préfectures ciblées. La première phase du PDS a visé : (i) l'appui à la décentralisation et à la gouvernance locale par le renforcement des capacités des parties-prenantes à participer au développement local et aux processus démocratiques; et (ii) l'amélioration de l'accès des démunis aux services socio-économiques de base en développant la capacité productive et la mise en place d'un Fonds du Développement Social. La Phase PDS II est destinée à consolider les résultats de la Phase I et préparer les outils et les mécanismes pour établir le Fonds du Développement Économique et Social (FDES), l'instrument adopté pour soutenir les résultats du PDS Phase I.

développement habituels dans la zone du projet s'occupent des problèmes de la pauvreté, de l'accès à des services sociaux et à la capacité, mais ils ne prennent pas complètement et activement en considération les effets envahissants du changement climatique. Plusieurs programmes prévoient la formation. Cependant, les impacts du changement climatique ne sont pas un sujet spécifique dans les différentes activités de renforcement des capacités. Dans la réponse du point de comparaison, les vulnérabilités influencées par le climat liées aux *capitaux naturels* (des cours d'eau, des forêts, des pâturages de savane) et aux *capitaux sociaux* (des moyens de subsistance et des systèmes d'utilisation des terres), ne sont pas par conséquent, traitées suffisamment.

180. **Le montant estimé du 'projet du point de comparaison' pour la Composante 1 est de \$74 million, dont \$9 Millions contribuent au co-financement du projet.**

*Additionnalité pour la Composante 1 – Générer des bénéfices de l'adaptation dans les capitaux naturels et sociaux pertinents en renforçant la résilience de l'écosystème et en préservant le flux soutenu des services qu'ils rendent aux personnes vulnérables.*

181. Sans le projet de l'adaptation, les initiatives actuelles du point de comparaison ne seront pas efficaces dans l'augmentation de la résilience globale et dans la réduction des vulnérabilités climatiques pour deux raisons: i) la considération inadéquate des risques du changement climatique, ii) la compréhension et la capacité inadéquates de gérer ces risques au niveau plus large du paysage. Globalement, des changements dans le climat actuel réduiront la résilience et la capacité régénératrice des écosystèmes. La diminution du ruissellement de surface pourrait devenir une catastrophe écologique et mener vers l'effondrement de nombreuses activités économiques et sociales dépendant des ressources en eau.

182. Les conditions de sécheresse prolongée pendant plusieurs mois par an et les effets de la baisse des débits des aquifères, entraîneraient le tarissement des puits et sources d'eau. Ce rabattement du plafond des nappes souterraines se traduira par des coûts élevés des infrastructures hydrauliques, la baisse des rendements de points d'eau pourrait générer un stress hydrique sévère. Le système hydrologique du Bassin du Haut Niger n'est pas seulement d'importance vitale pour les moyens de subsistance des communautés locales, mais aussi pour les pays en aval. Les zones riveraines, les zones humides et les forêts sont particulièrement vulnérables. Le Bassin du Haut Niger draine plus de 100.000 kms<sup>2</sup> en Haute Guinée, une zone qui est caractérisée par un relief accidenté vers le cours supérieur, les rendant particulièrement vulnérables à l'érosion<sup>29</sup> du sol. Alors que le gros du problème actuel est dû au fait que la couverture végétale a été réduite, les impacts du changement climatique, y compris des événements extrêmes plus fréquents dans le temps, exacerberont ce problème. Le projet vise aussi la gestion de l'écosystème adaptative au climat, en se concentrant sur les forêts et les savanes. Globalement, les écosystèmes de la forêt et de la savane deviendront de plus en plus vulnérables. Cela aura un impact négatif sur la disponibilité des ressources telles que le bois de construction, le bois énergie (bois de chauffage et charbon de bois), les Produits Forestiers non Ligneux (PFNL), la protéine et la fibre.

183. *Dans le scénario alternatif rendu possible par le projet LDCE*, la vulnérabilité climatique des écosystèmes clés sera réduite et leur résilience renforcée par des mesures d'adaptation. Le but est de démontrer des options d'adaptation dans des paysages différents aux risques du changement climatique. Des mesures proposées sont supplémentaires à la situation prédominante de la dégradation progressive, parce que la tendance imposée par le changement climatique et la variabilité pousseront ces habitats naturels au-delà de leur point de résistance, avec des conséquences catastrophiques pour les moyens de subsistance locales. Prévoir des points de résistance est difficile. D'où, une approche préventive et bien organisée qui inclut aussi la restauration de la structure, la fonction et la productivité des écosystèmes est une mesure

<sup>29</sup>Voir par exemple Andersen, I. et al. (2005): "The Niger River Basin: A Vision of Sustainable Management", World Bank Publication.

d'adaptation qui va au-delà du point de comparaison. Sous les conditions prédominantes en Guinée, l'approche basée sur l'écosystème a aussi un bon potentiel pour être plus rentable et durable que des solutions d'adaptation basé sur l'infrastructuel au changement climatique.

184. Plus spécifiquement, le projet introduira, comme mesures d'adaptation de zéro regret ou de regret-minime sur le terrain, une série de techniques qui aideront systématiquement les populations à s'adapter au changement climatique. Cela sera basé sur le développement participatif des directives (par exemple des protocoles communautaires) pour l'usage et l'exploitation des services et des ressources dans trois types d'écosystèmes (les zones humides, les forêts/des savanes, les fleuves). Le projet produira des avantages de d'adaptation sur deux fronts : premièrement par des cadres institutionnels et de planification; et deuxièmement par des mesures concrètes d'adaptation basées sur l'écosystème. Pour ce faire, il se concentrera sur les bassins versants et les utilisations des terres comme points d'entrée programmatiques. Ceux-ci comprendront la réhabilitation des berges et des forêts galeries, le contrôle et la prévention de l'érosion aggravée par le climat et la préparation anticipée aux événements climatiques extrêmes. Il inclura aussi la gestion du feu adaptée au climat à travers de vastes paysages enclins au feu avec une biomasse importante. Il présentera également des approches novatrices de gestion du bétail et des pâturages. Le projet travaillera vers la démonstration que ceux-ci peuvent être des options d'adaptation, avec un caractère supplémentaire clair vis-à-vis des interventions existantes et planifiées dans le Bassin du Haut Niger, qui ne traitent pas suffisamment les vulnérabilités climatiques.

#### **Réalisations et Activités de la composante 1**

[Note de traduction : « réalisation » ici est synonyme de « produit » ou « outputs » en anglais]

185. Dès le démarrage, les activités sous la Composante 1 bénéficieront de la planification du paysage adaptée au climat couvrant la zone entière du projet (**Réalisation 1.1**). Elles développeront également l'architecture institutionnelle pour la mise en œuvre du plan d'adaptation climatique au paysage, engageant des partenariats à plusieurs niveaux avec les parties prenantes pour soutenir les activités de terrain mais aussi former les parties prenantes clés (**Réalisation 1.2**).

186. Sur cette base, une série de mesures d'adaptation à l'écosystème seront mises en œuvre sur le terrain. Le premier ensemble de mesures d'adaptation basées sur l'écosystème se concentrera sur les bassins versants (**Réalisation 1.3**), comme la disponibilité et la qualité de l'eau à travers le paysage seront hautement impactées par le changement climatique. Les résultats des travaux de réhabilitation aideront à équilibrer les besoins sociaux et économiques des populations riveraines vulnérables face au changement climatique, en produisant des avantages aux futures générations et à d'autres en aval. Les sites sélectionnés au niveau des bassins versants importants, tributaires du Fleuve Niger seront reconfirmés à travers la consultation pendant la phase de lancement. Parmi ces bassins, ceux du Milo, du Niandan, du Mafou, du Tombali et du Tinkisso qui forment de vastes sous-bassins seront privilégiés. Des forêts galeries dans les zones critiques seront réhabilitées pour jouer un rôle clé dans l'infiltration, la protection des berges et le maintien du flux de base (*Activités 1.3.1*). Cela s'effectuera en éliminant les facteurs de stress qui créent des obstacles à la régénération de la végétation. Une cible minimum de 8.000 ha dans des méandres de cours d'eau à risques sera impactée positivement, principalement le long des berges. Ces mesures seront combinées avec la protection des berges basée sur la mise en défense (*Activités 1.3.2*). Le but est de contrôler et prévenir l'érosion aggravée par le climat, les inondations et l'effet de la sécheresse sur les cours d'eau. En outre, des barrières et bio-barrières, des barrages de contrôle et des petits réservoirs polyvalents seront construits là où il y aura le besoin et selon des études qui tiennent compte des rigueurs du changement climatique (*Activités 1.3.3*). Cela assurera la qualité et la quantité d'eau durant les périodes de sécheresse et évitera l'envasement des cours d'eau et les dommages aux récoltes pendant les périodes d'inondation. L'usage des nattes de fibre biodégradable, des grosses bûches, du rip-rap, aussi bien que des géotextiles et des gabions comme matériels sera préféré, introduisant l'innovation et la recherche à base communautaire (*Activités 1.3.4 et 5*).

187. Le deuxième ensemble de mesures d'adaptation basées sur l'écosystème se concentrera sur de nouvelles pratiques d'utilisation des terres (**Réalisation 1.4**), mais sous angle climatique dans le but d'obtenir le flux soutenu des services et des avantages rendus par les écosystèmes aux communautés vulnérables dans la zone du projet avec un accent sur les forêts, les zones humides et les terres agro-pastorales. Les activités comprendront la gestion adaptative des feux de brousse (*Activités 1.4.1*), la gestion améliorée des sols et le contrôle de l'érosion, principalement sur les terres agricoles (*Activités 1.4.2*), la réintroduction de variétés adoptées localement prometteuses et résilientes au climat (*Activités 1.4.3*), la réhumidification adaptative au climat des zones humides ciblant au moins 2 des 4 sites RAMSAR dans la zone du projet (*Activités 1.4.4*). Une autre catégorie d'activités se réfère aux ressources agro-pastorales (*Activités 1.4.5 et 1.4.6*). Enfin, le projet promouvra la recherche et l'apprentissage communautaires (*Activités 1.4.7*). La formation des groupes d'éleveurs et d'agriculteurs sera un aspect essentiel de toutes les activités sous ce résultat. Cela aidera à compléter les activités tendant à la création d'incitations pour le changement dans les pratiques d'utilisation des terres.

188. A cause de la complexité des activités liées aux résultats 1.3 et 1.4, il sera important de faire une avancée sur les résultats 1.1 et 1.2 en premier, comme ces deux seront corrélés à la planification et à l'organisation des activités sur le terrain. Pour cette raison, la mise en place de certaines activités liées aux résultats 1.3 et 1.4, leur méthodologie et leurs coûts sont décrits en termes globaux dans ce document de projet. Ce souci sera dûment résolu à travers une planification adéquate pendant la phase de lancement du projet et lorsque les activités liées aux Résultats 1.1 et 1.2 seront consolidés. Cela ne devrait pas prendre plus d'un an pour être exécuté.

189. A la fin de l'an 1 de mise en œuvre effective du projet, il est attendu ce qui suit :

- (i) Une planification approfondie, la sélection de sites réels et la budgétisation des activités liées aux résultats 1.3 et 1.4 seront réalisées intégralement, notant que le projet et le PNUD pourraient faire appel à une assistance technique spécialisée pour appuyer à la planification des activités. (ex : hydrologues, ingénieurs, agronomes, experts de systèmes pastoraux, experts en mobilisation communautaire, spécialistes des impacts environnementaux, etc.)
- (ii) Un plan d'approvisionnement détaillé avec un focus sur les résultats 1.3 et 1.4 a été déjà préparé et approuvé par le PNUD et la Direction du projet.
- (iii) La mise en œuvre de quelques étapes préliminaires dans ce plan d'approvisionnement (par exemple, la finalisation et l'approbation de documents) est à un niveau avancé.
- (iv) Certains processus sont liés à la consultation et la mobilisation des parties prenantes/Communautés qui sont destinés à « préparer le terrain » pour les activités liées à ces deux résultats.

190. L'additionnalité pour la composante 1 concerne la génération de bénéfices de l'adaptation des actifs naturels et sociaux concernés par le renforcement de la résilience des écosystèmes et la sécurisation du flux continu des services qu'ils rendent aux personnes vulnérables.

191. **Les coûts supplémentaires pour générer des avantages d'adaptation dans la composante 1 ont été estimés à 6,4 millions de dollars, avec un cofinancement de \$99.2M, dont \$9 M proviennent de la Baseline et se réfère au PPAAO-Guinée (donc, \$90.2 M net), et avec un total qui atteint presque \$97 million** (voir paragraphe 208 plus bas sur la note de cofinancement pour les deux composantes et les coûts de gestion).

**Composante 1:**

Financement de base (« <i>baseline</i> »):	\$ 74,0 M
Cofinancement net du financement de base :	\$ 90,2 M
Subvention demandée au LDCF:	\$ 6,4 M
<b>TOTAL pour l'alternative :</b>	<b>\$ 96,6 M</b>

**Réalisation 1.1**

**La planification adaptative au changement climatique à l'échelle du paysage pour la résilience dans la zone du Projet est effectuée suivant une approche dynamique et participative.**

192. Sous ce résultat, le projet se focalisera sur la planification adaptative du paysage au changement climatique couvrant toute la zone du projet. Le but est de cartographier les services éco systémiques et les vulnérabilités au niveau du paysage, chose essentielle pour prioriser et établir les coûts des actions sur place. Il sera construit sur un système consolidé d'autres exercices de cartographie produits par des interventions préliminaires, mais il ajoutera des modèles imbriqués du changement climatique. Le produit sera un plan du paysage adaptatif au changement climatique en faveur du Bassin du Haut Niger qui couvrira approximativement 3 millions d'hectares dans la partie Nord-Ouest du Bassin.

193. Des investissements dans l'amélioration de l'information et de la base de données pour établir un système d'informations basé sur le SIG et un appui institutionnel pour rendre opérationnel un tel système d'informations seront réalisés. Des investissements spécifiques seront faits dans les activités de renforcement de capacités, concernant les personnels techniques aux niveaux national, régional, préfectoral et sous-préfectoral. Des systèmes d'informations et des outils de planification seront développés de manière participative avec les communautés locales qui apprendront de manière participative comment appliquer de tels instruments aux processus de planification et pour la prise de décision.

194. Cette réalisation est étroitement liée à la réalisation 2.2, qui concerne le «système» qui effectivement aura à soutenir la «planification» et qui se lit comme suit: « Un système d'information géographique de base pour les services d'information climatique dans le bassin supérieur du fleuve Niger est établi et maintenu grâce à un partenariat fonctionnel ». Bien qu'étroitement liés, la principale différence dans le travail en vertu de ces deux réalisations est que, en vertu de la réalisation 1.2, l'accent sera mis sur la collecte et la vérification des données disponibles localement liées à la vulnérabilité aux changements climatiques spécifiques tandis que la réalisation 2.2. se concentrera sur le développement et la fourniture de services et produits liés à l'information climatique.

**Activités:**

**1.1.1. Développer une approche et des orientations pour la planification adaptative du paysage au changement climatique de la zone du projet (régions de Kankan et Faranah) en travaillant spécifiquement avec les préfectures de Kouroussa, Faranah, Mandiana et Kissidougou et les sous-préfectures, communautés urbaines et rurales concernées.** Le but est de développer un processus participatif pour évaluer et cartographier les services éco systémiques et les vulnérabilités, c'est-à-dire ceux qui sont liés aux risques climatiques au niveau du paysage. La base de données créée aidera à la prise de décision relative à la planification des priorités du développement et à l'attribution de budgets. L'approche sera multisectorielle, travaillant avec des experts techniques et des Agents de vulgarisation des préfectures, des régions et au niveau national. Des leçons spécifiques apprises des expériences intégrant la planification adaptative au changement climatique seront considérées. L'expertise technique internationale sera une source pour conseiller sur l'élaboration d'un processus rigoureux et des

apports de données. Une attention particulière au genre est essentielle à la composition de la plate-forme institutionnelle. L'expertise technique internationale sera consultée pour des conseils sur l'élaboration d'un processus rigoureux et des apports de données. L'équipe comprendra des experts nationaux dans les domaines de la foresterie, de l'agriculture, de l'élevage, et des questions liées au social et au genre. Cette équipe sera assistée par un expert national en droits coutumiers dans l'élaboration des plans de gestion du paysage.

*La Planification locale de l'adaptation :*

- Est basée sur une analyse compréhensive, participative et sensible au genre, relative à la vulnérabilité au changement climatique (comprenant les déterminants sociaux, économiques et politiques de la vulnérabilité)
- Reconnaît la vulnérabilité différentielle dans les pays, communautés et ménages et cible conséquemment des stratégies d'adaptation ;
- Construite sur les capacités et savoirs existants des hommes, des femmes, des garçons et des filles ;
- Vise à autonomiser les femmes et filles vulnérables afin de leur permettre de construire leurs capacités d'adaptation ;
- Est planifiée et mise en œuvre avec la participation à la fois des hommes et des femmes, y compris les groupes les plus vulnérables dans la communauté ;
- Promeut des règles et programmes d'adaptation aux niveaux local, national et international qui correspondent aux besoins spécifiques des hommes et femmes pauvres ;
- Soutient les hommes et les femmes pour accéder aux ressources, aux droits et opportunités dont ils ont besoin pour s'adapter à leur environnement changeant et ;
- Promeut l'égalité du genre comme un objectif à long terme<sup>30</sup>.

**1.1.2. Mettre en place une plateforme institutionnelle pour la préparation du plan d'adaptation du paysage au changement climatique :** mettre en place un projet de plateforme technique pluri-institutionnelle (voir aussi la Section 5 Modalités de Gestion et Réalisation 1.2) pour les régions de Kankan et de Faranah, travailler spécifiquement avec les préfectures de Mandiana, Kouroussa, Faranah et Kissidougou et sous-préfectures, communes urbaines et rurales et avec les Ministères de tutelle concernés, les ONGs, les Organisations communautaires de base, les associations d'agriculteurs et bien d'autres parties prenantes concernées. Les considérations liées au genre seront spécifiquement appliquées pour la représentation au sein de la plateforme. Il est important de mettre en place une équipe technique mixte qui sera impliquée dans la préparation du plan aussi bien que dans sa mise en œuvre. Il est envisagé que le plan initial soit mis en œuvre et mis à jour pendant toute la vie du projet et qu'apprenant des démonstrations in situ (voir Produits 1.3 et 1.4) pour que ces mises à jour soient intégrées. Une forte base institutionnelle est considérée comme un facteur de succès de cette démarche. Durant la phase du PPG (Préparation de la subvention du projet), une analyse préliminaire des partenaires institutionnels possibles a été conduite, voir les rapports sectoriels pour plus de détails. La structure potentielle pour servir de plateforme institutionnelle est le CERE, le Centre d'Études et de Recherche en Environnement à l'Université de Conakry. L'appui technique et l'infrastructure pertinente sera apportée par le projet pour aider à renforcer les capacités décentralisées.

**1.1.3. Préparer le plan d'adaptation du paysage au climat :** Il s'agit de préparer le plan préliminaire de façon consultative et participative. La base de l'information pour le planning aura besoin d'être améliorée et des investissements seront effectués pour améliorer la base de

---

<sup>30</sup>Voir CARE 2010 (comme avant).

données (voir 1.1.5). Utiliser le processus de planification comme un apprentissage d'expériences et fonder une communauté de pratiques, impliquant tant les communautés que les représentants des institutions locales tels que la Direction Nationale des Eaux et Forêts, le Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, le Bureau de Stratégie et de Développement du Ministère de l'Agriculture, etc.

- 1.1.4. Amélioration de l'information climatique de base :** L'information de base pour la planification du paysage a besoin d'être améliorée. Cela comportera des informations sur les impacts du changement climatique sur les écosystèmes régionaux, prenant en compte la spécification des sites locaux. Pour y parvenir, une base de données sera créée contenant des informations vérifiées et mises à jour sur les zones ( naturelles ou avec la présence humaine marquée ) dans la zone du projet qui sont les plus vulnérables aux impacts probables du changement climatique et de la variabilité, dans la mesure où ceux-ci pourraient affecter de manière significative les moyens de subsistance locaux et dans la mesure où les communautés peuvent présenter des éléments pré- existants de vulnérabilité (par exemple, l'isolement géographique, l'insécurité alimentaire, la maladie, l'impact d'Ebola, etc.). La base de données inclura des informations détaillées pour la surveillance des feux de brousse<sup>31</sup> , les activités socio-économiques et la dynamique des populations. La cartographie et le développement d'une base d'informations soutenues par le SIG seront effectués pour la zone du projet, mais sous la Réalisation 2.1.

### *Réalisation 1.2*

**L'architecture institutionnelle pour la mise en œuvre du plan d'adaptation du paysage au Climat découlant de la Réalisation 1.1, est renforcée à travers des formations et des partenariats à établir pour le supporter, en particulier au niveau local.**

195. En termes d'**arrangement institutionnel** pour la mise en œuvre du plan d'adaptation du paysage au Climat, le projet engagera avec les parties prenantes à divers niveaux et établira des partenariats pour appuyer les activités sur le terrain. Cela débutera par l'élaboration d'un ensemble d'initiatives concrètes sur le terrain au niveau des partenaires locaux actifs, comprenant les Organisations communautaires de Base (OCBs) pour lesquelles un registre sera établi afin de faciliter la coordination (une liste préliminaire a été créée pendant la phase de Préparation de la subvention du Projet (PSP), voir [Annexe 2](#). Le personnel technique local dans les sous-préfectures et villages concernés (c'est-à-dire les communes rurales) seront capacités dans « les risques climatiques et la résilience au niveau du paysage » et équipés (sur la base des besoins) au même titre que les membres de la communauté. Le renforcement des capacités et la formation faciliteront la transition vers des pratiques d'utilisation des terres adaptées au climat et l'engagement des populations locales dans la gestion des bassins versants.

### Activités:

---

<sup>31</sup>Il est suggéré que les ensembles de données provenant de la NASA américaine sur les feux de brousse soient utilisés pour composer une série de temps en fonction des données géo- pour la zone du projet. Reportez-vous à l'information sur les feux de brousse de la NASA pour le système de gestion des ressources ( FIRMS ) . La base de données de FIRMS fournit les informations à travers un accès gratuit global à travers des hotspots mondiaux de MODIS/la localisation des feux de brousse sous des formats facilement utilisables.

Les données à peu près actualisées peuvent être accédées à cette adresse: <https://earthdata.nasa.gov/data/near-real-time-data/firms>  
Le site internet de cartographie des feux de brousse de FIRMS peut être accédé ici: <https://firms.modaps.eosdis.nasa.gov/firemap/>

- 1.2.1. Entreprendre l'information des parties prenantes, l'évaluation des besoins en renforcement de capacités et concevoir des modèles pertinents de produits de connaissances**, y compris la base de données SIG afin qu'ils soient activement utilisés par les acteurs de la planification aux niveaux préfectoral et sous-préfectoral, par les leaders locaux des communes rurales et autres gestionnaires des ressources locales telles que les ONGs et les OCBs concernées. En particulier, de telles informations devront guider la planification et l'observation des activités d'adaptation mentionnées aux réalisations 1.3 et 1.4 suivants. Il reste entendu que des efforts considérables sont à déployer pour une conception appropriée des produits de connaissances pour s'assurer qu'ils seront en effet utiles et applicables. Le taux d'analphabétisme élevé en Guinée peut constituer un facteur limitant pour la conception d'un tel système. Pour y parvenir, il est prévu de concevoir des produits à base d'images et de diffuser des messages dans les langues locales répandues dans la zone du projet. Cela sera réalisé en collaboration avec les radios rurales et communautaires qui émettent dans une langue locale largement parlée dans la zone (Alphabet N'Ko). La prise en compte du genre sera aussi importante à cet égard. Les femmes seront particulièrement ciblées par le biais d'organisations tels que les groupes d'intérêts économiques existants. Cela servira comme un panel de distribution et fera usage des réseaux informels dans lesquels les femmes sont impliquées à leurs activités économiques et sociales.
- 1.2.2. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie et un plan spécifique pour le renforcement des capacités.** Une stratégie de renforcement des capacités et un plan détaillé pour le projet seront développés, basé sur la demande identifiée en vertu de l'activité 1.2.1. Une stratégie de mise en œuvre détaillée et innovante du projet sera adaptée aux besoins de capacité identifiés aussi. Il est envisagé de développer un projet spécifique « Vivres-contre-travail » qui viserait spécifiquement les femmes et les survivants d'Ebola-, pour les aider à construire leurs moyens de subsistance. Au lieu de simplement fournir de la nourriture, les efforts de renforcement des capacités consisteront à aller au-delà et de contribuer à revaloriser ces groupes vulnérables au sein des communautés locales. Dans ce cadre, les options pour un partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'UNICEF seront explorées pour exploiter de nouvelles synergies avec les initiatives existantes. Sur la base d'un appel à candidatures, des partenaires locaux seront identifiés pour mener des activités de sensibilisation sur les impacts du changement climatique et de fournir une formation ciblée nécessaire. Formation et renforcement des capacités générales faciliteront la transition vers des pratiques d'utilisation des terres adaptées au climat et l'engagement des populations locales dans la gestion des bassins versants. En outre, un certain nombre de partenaires non gouvernementaux et de développement rural peuvent jouer un rôle synergique vis-à-vis des activités du projet. Les engager dans planification et l'exécution des mesures d'adaptation dans des sites sélectionnés, y compris à travers des partenariats, sera également fait en vue de renforcer les synergies programmatiques et assurer la durabilité.
- 1.2.3. Élaborer des produits de connaissance pertinents et des supports d'application**, par le biais d'activités de formation et de sensibilisation appropriées. Des investissements dans l'élaboration et la diffusion des produits de connaissances ainsi que le suivi de leur utilité seront importants pour le projet. Les outils de communication comprendront les éléments suivants : rencontres inter-villageoises, dessins, peinture, photographies, posters, cartes, photographies aériennes, documentaires audiovisuels, spectacles de marionnettes/théâtres, diagnostics communautaires de l'environnement. Cela est aussi reflété dans l'allocation des ressources à cette activité. Le personnel de liaison du projet travaillera avec les bénéficiaires pour identifier, évaluer, sélectionner et appliquer de nouvelles méthodes potentielles de dissémination des informations (ex : « cartes vertes », cartes interactives, applications/alertes téléphoniques, et bien d'autres produits novateurs) ainsi que l'usage de bien d'autres canaux traditionnels tels que

la radio, les crieurs publics et les instruments traditionnels (Tabala, cornes, sifflets) seront explorés.

### ***Réalisation 1.3***

**La réhabilitation adaptative des Bassins versants au climat est réalisée dans les sites vitaux du sous bassin du Haut Niger, sur la base d'investissements limités dans la gestion des bassins versants qui sont très souvent « climatiquement vulnérables »**

196. La première série de mesures d'adaptation basées sur les écosystèmes se concentrera sur les bassins versants dans les sous-préfectures d'Albadariah, Sangardo et Gbangbadou, y compris la réhabilitation de la végétation riveraine, qui joue un rôle clé dans l'infiltration, la protection des berges et la maintenance du débit de base. Ces mesures seront combinées avec la protection de la rive du fleuve axée sur la nature. Le but est de contrôler et de prévenir l'érosion résultant du changement climatique y compris les inondations précoces et de contrer les effets de la sécheresse sur les lits des cours d'eau. Par ailleurs, des baissières, bio-baissières, check-barrages et de petits réservoirs à fonctions multiples seront construits, en prenant en compte les effets du changement climatique.

#### ***Activités:***

**1.3.1. Planifier avec les communautés locales cibles, des activités de réhabilitation des bassins versants en concordance avec le plan d'adaptation au climat à l'échelle du paysage :** Avec les communautés locales, identifier les sites d'intervention, les techniques et planifier les modalités de mise en œuvre. Les membres des communautés locales seront activement impliqués dans la mise en œuvre des activités et l'approche type de « Vivres-contre-travail » est envisagée (voir résultat 1.2). Toutefois, la finalisation du plan de gestion du paysage n'est pas un prérequis pour débiter cette activité de démonstration, des informations techniques pertinentes devront étayer la visée finale des sites d'intervention et des techniques.

**1.3.2. Réhabilitation de la végétation riveraine et des galeries forestières :** Un minimum de 2 500 hectares cibles dans les méandres critiques des cours d'eau seront impactés positivement, principalement le long des berges. Les semences seront produites localement afin de vulgariser et promouvoir l'utilisation de espèces de plantes locales. Des pépinières seront installées et pourront être utilisées comme des entreprises commerciales par des acteurs locaux capables procurant ainsi des moyens d'existence supplémentaires aux communautés vulnérables. Les variétés locales d'hygrophytes seront utilisées à cause de leurs capacités à développer un système racinaire qui peut fixer les berges et atteindre le capillaire du régime d'eau permanente. Ces plantes aquatiques ont aussi l'habileté de s'adapter aux conditions d'humidité des berges et de l'environnement aux alentours et peuvent être considérées comme résilientes à tel point qu'elles promeuvent la consolidation des berges tout en créant des barrières contre l'érosion. Cela sera combiné avec des plantes pérennelles telles que les savanes, arbustes et arbres. Les galeries forestières restaurées et étendues agiront comme des co-adjuvants pour améliorer les taux d'infiltration et de percolation dans les zones riveraines. L'effet attendu est la maintenance du débit de base dans les lits des cours d'eau en contrant à la fois les effets des fortes pluies qui peuvent résulter des changements dans le régime de la pluviométrie et la rareté de l'eau qui peut résulter de la sécheresse.

**1.3.3. Construction de rigoles de drainage, rigoles de drainage végétalisées, barrages de retenue et petits réservoirs à usages multiples, selon les besoins :** Au besoin et si

approprié, des structures naturelles d'ajustement seront développées le long des berges pour aider significativement le processus de réhabilitation ainsi que constituer des barrières naturelles aux troupeaux. A part leur fonctionnement comme retenues d'eau douce, les réservoirs pourraient être aussi utilisés pour promouvoir l'aquaculture et la pisciculture durables, conservant ainsi les espèces locales et réduisant les pressions sur les écosystèmes.

**1.3.4. Efforts d'identification et de développement des innovations locales :** Un effort particulier sera fait pour identifier et développer davantage les innovations pertinentes qui pourraient contribuer à l'amélioration des zones humides, lesquelles seront spécifiquement identifiées et promues. Cela se réalisera en étroite collaboration avec les ONGs impliquées dans la gestion des ressources naturelles dans la zone du projet pour assurer l'appropriation locale et l'implication communautaire.

**1.3.5. Mettre en œuvre des approches de recherche à base communautaire, du suivi des impacts de l'intervention et la promotion de l'apprentissage :** Un outil important pour l'engagement communautaire et le renforcement des capacités est l'élaboration et la mise en œuvre d'une « approche de recherche à base communautaire » qui jauge les succès et les défaillances des interventions du projet. Un autre aspect important est que les connaissances locales disponibles au sein des communautés seront partagées au bénéfice futur des autres parties prenantes locales. Un tel apprentissage peut aussi être intégré dans une approche novatrice de suivi-évaluation pour le monitoring du projet et peut contribuer à la collecte d'histoires de succès auprès des bénéficiaires.

#### *Réalisation 1.4*

**Les pratiques d'utilisation des terres sont adaptées pour faire face aux défis du changement climatique, à partir d'une situation de référence d'écosystèmes généralement résilients se dégradant progressivement.**

197. La seconde série de mesures d'adaptation des écosystèmes se focalisera sur le changement des pratiques dans l'utilisation des terres mais sous un angle clairement climatique. Les écosystèmes clés sont les forêts, les zones humides et les terres agricoles. De manière générale, les activités seront axées sur la gestion du bétail adaptatif, et une meilleure application des feux de brousse comme outil de gestion des terres, entre autres. En outre, les innovations locales seront spécifiquement identifiées et testées, et le cas échéant, améliorées. La gestion des feux de brousse adaptative mettra l'accent sur les habitats forêt-savane et mosaïques de terres cultivables dans la périphérie des grands peuplements et des zones protégées (les plus probables dans les sous-préfectures de Beindou, Banfèlè, Douako et Sanguiana). Des actions se focaliseront aussi sur le changement dans l'utilisation des terres qui utilise le feu de façon nuisible. La formation des groupes d'éleveurs et d'agriculteurs sera une activité sous ce résultat et qui pourra être complétée par la création de facteurs incitateurs pour le changement dans les pratiques d'utilisation des terres. Une autre série d'activités sera orientée vers les techniques de contrôle de l'érosion des sols en vue de maintenir les services éco systémiques vitaux par le biais de l'introduction de mesures pour optimiser la couverture et la fertilité du sol. Cela sera combiné avec la réintroduction de variétés de cultures localement adaptées tels que le riz, le maïs et le manioc pour maintenir la diversité génétique des cultures et assister les capacités adaptatives des systèmes de cultures. De même, une autre série d'activités se rapporte aux ressources agro-pastorales. Le projet disséminera des techniques de « contrôle du pâturage » et de mouvement du bétail comme mesures d'adaptation au changement climatique.

198. Les activités sous cette réalisation sont très distinctes l'une de l'autre (par ex, réhabilitation des zones humides, contrôle des feux de brousse, gestion des ressources pastorales entre autres). Chacune de ces activités pourraient être théoriquement mises en œuvre comme des "mini-projets" pris individuellement. Ils portent tous un but commun qui est d'introduire des mesures d'adaptation à la suite

de pratiques d'utilisation des terres et partagent la même justification des besoins d'adaptation. Sur le long terme, si ces pratiques se poursuivent, elles aboutiront à une dégradation graduelle des écosystèmes même si ces écosystèmes sont généralement résilients et peuvent contenir un certain degré de pression. Même si la dégradation est graduelle, ces écosystèmes pourraient devenir assez vulnérables et ne pourraient ainsi pas contenir l'intensité de la pression qui sera probablement imposée par le changement climatique. Changer ces pratiques à titre préventif est cependant nécessaire pour ainsi éviter de compromettre des usages futurs possibles qui respectent ces écosystèmes. En agissant ainsi, le projet place les populations, qui dépendent des services éco systémiques pour leurs moyens d'existence, dans la meilleure posture face aux impacts du changement climatique.

#### *Activités:*

**1.4.1. Adopter une gestion adaptative des feux de brousse** avec un accent sur les écosystèmes fragiles et les habitats sensibles (ex : savane arbustive, forêts denses sèches et fourrages, galeries forestières, etc.). Dans les zones cibles où les feux de brousse constituent des menaces pour les services écosystémiques, des activités spécifiques de démonstration et d'apprentissage, relatives à la gestion appropriée des feux de brousse, seront mises en œuvre. Sur la base de techniques et matériaux communautaires de gestion de feux de brousse existants sur place et ailleurs en Afrique (ex : Tanzanie, Afrique du Sud), une série d'ateliers de sensibilisation et de développement des compétences sera conduite en faveur des décideurs locaux et des membres des communautés. Des parcelles de démonstration, permettant de visualiser l'impact des différents régimes de feu sur la végétation naturelle mais aussi celui de l'agriculture itinérante sur brûlis, seront partagées. Les impacts des feux de brousse incontrôlés sur les aires protégées adjacentes seront aussi bien démontrés. Les habitats clés ciblés ici seront les habitats de savane et les mosaïques de terres arables à la fois autour des peuplements et des aires protégées. Des techniques de gestion adaptative des feux de brousse tels que les pare-feu, la planification au niveau du paysage, feront partie des activités de démonstration et seront menées de façon participative impliquant les parties prenantes communautaires clés dans les zones ciblées par le projet. Sur la base des études existantes menées en corrélation avec le plan de gestion du Parc National du Haut Niger, les aires protégées clés dans le paysage, montrent que le flanc oriental du parc est une zone particulièrement sensible au feu<sup>32</sup>. Le projet introduira des techniques novatrices de gestion des feux de brousse qui prennent pleinement en compte les risques climatiques, en ciblant plusieurs villages autour de la Forêt de Mafou. La superficie totale sujette à la gestion adaptative au climat des feux de brousse pourrait avoisiner 100 000 ha (probablement 90 000 ha) y compris un paysage approximatif de 50 000 ha sur l'axe Kouroussa-Cissela et un autre de 40 000 ha sur l'axe Kouroussa-Banfele. L'action portera sur la sensibilité au feu basée sur les "hotspots climatiques" identifiés à travers la planification du paysage sous la réalisation 1.1. L'action se focalisera aussi sur le changement dans l'utilisation des terres qui pratique les feux de brousse de façon nuisible. Les activités liées aux feux de brousse pourraient aussi renforcer les mécanismes endogènes de gestion des feux de brousse au niveau communautaire en employant les jeunes et en utilisant la technologie mobile. En se focalisant sur les "hotspots" seulement à l'intérieur du paysage ciblé, il est estimé que 250 000 hectares de savane et de forêts seront protégés contre les feux induits par le climat comme résultat de ces activités, y compris la zone centrale de la Forêt de Mafou.

---

<sup>32</sup>Plan d'Aménagement du Projet Parc National du Haut Niger 1999-2003. Programme régional d'aménagement des bassins versants du Haut Niger et de la Haute Gambie. Ministère de l'agriculture, des eaux et forêts, République de Guinée.

- 1.4.2. Améliorer la gestion du sol et le contrôle de l'érosion** dans les zones agricoles<sup>33</sup> par le biais de la reforestation des pentes et collines ainsi que l'introduction de techniques d'enrichissement du sol à travers des pratiques agricoles telle que la polyculture et des techniques à labour minimum à sans-labour, combinées avec une couverture optimisée du sol (plantes de couverture, résidus, paillage). Les techniques seront conçues pour démontrer comment la gestion améliorée des sols peut contribuer au maintien des services éco systémiques et à la diversification des sources de revenus. L'accent ne sera pas mis uniquement sur la production de nourriture mais surtout sur le bois énergie (bois de chauffe et charbon de bois), les fibres végétales et d'autres biens plus durables pour la consommation et la vente au niveau local. Ces mesures visent à réduire les vulnérabilités des communautés locales au changement climatique suivant une approche basée sur les moyens de subsistance. Cela reste à identifier bien entendu avec l'implication des communautés locales.
- 1.4.3. Réintroduction des variétés locales de cultures adaptées** en particulier le riz, le maïs et le manioc pour renforcer la diversité génétique et la capacité d'adaptation des systèmes cultureux. L'objectif est de maintenir la haute diversité des ressources génétiques qui sont d'une haute importance pour le fonctionnement continu des écosystèmes et la provision de services éco systémiques. Et comme la diversité des ressources génétiques est essentielle au maintien et à l'augmentation de l'efficacité et de la résilience des agroécosystèmes, la sélection des cultivateurs sera basée sur ceux qui promettent en accord avec la résilience climatique. Cette activité impliquera les communautés et reposera fortement sur les connaissances endogènes pour identifier et collecter les espèces appropriées. Afin d'assurer la durabilité, la création de banques de semences, contenant des variétés locales traditionnellement produites dans la zone et adaptées au climat local, sera soutenue à travers une approche communautaire.
- 1.4.4. Réhabilitation adaptée au climat et réhumidification de zones humides sélectionnées**, ciblant au moins 2 des 4 sites RAMSAR dans la zone du projet<sup>34</sup> pour maintenir la fonctionnalité des zones humides et assurer la capacité d'adaptation générale du système à la fois au niveau local et dans une large mesure au niveau du paysage. Cela sera réalisé principalement à travers et par le contrôle de l'influx et du reflux de l'eau. De cette façon, les zones humides ciblées maintiendront leur habilité à filtrer l'eau, recycler les nutriments, les crues dans les zones tampons et procurer de la nourriture et des services récréationnels aux populations sous le scénario du changement climatique. Sur la base des informations de vulnérabilité introduites dans la base de données développée sous la réalisation 1.1, les mesures spécifiques et sites pour la réhabilitation et la réhumidification des zones humides seront déterminés<sup>35</sup>. Cela sera basé sur les principes suivants:
- Maintenance générale de la balance naturelle entre intrants et extrants ; l'eau, les nutriments et le sol.
  - La capacité du bassin local à permettre à l'eau de pluie d'infiltrer le système d'eau souterraine et subséquemment, à libérer lentement cette eau de façon souterraine dans la zone humide.
  - La capacité à recevoir à la fois l'eau du bassin et l'eau incidente sans être érodé, à retenir l'eau en excès et à la libérer lentement dans le système d'eau en aval.

---

<sup>33</sup>L'analyse initiale de la mission de terrain suggère que ces activités se focalisent sur les sous-préfectures de Passaya et Cissela.

<sup>34</sup>Pour les sites RAMSAR il est suggéré que l'accent soit mis sur Niger-Tinkisso et Niger-Niandan-Milo aussi bien que les plaines inondables et les sous-préfectures de Kantouania et Dialakoro sur la base des trouvailles d'une mission initiale de terrain.

<sup>35</sup> Les suggestions initiales sont faites pour les sites RAMSAR Niger-Tinkisso et Niger-Niandan-Milo. Toutefois, cela pourrait changer après le lancement eu égard à une adaptation adéquate.

- Réduire au minimum l'érosion par les eaux de ruissellement de surface
- Capacité à recevoir et absorber le sol et les substances dissoutes érodés du bassin versant environnant, et empêcher l'affouillement et le ravinement, ce qui réduit l'envasement dans le cours d'eau.
- Capacité à accumuler la matière organique.

L'essentiel pour la réhabilitation des zones humides est le rétablissement d'un environnement qui est proche du régime hydraulique (profondeur, durée, intensité de l'inondation). Cela sera assuré par le biais de la vitesse de l'eau à travers le système et promouvoir le partage du flux de l'eau dans la zone humide. La planification du travail partira des études hydrologiques et de faisabilités combinées avec les modèles climatiques. Pour déterminer l'approche de réhabilitation la plus faisable, une évaluation des cours d'eau, de la taille réelle des bassins versants et des volumes des flux envisagés, sera conduit par des experts (ingénieurs) avec qui le projet contractera. Cela impliquera des propositions pour des mesures spécifiques par site s'alignant sur des matériaux naturels, connaissances et ressources humaines localement disponibles. Les activités seront planifiées et exécutées avec les communautés locales pour assurer une implication et une participation adéquates dans la prise de décisions. Les activités nécessitant de la force physique (telles que planter les arbres, creuser les canaux, construire des digues, etc.) seront conduites par la main d'œuvre locale si possible sous la supervision du personnel technique. Les mesures de réhabilitation et de re-humidification seront suivies parallèlement tout au long du projet pour assurer que les précautions environnementales, sociales et économiques sont appliquées de façon consistante.

**1.4.5. Améliorer les ressources agro-pastorales:** Le projet disséminera des techniques de contrôle du pâturage et du mouvement du bétail comme mesures d'adaptation au climat. Contrôler les pâturages implique que l'activité soit planifiée prudemment et sur la base des analyses climatiques et celles basées sur le paysage. Les techniques seront appliquées de manière holistique en mimant les fonctions de la nature et en restaurant la savane herbeuse<sup>36</sup>. La mise en œuvre sera assurée par un mécanisme à base communautaire.

**1.4.6. Adoption à la fois par les éleveurs sédentaires et nomades, de races d'animaux qui sont endémiques à la région,** et dotées d'un certain nombre de traits de résistance aux maladies et de résilience naturelle (tels que la race bovine N'Dama, le mouton Djallonké et la chèvre naine africaine). Pour cette série d'activités, le projet va se référer directement aux expériences du projet PNUD-PROGEBE en cours. En maintenant et adoptant la race bovine N'Dama, le mouton Djallonké et la chèvre naine africaine, à travers des modèles viables et durables, agriculteurs et éleveurs pourront compter sur une visibilité économique assez forte pour le futur. Les aires de répartition cibles pour les activités d'élevage restent à identifier et la couverture reste à calculer.

**1.4.7. Mettre en œuvre une approche communautaire de recherche, pour suivre les impacts de l'intervention et promouvoir l'apprentissage :** L'outil crucial pour l'engagement communautaire et le renforcement des capacités est l'établissement et l'exécution de « l'approche communautaire de recherche » basée sur les savoirs endogènes qui jaugent formellement les succès et défaillances des interventions du projet. Un tel apprentissage peut

---

<sup>36</sup> Voir par exemples: (1) Neely, C., Bunning, S., Wilkes, A., eds. (2009). *Review of Evidence on Drylands Pastoral Systems and Climate Change: Implications and Opportunities for Mitigation and Adaptation*. Food and Agriculture Organization of the United Nations. 1-50; (2) O'Mara, F.P. 2012. *The Role of Grasslands in Food Security and Climate Change*. *Annals of Botany*. 110: 1263-1270; and (3) Stinner, DH, B.R. Stinner, E. Marsolf (1997). *Biodiversity as an Organizing Principle in Agroecosystem Management: Case Studies of Holistic Resource Management Practitioners in the USA*. *Agriculture, Ecosystems and Environment*. 62, 199-213.

aussi être intégré dans une approche novatrice de suivi-évaluation pour le monitoring du projet et peut contribuer à la collection d'histoires auprès des bénéficiaires (cela construira aussi les liens entre les activités sous les réalisations 1.1 et 1.2 en accord avec le planning et la plateforme des parties prenantes).

## **Composante 2 : Planification, Politiques et Capacités.**

**Renforcement des capacités et des systèmes d'information pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique au sein des plans de gestion, politiques et pratiques aux échelles nationale, régionale, et locale.**

**Résultat 2 : La gestion climatique et adaptative des écosystèmes est intégrée dans la planification locale et régionale et les processus d'élaboration des politiques.**

### *Le point de départ (« baseline ») pour la Composante 2 – Planification du développement, gouvernance du paysage et renforcement des capacités*

199. A la base, la Guinée est en train de faire des progrès dans le renforcement institutionnel et la gouvernance locale, d'introduire de nouveaux systèmes et méthodes de travail et d'incorporer la gestion durable des ressources naturelles dans des cadres plus larges du développement. Cela est appuyé par des programmes, projets et interventions dont quelques-uns ont une dimension nationale et d'autres une dimension locale. Ils comprennent essentiellement les programmes financés par **USAID/Service forestier des Etats Unis - Envt et BD** (y compris le Programme de Gouvernance des Ressources naturelles et le STEWARD) et **les programmes pertinents de gestion des écosystèmes de l'UICN pour la zone** (certains projets se terminent bientôt et d'autres sont en préparation). Ils sont les plus pertinents pour la composante 2 dans la mesure où ils comportent des activités de planification du développement, de gouvernance du paysage et de renforcement des capacités, y compris des « systèmes de gestion » à cet effet. **Le Programme Conjoint des Nations Unies à Kankan** tombe aussi dans cette catégorie à cause de sa composante portant sur les interventions de « cartographie » du développement et parce qu'il fait la promotion de la gouvernance dans la planification du développement. Il constitue par conséquent une base pour la Composante 2. L'apport du PAM est aussi considéré dans ce sens.

200. Le Programme de Gouvernance Environnementale pour le renforcement des capacités et la Conservation de la Biodiversité, financé par l'USAID a pour but de faciliter le renforcement des capacités du Ministère de l'Environnement dans l'application des lois, réglementations et codes qui renforcent la gestion durable des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité. Le changement climatique est un souci soulevé dans le document du projet mais dans la mise en œuvre des activités, il n'y a pas de fonds consacré explicitement à l'adaptation au changement climatique. A son tour, le programme STEWARD évolue dans les zones transfrontalières de biodiversité et dans la conservation. Il a pour objectif de promouvoir et de renforcer les capacités des pays de l'Afrique de l'Ouest dans la gestion des ressources naturelles partagées à travers la consolidation de la paix et l'harmonisation des politiques. L'accent est mis sur une gestion intégrée du paysage dans les zones forestières et aires protégées en Guinée et dans les pays voisins. Bien que cette initiative régionale soit en train de renforcer les capacités pour la GRN et la gouvernance, elle ne prend pas suffisamment en compte les impacts spécifiques du changement climatique sur les ressources naturelles à ce stade du projet. Dans le même ordre d'idées, le Programme Conjoint des Nations Unies de Kankan représente un excellent point d'entrée pour ce projet qui sera intégré au programme, une fois que la direction du programme l'approuve.

201. Les interventions de base pour la Composante 2 sont en train de faire une contribution significative sur l'agenda de la gouvernance et des capacités de l'ensemble du paysage. Leur impact sera probablement ressenti dans plusieurs années à venir puisque ces programmes traitent les questions de capacités à des niveaux systémique, institutionnel et même individuel. Par exemple, le Service Forestier des Etats Unis fournit peu d'opportunités de formation tertiaire à travers des programmes relatifs au STEWARD. Le Programme conjoint des Nations Unies à Kankan est en train de se focaliser sur la gouvernance décentralisée et le renforcement des capacités et infuse des systèmes devant aider la décentralisation de l'administration publique. Le Programme de Gouvernance Environnementale de l'USAID avait focalisé ses interventions sur la gouvernance des ressources et du paysage à travers la planification. Cela pourrait potentiellement aider à étendre les connaissances et la compréhension de la variabilité du climat et les risques induits par le changement climatique au niveau national et dans les zones vulnérables ciblées. De même, les services et systèmes d'informations sur le climat sont très dispersés, insuffisants et dysfonctionnels pour pouvoir répondre aux besoins locaux et nationaux. Les activités de terrain proposées sous la Composante 2 voudraient définitivement avoir plus de supports décisifs de prise de décision, qui se focalisent spécifiquement sur le changement climatique pour devenir réellement adaptatifs et « démontrés climatiquement ».

202. **Le montant estimatif du « baseline » de la Composante 2 est de 57 millions de \$US.**

#### **Additionnalité pour la Composante 2 – Intégration du changement climatique dans la planification et les pratiques du développement, les capacités et les systèmes adaptatifs**

203. La capacité institutionnelle et technique pour gérer adéquatement et protéger les ressources naturelles contre les impacts négatifs du changement climatique en Guinée, a besoin d'être renforcée. Certains programmes sont en train de répondre au souci de la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité, de l'eau, des terres et des forêts. Cependant, il n'existe pas de réponse cohérente qui renferme effectivement des préoccupations du changement climatique dans la planification du développement local et national relative à la gestion des ressources naturelles. Conçu sur des initiatives de base pour le renforcement général des capacités nationales autour de thèmes pertinents, ce projet contribuera à étendre les capacités pour combattre les défis du changement climatique aux niveaux local, régional et national.

204. *Dans le scénario alternatif permis par le projet LCDE*, les capacités seront renforcées à différents niveaux mais particulièrement au niveau local et se focaliseront sur les groupes vulnérables. « La capacité » signifie la faculté qu'ont les individus, les institutions et les sociétés à exécuter les fonctions, à résoudre les problèmes, à fixer et atteindre des objectifs de manière durable. Dans ce projet, le renforcement des capacités sera axé sur les personnes, les organisations et la société et sur comment ces différents « niveaux » font face au changement climatique. Le but est de renforcer, créer, adapter et maintenir leurs capacités au fil du temps. Planification, pratiques et systèmes sont des éléments clés et additionnels dans cette démarche.

#### **Réalisations et Activités de la composante 2**

205. Premièrement et avant tout, les capacités seront bâties à travers l'inclusion de la gestion des risques climatiques et la résilience, dans la planification et la budgétisation de la gestion des ressources naturelles conduites par les Ministères, préfectures et sous-préfectures concernés dans la Région de la Haute Guinée (**Réalisation 2.1**). Cela n'est pas fait actuellement et reste un excellent point d'entrée pour réaliser les sensibilisations sur le changement climatique et soutenir l'élaboration des politiques et la prise de décision conséquente autour du climat. Cela assurera la durabilité des mesures d'adaptation de la Composante 1 et l'implication collaborative d'une large gamme de secteurs concernés.

206. Une partie prenante essentielle de la composante 2 est la Direction Nationale de la Météorologie (DNM) étant donné qu'elle gère les stations météorologiques de Faranah, Kouroussa, Kissidougou, Kankan et Mandiana. Leurs capacités au niveau décentralisé restent faibles mais seront renforcées par le biais de l'établissement d'un système d'informations géographiques pour le Bassin du Haut Niger. Toutefois, il est recommandé que les données soient stockées à distance, les stations soient le point de traitement et de dissémination des données clés. Le système vise à la fois à cadrer et à disséminer les informations agro-météorologiques et hydrologiques essentielles, à les rendre disponibles à une audience technique et non-technique (**Réalisation 2.2**). Les stations météorologiques et la DNM joueront un rôle essentiel dans le projet et pourront devenir aussi le point de coordination des activités au niveau terrain. Le projet soutiendra la mise à niveau des stations locales de météo, suivant une évaluation des besoins existants, le financement et le cofinancement disponibles. Les stations météo et les bureaux de la DNM joueront un rôle essentiel dans le projet et deviendront la base de la coordination au niveau du site. Le projet appuiera l'amélioration des stations locales météo suivant l'évaluation des besoins existants, des financements et cofinancements disponibles afin qu'elles puissent aussi soutenir la dissémination des informations climatiques aux communautés locales et informer les prises de décision climatiques (**Réalisation 2.3**). L'innovation sera insufflée dans la documentation et la communication sur les bénéfices écologiques, économiques et sociaux par le biais de l'apprentissage, de compte-rendu et la gestion adaptative, en les reliant aux autres mécanismes d'apprentissage tels que le Mécanisme d'Apprentissage de l'adaptation (ALM) et bien d'autres réseaux pertinents (**Réalisation 2.4**).

207. **Les coûts additionnels pour générer les bénéfices de l'adaptation sont estimés dans la composante 2 à 1,3 millions \$US avec un cofinancement mobilisé de 13,4 millions \$US, atteignant plus de 14 millions \$US au total.**

<b>Composante 2:</b>	
<b>Financement de base (« baseline »):</b>	<b>\$ 57,0 M</b>
<b>Cofinancement net du financement de base :</b>	<b>\$ 13,4 M</b>
<b>Subvention demandée au LDCF:</b>	<b>\$ 1,3 M</b>
<b>TOTAL pour l'alternative :</b>	<b>\$ 14,6 M</b>

208. Le cofinancement pour les composantes 1 et 2 provient des entités gouvernementales en charge des portefeuilles de l'agriculture, de l'eau et du développement rural, accompagnées de la météorologie. Les communautés locales contribueront probablement en nature pendant la durée du projet mais les engagements restent encore à faire. Le financement des partenaires non gouvernementaux et bilatéraux peuvent être mobilisés pendant la mise en œuvre du projet. Les coûts de gestion du LDCF et des cofinancements correspondent respectivement à 4,9% et 10,2% des montants sous-totaux (c.-à-d. 0,375 millions \$US et 10,6 millions \$US). Se référer à [l'Annexe 4](#) pour l'analyse des coûts supplémentaires.

#### **Réalisation 2.1**

**La gestion des risques climatiques et la résilience sont intégrées dans la planification et la budgétisation de la GRN conduites par les ministères, préfectures et sous-préfectures concernés en Haute Guinée.**

209. Le renforcement des capacités pour l'inclusion des risques climatiques et de la résilience dans la planification et la budgétisation de la GRN est pris en compte par les Ministères, préfectures et sous-préfectures concernés dans la Région de la Haute Guinée, en soutenant l'élaboration des politiques et la

prise de décision conséquente relative au climat. Il comprendra aussi l'agriculture, l'élevage, la foresterie, la protection de la nature, le cadastre domanial entre autres. Au minimum, des plans de développement pour 5 sous-préfectures, 10 communes rurales et 2 aires protégées seront profilés partant du climat. Des liens avec les réalisations 1.1 et 1.2 seront établis.

#### Activités:

- 2.1.1. Réaliser des sessions techniques de mise à jour sur la gestion des risques climatiques et la résilience pour les parties prenantes dans la zone du projet.** Investir dans un programme dévoué à l'apprentissage et au renforcement des capacités professionnelles sur la gestion des risques climatiques et la construction de la résilience. En lien avec le plan de renforcement des capacités à développer sous le Résultat 1, élaborer un plan spécifique de renforcement de capacités et le mettre en œuvre. Assister les experts nationaux pour servir comme personnes-ressource occasionnellement. Ensemble avec les communautés, élaborer une approche participative pour identifier les risques climatiques et les mesures d'adaptation, pour améliorer la résilience de leurs terroirs au changement climatique. Conduire des études de faisabilité sur les mesures d'adaptation proposées par les populations locales en vue de sélectionner des actions « sans regret » qui sont techniquement faisables, abordables et socialement acceptables. Elaborer des plans d'adaptation au CC pour les municipalités dans la zone du projet, y compris des mesures prioritaires, des chronogrammes/plannings d'activités, budgets et un mécanisme de suivi et évaluation. Proposer un guide méthodologique pour l'intégration des mesures d'adaptation dans les futurs processus de planification du territoire sur les points suivants : décisions pour les futures propositions multiples, utilisant des processus de planification flexibles et adaptatifs, renforcer la capacité d'adaptation des populations et des organisations.
- 2.1.2. Intégrer les considérations de la gestion des risques climatiques et la résilience des secteurs relatifs aux ressources naturelles dans les processus de planification et de budgétisation existants aux niveaux régional, préfectoral et sous-préfectoral et dans les plans de développement local :** L'intégration réussie des éléments du plan de gestion adaptative du paysage au climat dans les processus et instruments de planification du développement existants est crucial pour assurer sa mise en œuvre. Des lignes directrices spécifiques pour une telle intégration seront élaborées sur la base d'expériences pilotes avec les CRs du Projet et seront utilisées à des niveaux élevés des structures de gouvernance (sous-préfecture, préfecture, région) pour étendre l'approche à d'autres domaines dans la zone du projet et potentiellement au-delà. Le PDL est un outil de planification territoriale qui définit sur la base d'un processus participatif et d'approche collaborative, une vision, des directions stratégiques et des objectifs de développement opérationnel. Ces éléments pourraient inclure la diversification de l'agriculture, la gestion améliorée de l'eau ainsi que les techniques de contrôle de l'érosion et des feux de brousse (Résultats 1.3 et 1.4). A cette fin, des activités de sensibilisation pour l'implication des parties prenantes dans la planification du développement aux niveaux local et régional pour les équiper avec des connaissances et outils sur comment marier les politiques sectorielles au climat aux niveaux local et régional (Voir réalisation 1.1).
- 2.1.3. Développer des lignes directrices pour répondre aux risques climatiques et à la résilience dans les secteurs des ressources naturelles et mettre en œuvre une stratégie de diffusion novatrice :** Pour assurer que les instruments et approches de planification testés par le projet sont entrepris, investis dans une stratégie de diffusion bien conçue (voir aussi 1.4). Considérer le changement de comportement du savoir-faire et outiller la conception du projet vers l'atteinte d'un changement à large échelle dans la prise de décisions.

- 2.1.4. Mettre en œuvre une fonction de “bureau d’assistance” pour assurer une considération de haute qualité des risques climatiques et de la résilience dans la planification :** Asseoir un appui technique et un service de revue parallèle pour assurer que les plans de développement à tous les niveaux sont de bonne qualité et conduisent vers la construction de la résilience climatique.

### *Réalisation 2.2*

**Un système d’informations géographiques pour les services d’information climatique dans le Haut Bassin du Fleuve Niger est établi et maintenu grâce à un partenariat fonctionnel.**

210. Sous ce résultat, un partenariat sera formulé entre la Direction Nationale de la Météorologie (DNM) et le Ministère de l’Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF) dans le but de fournir un service de provision d’informations sur demande, y compris, la collecte, l’analyse, le traitement et la dissémination d’informations appropriées à la planification climatique. Des produits d’informations adéquats sont rendus disponibles y compris les informations hydrologiques, écologiques et météorologiques pour une plus large audience technique et non-technique en vue d’appuyer la prise de décisions éclairées et la gestion du paysage ainsi que la préparation aux catastrophes. D’autres partenariats possibles seront explorés davantage, spécialement focalisés sur le niveau régional.

### Activités:

- 2.2.1. Développer le concept pour les services d’informations pratiques et de soutien aux décisions, basé sur l’articulation de la demande des utilisateurs sous le Résultat 1.** Les besoins d’un service d’informations pratiques et simples à établir qui peut être bâti au fil des ans. Tandis que ce projet investira dans la conception de la base de données pour la planification adaptative au climat relative aux ressources naturelles dans la zone du projet, l’ensemble des services devra travailler sur un périmètre plus large. Les étapes suivantes sont suggérées pour le développement des informations climatiques : déterminer les sensibilités et imprévus dans la zone du projet, déterminer les capacités locales d’adaptation, cartographier les vulnérabilités basées sur le SIG et les conseils d’expert, identifier, évaluer et revoir les options pour la planification basée sur le climat<sup>37</sup>. Quelques investissements seront effectués dans le développement d’infrastructures au niveau d’institutions responsables de la collecte et de la gestion des données. Cependant, l’accent sera mis sur les niveaux régional et sous régional. Le partenariat entre la DNM et le MEEF est important, mais on se rend compte que d’autres services d’informations régis par le secteur privé existent. Des liaisons potentielles vers ces directions seront explorées. Une équipe conjointe d’actions devra être mise en place comme élément du projet.
- 2.2.2. Mettre en place des "centres d’information" de pointe et pratiques** au niveau régional, y compris les investissements en matériels et logiciels informatiques basés sur l’évaluation participative des besoins. Cela comprend l’appui à la main-d’œuvre, des renforcements de capacités si nécessaire et le recrutement de personnels. L’approche globale sera guidée par la demande, assurant ainsi que les services seront orientés par la demande et que les produits de

---

<sup>37</sup> Pour une description détaillée du processus voir UNDP Mapping Climate Change Vulnerability and Impact Scenarios A Guidebook for Sub-National Planners à l’adresse suivante: <http://europeandcis.undp.org/uploads/public1/files/Mapping%20CC%20Vulnerability%20publication%20-%20November%202010.pdf>

connaissances développées seront appliquées par les utilisateurs finaux prévus. La sélection et l'achat de données SIG suivront un processus compétitif et basé sur un guide compréhensif.

La liste de questions suggérées est la suivante<sup>38</sup> :

- Evaluation des besoins: système d'informations spatiales ou paquet cartographique tenant compte des problèmes tels que l'échelle et le type (simple ordinateur lecteur, poste de travail professionnel).
- Le coût pour les exigences en équipement informatique et le logiciel (y compris le coût de la maintenance)
- Type de systèmes d'exploitation qui seront utilisés (exemples: Linux, Unix, Windows, Mac et téléphones tels que OS ou Android)
- Exigences de formats: habilité à faire le raster (données en pixel), le vecteur (point, ligne, polygone) ou les deux à la fois
- Personnel et formation: système d'informations spatiales aisées (c.-à-d. faciles à comprendre) y compris le budget nécessaire pour la formation initiale et les activités de renforcement de capacités continues pour les utilisateurs à la fois techniques et non techniques
- Fiabilité du système et du livreur
- Surmontabilité, maintenance et mise à jour
- Maintenance et système de licence
- Interface avec d'autres logiciels utilisés et inter opérationnalité

**2.2.3. Concevoir des produits d'informations clés, c'est-à-dire un guide de planification adaptative au climat** qui peut être appliqué par les bénéficiaires et parties prenantes du projet à une large échelle. Les produits de l'information aideront à identifier et évaluer les ressources, les groupes cibles, secteurs, communautés et moyens d'existence qui sont directement ou indirectement impactés par le changement climatique, identifier les options d'adaptation et les stratégies de résilience pour minimiser les problèmes sociaux, économiques et environnementaux dérivant du CC. Ils seront disséminés suivant un plan bien conçu de diffusion et entreprendre le suivi-évaluation des matériels et de l'impact.

### ***Réalisation 2.3***

**Les stations météo locales à Faranah, Kouroussa, Mandiana, Kissidougou et Kankan sont réhabilitées et sont capables de produire et disséminer des produits d'alerte précoce pour évaluer les données climatiques existantes et nouvelles.**

211. L'infrastructure nationale d'observation météo/climatique sera améliorée à travers la réhabilitation des stations météo de Faranah, Kouroussa, Kissidougou, Mandiana et Kankan. Les stations s'appuieront sur un système apte pour suivre et évaluer les données climatiques existantes et nouvelles avec pour objectif de créer un système d'alerte précoce pour la région de la Haute Guinée afin de pouvoir prévenir les événements climatiques extrêmes tels que les inondations, tempêtes et sécheresses. En lien avec l'Extrant/Résultat 2.1, un mécanisme de distribution des informations climatiques aux populations locales sera développé, contribuant ainsi à une prise de décision informée dans la

<sup>38</sup>Cette liste est tirée de Local Government Spatial Information Management Toolkit Version 2.0 Module 7 disponible au: [http://alga.asn.au/site/misc/alga/downloads/info-technology/07\\_Spatial\\_Toolkit\\_Module7.pdf](http://alga.asn.au/site/misc/alga/downloads/info-technology/07_Spatial_Toolkit_Module7.pdf)

planification du développement local et de l'agriculture, concernant les périodes de semis et de récolte ainsi que le besoin d'augmenter la vigilance vis-à-vis du feu et d'autres mesures de précaution telle que l'évacuation des populations et du bétail vers des endroits sécurisés en cas de catastrophes naturelles (inondations, feux, etc.). Il est envisagé de créer ces systèmes utilisant une approche participative et de partir des leçons apprises de la mise en œuvre des systèmes d'informations climatiques à travers le second projet PANA sur l'agroforesterie. Le service devra être disponible pour tous les bénéficiaires utilisant l'internet, le téléphone mobile et la radio avec le potentiel de diffusion des services d'informations à d'autres régions.

#### Activités:

**2.3.1. Pourvoir les stations météo des équipements appropriés (manuelles et digitales) suivant les standards nationaux d'équipements.** Appuyer la formation du personnel de terrain suivant les besoins, spécifiquement au regard de la transmission des données digitales. Appuyer la DNM dans l'opérationnalisation d'un service de traitement des données à Conakry pour s'assurer que les données des stations réhabilitées sont utilisées.

Les activités de renforcement de capacités pour la DNM doivent être accompagnées des activités suivantes :

- L'acquisition et l'installation de stations automatiques agro-climatiques, synoptiques et pluviomètres équipés d'appareils télémétriques et des systèmes améliorés de transmission/traitement/stockage des données dans les préfectures du Haut Bassin du Niger.
- Parachever la mise à jour des équipements météorologiques dans les préfectures de Kankan et Faranah : équipements pour la dissémination des informations agro-météorologiques (SMS, SSB, radios, téléphones portables, radio rurales et communautaires)
- Acquisition et installation ou réhabilitation pour les stations limnométriques avec les appareils de télémétrie et des débitmètres automatiques Doppler avec des capacités de transmission de données ainsi que des appareils de traitement et d'enregistrement des données pour la modélisation météorologique.

Parmi les équipements requis pour les stations météo, on peut noter :

- Station de Faranah : Instruments de mesure, thermomètres, pluviomètres, bacs d'évaporation et baromètres
- Station de Kouroussa : réhabiliter les bâtiments, instruments de mesure, station de pluviométrie
- Stations de Mandiana et Kissidougou: Le matériel nécessaire sera identifié au début du projet.
- Station de Kankan: remplacer les instruments classiques par des instruments analogiques, installer les stations de pluviométrie dans les communautés rurales, réhabiliter les radios SSB pour faciliter la transmission des informations à Conakry, les stations de télédétection pour la collecte des informations tel que le suivi des feux de brousse.

**2.3.2. Intégrer les données dans les zones cibles de recherche, les bases d'information et le développement des outils de prise de décision pour l'adaptation au climat.** Assurer que les données collectées à partir des stations météo nouvellement installées sont en effet retransmises au projet et sont intégrées dans les outils d'appui à la prise de décision.

- 2.3.3. **S'assurer que la maintenance et les futurs investissements sont intégrés dans les plans annuels et budgets de la DNM** pour que les investissements ainsi réalisés soient pris en compte et intégrés dans les préoccupations nationales.

#### *Réalisation 2.4*

**Les bénéfices écologiques, économiques et sociaux (générés par le projet) sont documentés dans la zone cible à travers l'apprentissage et le feed-back en utilisant des moyens de communication modernes, novateurs et adaptés localement.**

212. L'innovation sera induite dans la communication et la documentation des bénéfices écologiques, économiques et sociaux à travers l'apprentissage, le feed-back et la gestion adaptative, en les reliant à d'autres mécanismes d'apprentissage tel que le Mécanisme d'Apprentissage de l'Adaptation MAA et d'autres réseaux pertinents. Si possible et pertinent, le projet pourra choisir de créer son propre réseau. L'utilisation des médias sociaux est encouragée.

#### *Activités:*

- 2.4.1. **Concevoir et mettre en œuvre dès le début du projet une approche communautaire de recherche, en faisant le suivi des impacts de l'intervention et la promotion de l'apprentissage.** Comme partie intégrante du projet, développer une approche participative de suivi-évaluation et d'apprentissage spécifiquement pour des interventions de terrain d'ABE. Comme partie intégrante du projet, concevoir des modules d'apprentissage pour collecter et disséminer les informations au sein des communautés.
- 2.4.2. **Identifier les outils d'apprentissage et de communication. Cela sera basé sur l'évaluation des besoins des utilisateurs finaux et la communication internationale, les meilleures pratiques de changement de comportement.** Souvent, la communication est traitée comme une réflexion dans la conception du projet. Par ailleurs, le projet emploie un staff de communication, rarement les interventions des projets ne sont planifiées dès le début avec des impacts clairs et par conséquent les efforts intenses sont souvent perdus.
- 2.4.3. **Communiquer les bénéfices écologiques, économiques et sociaux** à travers des moyens de communication innovants tels que des applications de téléphonie mobile, services de messagerie, théâtre communautaire, etc.
- 2.4.4. **Assurer la disponibilité des informations sur les bénéfices pour un large public** y compris aux niveaux national et régional pour encourager l'apprentissage mutuel et les échanges d'expériences. Cela pourrait inclure des outils internet d'informations telles que le MAA et d'autres réseaux nationaux et internationaux.
- 2.4.5. **Documenter systématiquement les leçons apprises et communiquer les apprentissages dans les canaux et plates-formes de partage établies telles que l'ALM.** Cela permettrait d'assurer l'accessibilité à long terme aux résultats des projets et apprendre le partage systématique sur une base de données accessible à l'échelle mondiale.

## 2.6 Risques et sauvegardes

### 2.6.1 Matrice sommaire des risques

	Risques	Niveau	Stratégie de gestion
1	Faible capacité des autorités locales et du staff des institutions décentralisées pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles	M	Le projet se propose de renforcer les capacités des autorités locales à travers les formations et investira, où cela est possible, à travers des partenaires de mise en œuvre dans les campagnes de sensibilisation, renforcements des capacités locales, l'introduction d'alternatives technologiques et de méthodes de production. Le projet travaillera avec d'autres projets ou programmes actifs sur le terrain sur une pléthore d'activités génératrices de revenus durables.
2	Faible volonté politique des autorités préfectorales pour adopter et ajuster la gouvernance dans la planification du paysage par le biais de la planification, des politiques, stratégies et programmes.	F	Implication des acteurs politiques clés à la fois au niveau national et régional pour assurer que les bénéfices et opportunités de l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les cadres politiques, sont compris conséquemment. Ils seront formés et capacités comme mesure d'investigation de leurs intérêts dans le projet et favoriser leur soutien.
3	Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées par le programme.	F	Une approche participative comprenant les visites de sites, interviews et consultations avec les communautés locales pour identifier les besoins et évaluer les priorités, sera appliquée au projet dans plusieurs activités du projet. Une planification prudente sera menée. Des précautions seront prises.
4	L'engagement des femmes dans la conduite du changement et des pratiques d'utilisation des terres, qui est encouragé par le projet, pourrait être contraint par des types de comportements sont généralement considérés acceptables, appropriés ou souhaités pour les femmes dans les sociétés à dominance musulmane.	F	Le projet tend à spécifiquement engager les femmes dans sa mise en œuvre comme des bénéficiaires comme moyens pour favoriser l'égalité de genre dans le partage des bénéfices de l'adaptation et du développement. Les démonstrations communautaires d'ABE sont planifiées pour être conduites à travers les approches et modèle « de vivres-contre-travail ». Il reste clair qu'une conception spécifique est nécessaire pour assurer qu'une telle approche sera culturellement acceptable.
5	Cibler les communautés affectées et les survivants d'Ebola pourrait créer des obstacles.	F	Pareillement, l'accent mis sur l'autonomisation des communautés victimes d'Ebola, y compris les survivants d'Ebola, comme bénéficiaires du projet et comme faisant partie de l'approche de mise en œuvre du « vivres-contre-travail » peut créer des barrières à cause de la stigmatisation sociale à laquelle font face les survivants. La conception du projet est faite en dédiant une activité de planification et de consultation à cet égard sous la Composante 1.

	<b>Risques</b>	<b>Niveau</b>	<b>Stratégie de gestion</b>
6	La Guinée est en train de se remettre de plusieurs années de troubles civils et d'instabilité politique. Même si la situation est calme, la situation politique et sociale est encore fragile.	E	Avant tout, le conseil reçu de la sécurité des Nations Unies dans les situations d'insécurité et de tension sera respecté à la lettre. Le Bureau Régional de l'Afrique pour le PNUD intervient et soutient les Bureaux de Pays pour évaluer les risques spécifiques et proposer des mesures. Une des recommandations pourrait être le changement de la modalité pour une mise en œuvre directe afin d'éviter une interférence politique dans les questions du projet.
7	Une réglementation forestière et foncière inadéquate peut créer un manque d'incitations pour une planification durable et à long terme de l'utilisation des terres au niveau communautaire et peut être un obstacle à l'adoption de la gestion résiliente des ressources naturelles au climat.	F	Le projet appuiera le développement de plans de gestion communautaire des forêts et des bassins versants qui réguleront l'accès et l'utilisation des ressources naturelles. Ces lois coutumières compenseront l'absence de réglementations forestière et foncière appropriées. Aussi, l'expérience et les connaissances issues de leur application pourraient promouvoir le renforcement nécessaire du cadre de la réglementation au niveau national pour promouvoir la planification de la gestion durable et à long terme, de la terre. Enfin, le projet travaillera avec d'autres initiatives travaillant dans la réforme des politiques.
8	La Guinée est un pays sous-développé et parmi les dix pays les plus pauvres au monde. Cela signifie qu'il n'y a que peu de ressources financières disponibles. Ajouté à cela une mauvaise infrastructure, cela augmente le coût de l'ensemble du projet et pose des défis supplémentaires.	M	Le projet aura besoin d'allouer des fonds suffisants pour la mise en œuvre des activités spécifiques et de gérer le projet de manière à ce que ces défis soient relevés sans mettre en péril la réussite globale.
9	La Guinée a été frappée par une épidémie de fièvre Ebola qui a abouti à l'isolement économique du pays et de la région. Cela signifie également que l'aide au développement a plus été ré-acheminée dans des projets d'urgence Ebola laissant d'autres secteurs sans surveillance. Si l'épidémie d'Ebola ne peut être maîtrisée, il est probable que d'autres secteurs de développement ne bénéficient pas d'investissement.	E	Le projet cherche à s'aligner sur les priorités et les projets globaux de développement, y compris l'aide d'urgence aux personnes touchées par l'épidémie d'Ebola. Les survivants d'Ebola qui vivraient dans la zone du projet seront spécifiquement ciblés comme bénéficiaires des composantes du projet, spécifiquement les extraits 1.3 et 1.4. Globalement, le système des Nations Unies et d'autres partenaires de coopération en Guinée préconisent de commencer à bouger dans une nouvelle étape dans la gestion des crises et des mesures préventives seront plus fortement prises en compte. Comme la transmission du virus Ebola des singes (chimpanzés) à l'homme peut être liée à la dégradation des écosystèmes, un projet comme celui-ci peut aider à soutenir la réhabilitation et l'amélioration des écosystèmes.

Référence à [l'Annexe 1](#) pour une analyse complète des risques

## 2.6.2 Résultats de l'examen social et environnemental préalable (SEP) et garanties du PNUD

213. Le modèle de l'examen environnemental et social du PNUD a été appliqué pour assurer que des garanties environnementales et sociales sont en place. Les résultats complets de la sélection sont disponibles. Selon cette liste, le projet est considéré dans la Catégorie 3a : impacts et risques sont limités en taille et peuvent être identifiés avec un degré raisonnable de certitude et peuvent souvent être traités par l'application de meilleures pratiques standard.

214. Les sauvegardes environnementales qui ont été appliquées comprennent :

- Respect des conventions et accords internationaux ratifiés par la Guinée, par exemple la Convention de RAMSAR.
- La conformité avec les plans de gestion existants pour le site RAMSAR et les forêts classées, et une collaboration étroite avec les autorités compétentes.
- Application des « meilleures techniques disponibles » pour les zones humides et la gestion des forêts, et les bonnes pratiques de gestion de l'environnement au cours de l'exécution du projet et de l'exploitation, notamment l'approche par étapes détaillée ci-dessus.

215. Ces garanties ont été appliquées au cours de la phase de conception du projet, y compris dans la réalisation des études de faisabilité, et seront réalisées pendant l'exécution du projet. (Reférez-vous au [fichier séparé](http://bit.ly/1Ox08kW) ou copiez et collez dans l'URL le lien suivant : <http://bit.ly/1Ox08kW>)

## 2.7 Rentabilité

216. Un certain nombre d'options de conception ont été considérées pour le projet avant que sa version finale soit proposée. Les détails narratifs par résultat suivent.

217. Sous la Composante 1. Renforcement de la résilience des communautés vulnérables au climat dans les sites sélectionnés par le biais d'une approche basée sur les écosystèmes ; quatre extrants/résultats ont été retenus.

218. La conception du projet est basée sur des considérations stratégiques telles que la rentabilité des interventions de démonstration et l'élargissement du potentiel pour des hauts niveaux de gouvernance du fait que le projet soit situé dans deux régions administratives voisines et ait sélectionné au moins une paire de CR par préfecture. Le projet a sélectionné seulement deux zones de démonstration, en minimisant la logistique et les autres coûts d'engagement. Les deux zones sont en effet assez grandes et peuvent avoir un large impact stratégique (particulièrement pour ce qui est des ressources en eau) qui peut être appliqué ailleurs.

219. En ce qui concerne l'extrant/Réalisation 1.1, le rapport coût-efficacité du système mis au point par le projet est assuré par :

- La mise en place d'une équipe technique multidisciplinaire dans les deux régions d'intervention du projet, à savoir Kankan et Faranah, et l'implication du secteur privé et des représentants des communautés, aux niveaux préfecture et sous-préfecture etc.

- Au lieu de créer de nouvelles structures, le plan du paysage adaptatif au climat s'appuiera sur les instruments et processus de planification existants.
- L'intervention va de pair avec des interventions de base existantes et ne reproduisent pas ces dernières.

220. En ce qui concerne l'extrait/Réalisation 1.2, une évaluation des besoins des parties prenantes assurera que les produits ont bien ciblé les besoins, et les options à faible coût sont explorées. Le projet est à la recherche de canaux de communication innovants et adaptés localement pour diffuser l'information, les radios communautaires existantes par exemple émettent sur les questions environnementales et le changement climatique. Les matériels de formation seront développés sans reposer sur la tenue d'un événement de formation.

221. Les interventions au titre des Réalisations 1.3 et 1.4 constituent des opportunités d'emplois. Une stratégie de mise en œuvre du projet a été conçue et fournira les « vivres contre travail », pour les populations locales, en ciblant en particulier les femmes et les survivants d'Ebola. Il est connu que la zone du projet est principalement habitée par des musulmans, avec plus de 85 % de la population, par conséquent, une conception détaillée de l'approche « vivres-contre-travail » est assurée afin de garantir qu'il n'y ait aucune marginalisation des femmes, tout en respectant le contexte socio-culturel et religieux.

222. Sous la Composante 2, le renforcement des capacités et systèmes d'information pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les plans de gestion / régional / local, les politiques nationales et les pratiques ; quatre extraits/résultats sont planifiés.

223. La Composante 2 contribue à l'amélioration du ciblage des mesures d'adaptation et d'augmenter la probabilité que des mesures seront à même de minimiser les coûts. En outre, le projet travaille en étroite collaboration avec les services gouvernementaux et de vulgarisation, en essayant de renforcer les mécanismes qui sont déjà en place. Les mesures relevant du volet 2 sont conçues pour renforcer les donateurs et le gouvernement/la coordination entre les Ministères et, plus généralement, la coordination entre les acteurs à l'échelle régionale.

224. Les approches d'adaptation aux écosystèmes génèrent des bénéfices et co-bénéfices. Cela rapporte une situation avantageuse de coût-bénéfice quand on les compare à d'autres solutions au changement climatique (par exemple infrastructurelles). Considérant les besoins de performance des données au début du projet, le cadre de l'évaluation du projet est structuré pour collecter des informations appropriées. Collecter les données sur le coût-bénéfice des approches basées sur l'écosystème (AbE) procurera l'évidence servant de base à beaucoup d'investissements ciblés maintenant et dans le futur.

225. Telle que comparée aux autres options, y compris celles non-ABE, l'alternative proposée s'avère comme la plus bénéfique en termes de coûts et confirme les choix stratégiques effectués à l'étape de la conception du projet.

## 2.8 Les considérations liées au genre et autres bénéfiques du projet, incluant l'innovation, la durabilité et la reproductibilité.

### 2.8.1 Les considérations liées au genre

226. Le renforcement de la résilience climatique est particulièrement important pour les groupes vulnérables. En Guinée où 85 % de la population est de confession musulmane, le rôle des femmes dans la société est réduit par normes sociales fortes basées sur les traditions culturelles et religieuses. Particulièrement, les femmes ne sont pas propriétaires des terres en vertu des lois coutumières. Puiser l'eau et collecter le bois de chauffe sont les tâches quotidiennes qui sont normalement attribuées aux femmes en milieu rural, toutefois elles peuvent avoir le droit de parler par rapport aux décisions prises relativement à la disponibilité et l'utilisation des ressources clés. Cela pourrait limiter l'influence des femmes dans la prise de décision qui est pertinente pour les activités sur le terrain sous la composante 1. De même, la vie des femmes en société est contrainte par leur accès limité à l'école et à la formation, qui contribue à réduire leur accès à des positions de leader. Comme parties prenantes, cela pourrait contraindre leur capacité d'avoir leur mot à dire sous la Composante 2. En général les femmes sont considérées comme un groupe vulnérable dans la société guinéenne.

227. Répondre à ces contraintes tirant leurs racines des disparités du genre et promouvoir l'égalité des femmes dans la conception de ce projet est ainsi nécessaire et a été assurée, conformément aux politiques nationales. Bien que la petite contribution à l'autonomisation et l'émancipation générale au niveau de la société, ces considérations du genre et l'autonomisation dans ce projet aident la Guinée dans la mise en œuvre de ses engagements sous la Convention pour l'Élimination de toutes Formes de Discrimination contre les Femmes (CEDAW). Ce faisant, il est plus en ligne avec les politiques gouvernementales, parmi lesquelles la Politique Nationale du Genre (PNG) et le programme pays du PNUD.

228. En termes de prise en charge avec une mainmise des femmes sur l'approche basée sur l'écosystème et le programme de gestion des ressources naturelles, présentes ramifications. Les efforts de programmation spéciaux sont fondés sur la conception d'activités dans lesquelles les femmes rurales seront engagées et dans ce cadre le projet prévoit la représentation spécifique des femmes dans les plateformes techniques. Il est important que toutes les innovations dans la conception du projet, y compris les activités de « Vivres-contre-travail » soient suivies, appliquées et surveillées par des considérations de genre dans le contexte culturel et celui du pays. Plusieurs indicateurs seront aussi suivis avec des considérations de genre. Dans la composition des équipes du projet, des opportunités égales seront offertes. L'encadré ci-dessous offre le sommaire quelques considérations importantes relatives au genre.

#### Encadré : Exemples de conception et de mise en œuvre du projet axés sur genre

Le projet apportera une contribution déterminée à l'autonomisation des femmes au niveau local, définie comme la *"somme des changements nécessaires pour une femme de réaliser ses pleins droits humains - l'effet combiné des changements dans ses propres aspirations et capacités, l'environnement qui l'entoure et les conditions de ses choix, et les relations de pouvoir à travers lesquelles elle négocie son chemin"*. Cela sera accompli de manière par laquelle les femmes se sentent confortables eu égard à leur contexte socio-culturel et religieux. En d'autres termes, le projet apportera une contribution à toutes les trois dimensions : **les relations, l'agence et les structures.**

#### Relations : Relations de pouvoir à travers lesquelles elle évolue

##### Exemples :

- Acceptation par les hommes de décisions
- Être reconnues (par des groupes externes) comme un acteur important dans la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation.
- Avoir leurs questions et leurs idées entendues à travers un processus d'adaptation locale (en utilisant les bonnes

pratiques en matière de participation)

### Libre-arbitre : Évolution de ses propres aspirations et compétences

#### Exemples :

- Connaissance des tendances climatiques
- Accès aux mesures (y compris les techniques) d'adaptation
- Accès à l'emploi générateur de revenus via l'approche HIMO\*\* et lorsque les femmes sont en mesure de gagner un revenu, leurs familles sont plus susceptibles d'en bénéficier

### Structures : L'environnement qui l'entoure et influence ses choix

#### Exemples :

Plans d'adaptation aux niveaux local équitables entre les hommes et les femmes (et le soutien aux niveaux national et régional pour mettre en œuvre ces plans)

#### Notes:

\* Emprunts d'exemples de la Définition du genre par Care International.

Voir par exemple <http://www.care-international.org/what-we-do/our-focus-on-women-and-girls.aspx>

\*\* HIMO se réfère à « Haute Intensité en Main d'œuvre »

## 2.8.2 Les bénéfices du développement

229. Les bénéfices non exhaustifs de développement découlant de ce projet comprennent ce qui suit :
- Les capacités nationales et sub-nationales dans deux régions ciblées (Kankan et Faranah) pour faire face aux risques climatiques et les vulnérabilités exacerbées entraînées par le changement climatique, seront renforcées, et pas seulement à travers le développement et l'utilisation du système mais aussi par la formation des planificateurs nationaux et régionaux pour l'application de produits issus du système.
  - Les capacités des acteurs locaux dans les zones du projet à percevoir les risques climatiques et à mettre en œuvre et évaluer les coûts des mesures d'adaptation dans les activités de gestion des ressources naturelles et développement des moyens de subsistance, seront considérablement améliorées, en particulier à l'égard de la gestion des zones humides, des forêts, des pâturages, des feux, des systèmes hydrologiques et des systèmes de production agro-sylvo-pastorale.
  - Les capacités nationale, régionale et sous-régionale pour l'adaptation et l'intégration du changement climatique dans les cadres de planification et d'investissement sectoriels en mettant l'accent sur les niveaux locaux et régionaux, seront augmentées.
  - Les cadres de collaboration et les partenariats pour l'adaptation en ce qui concerne les sites des projets seront consolidés.
  - L'apprentissage global d'adaptation sera renforcé par la diffusion des expériences du projet.
230. Entre le court et le moyen terme, ce projet soutient des objectifs de développement national et des plans pour atteindre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) 1, 3 et 7 :
- **OMD 1** : Réduire l'extrême pauvreté et la faim - Au moins 200 000 personnes dépendent de la foresterie, la pêche en eau douce, l'élevage, l'agriculture et la chasse au petit gibier pour leurs moyens de subsistance dans la zone du projet. La partie LDCF du projet permettra de financer les coûts supplémentaires de préservation du patrimoine naturel et les services agro-écologiques et hydrologiques essentiels liés aux moyens de subsistance locaux dans le contexte du changement climatique. Ce faisant, l'ensemble du projet permettra de réduire la vulnérabilité à la pauvreté et la faim en générant des avantages socio-économiques aux niveaux national et local. La stratégie du projet est prévue pour apporter des avantages socio-

économiques à plus long terme pour les communautés concernées, par opposition à ceux à plus court terme basés sur l'épuisement rapide des ressources naturelles.

- **OMD 3:** Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes - Les femmes constituent un groupe très important dans ce projet, ce sont elles qui sont souvent laissées en tant que chefs de ménages tandis que les hommes migrent pour l'emploi. Leur rôle dans la gestion et la protection des ressources naturelles (eau, forêts et faune) est essentiel même si elles ne conservent pas souvent les droits sur ces ressources. En outre, les femmes, les enfants et les personnes âgées sont souvent parmi les plus vulnérables au sein des couches pauvres et manquent d'opportunités d'emplois. Dans le contexte du changement climatique, leur vulnérabilité sera probablement exacerbée. Ainsi, les femmes ne seront pas seulement des bénéficiaires clés des mesures d'adaptation prévues dans ce projet mais elles vont aussi jouer un rôle de protagoniste dans la promotion de l'intégration des mesures d'adaptation dans l'économie locale. En outre, les indicateurs du projet seront ventilés par sexe où les préoccupations applicables au genre seront incorporées dans la planification des activités spécifiques.
- **OMD 7 :** Assurer un environnement durable - Le projet permettra d'assurer une transition vers une utilisation beaucoup plus rationnelle des ressources naturelles et le maintien à long terme d'un flux de services agro- écologiques et hydrologiques qui lui sont associés, y compris à travers l'échelle du paysage en adéquation avec le cadre de planification.

### 2.8.3 Autres co-avantages : l'accent sur les survivants d'Ebola

231. Un effort particulier est fait pour cibler et inclure expressément des communautés affectées et des personnes rescapées d'Ebola en tant que bénéficiaires du projet. Tenter d'inclure les survivants d'Ebola dans l'exécution du projet par exemple à travers un programme " vivres contre travail " sous le résultat 1 vise à promouvoir le développement immédiat et faire face aux défis sociétaux auxquels la Guinée est confrontée en vue de surmonter la crise d'Ebola.

### 2.8.4 L'innovation, la durabilité et la reproductibilité

232. L'innovation et la durabilité sont prises en compte dans plusieurs activités proposées par le projet. **L'utilisation de la technologie mobile** par exemple est devenue très répandue et accessible en Afrique. Elle est en train de transformer les moyens de subsistance à travers le continent et d'accélérer le paiement des prestations. Elle sera appliquée dans les activités de gestion des feux de brousse sous le résultat/extrant 1.4 et dans les activités de communication et de sensibilisation dans tous les livrables du projet.

233. Les « **solutions naturelles** » pour le **contrôle de l'érosion** sous le résultat 1.3 utiliseront entre autres les mats de fibres biodégradables, enrochements, ainsi que les géotextiles et gabions, mais aussi l'utilisation de la végétation pour améliorer la percolation dans les bassins versants. Avec la recherche actuelle sur les nouveaux matériaux et les propriétés des espèces, et en application de la science et de la technologie pour sélectionner des sites et des techniques, « des solutions basées sur la mise en défend » sont assez novatrices. Elles sont également plus durables et probablement plus rentables que les solutions infrastructurelles.

234. Pour la gestion du bétail, il est proposé que le projet se fonde sur les résultats et les modèles réussis et promus par le PROGEBE du PNUD-FEM. **Le bétail ruminant endémique de l'Afrique de l'Ouest** est naturellement résilient et présente de nombreux avantages. Le seul inconvénient est qu'il est souvent perçu comme moins productif. Cependant, grâce à l'innovation et la science, PROGEBE se révèle autrement et met en évidence les techniques reproductibles pour faire bon usage de ce trésor

génétique véritablement africain. Le présent projet va montrer comment l'appliquer également comme une ressource d'adaptation au changement climatique. La même chose peut être dite à propos de **l'utilisation des mouvements du bétail pour régénération des prairies** qui est innovante et contrairement aux hypothèses scientifiques antérieures sur la dégradation des terres et le changement climatique<sup>39</sup>.

235. Quant à la durabilité et la reproductibilité du projet, ces éléments sont profondément liés aux avantages socio-économiques qu'il est censé générer et aux activités de formation et de renforcement des capacités. Les résultats du projet seront d'assurer une transition vers une utilisation plus durable du «capital nature» et le maintien à long terme d'un flux de services qui lui sont associés, y compris par les cadres de gestion et la planification au niveau du paysage adéquats. La collaboration avec les programmes axés sur les moyens de subsistance apportera des avantages socio-économiques aux communautés locales ciblées par le projet. Des avantages socio-économiques du moyen au long terme catalysés par le projet comprendront la productivité des terres et des rendements augmentés tant pour les cultures de rente et vivrières que pour l'augmentation des captures de poissons, la disponibilité des ressources forestières et hydriques et les risques d'incendie entre autres.

236. Enfin, par la formation des acteurs locaux et des décideurs, les bénéficiaires du projet ont les meilleures chances de devenir des multiplicateurs et d'obtenir des avantages au-delà de l'investissement direct en mettant l'accent sur les femmes mais aussi les jeunes en tant que protagonistes clés du développement, ont la meilleure chance de devenir les multiplicateurs et de sécuriser les bénéfices à travers l'investissement direct.

## 2.9 Implication des parties prenantes

237. La participation et l'engagement sont les piliers de l'ABE efficace. Il y a deux niveaux auxquels la participation / l'engagement peuvent survenir : (i) au sein du groupe de mise en œuvre ; et (ii) le groupe constitutif plus large. Le groupe de mise en œuvre intègre des organisations responsables et comptables pour le projet et les responsables des activités qui influencent le projet, par exemple, les institutions qui ont un rôle dans la gestion des écosystèmes. Le groupe constitutif comprend les parties prenantes qui ont un intérêt dans les zones du projet. Le progrès accompli vers une AbE nécessitera l'engagement d'une large gamme de personnes pour assurer la réduction des barrières sectorielles, et faciliter le partage de la confiance et de l'information et permettre des hauts niveaux de compréhension et de vision pour les zones du projet.

238. Les parties prenantes identifiées lors de la préparation du projet continueront à être impliquées dans sa mise en œuvre. Un plan de participation des parties prenantes a été créé pour fournir un cadre pour guider l'interaction entre les partenaires d'exécution et les principales parties prenantes, en particulier les utilisateurs finaux pour valider l'avancement du projet.

239. La conception du projet comprend des activités et mécanismes visant à assurer la participation continue et effective des parties prenantes dans sa mise en œuvre :

- La phase de lancement et l'atelier de lancement du projet permettra la sensibilisation des intervenants sur le début de la mise en œuvre du projet : le projet sera lancé par un atelier multipartite. Cet atelier a offrira l'occasion de fournir à toutes les parties prenantes l'information la plus récente sur le projet et son plan de travail. Il aura permis également d'établir une base pour de nouvelles consultations dès le début de la mise en œuvre du projet.

---

<sup>39</sup>Voir par exemple <http://www.savoryinstitute.com>.

- Le Comité de pilotage du projet, pour assurer la représentation des intérêts des parties prenantes : Un comité de pilotage du projet (CP) sera constitué pour assurer une large représentation de tous les intérêts clés tout au long de la mise en œuvre du projet. La représentation et les grandes lignes du mandat du CP sont décrites plus en détails dans la section I, partie III (sur les Modalités de gestion) du document de projet.
- La Plate-forme régionale de zone de concertation technique du projet, pour réunir les parties prenantes et les entités sous-régionales pertinentes du projet à partir des régions de Kankan et de Faranah. La représentation des femmes à ces rencontres est une priorité.
- Communications sur le projet pour faciliter la sensibilisation continue : Le projet permettra de développer, mettre en œuvre et maintenir une stratégie de communication pour assurer que tous les intervenants soient informés sur une base permanente sur les objectifs et activités du projet , les progrès d'ensemble, et les possibilités de participation à divers aspects de sa mise en œuvre
- Renforcement des capacités : Les activités du projet sont axées sur le renforcement des capacités - aux niveaux systémique, institutionnel et individuel - des institutions, des ONG et d'autres parties prenantes pour assurer la durabilité des investissements initiaux du projet.

### 3. Cadre des résultats du projet

#### 3.1 Liens Programmatiques

<p><b>Ce projet contribuera à la réalisation des Résultat du programme Pays tels que définis dans le CPAP :</b> [De l'UNDAF, Effet.Nº 4]D'ici 2017, les secteurs publics, privés, collectivités locales et les populations adoptent de nouvelles techniques et comportements favorables à un environnement durable et assurent une meilleure prévention et gestion des risques et catastrophes naturelles dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.</p>
<p><b>Indicateurs de résultats du programme-pays:</b> [Référence aux Rendements 5, 7 et 8, sous le second pilier]</p> <p><b>Indicateur #4:</b> Pourcentage de ménages adoptant des technologies d'adaptation et de mitigation du changement climatique.</p> <p><b>Indicateur #5:</b> Nombre de communes rurales et urbaines appliquant les techniques (écosystèmes) de restauration, de gestion des sols, de foresterie et d'agroforesterie.</p>
<p><b>Thématique du principal résultat applicable(du Plan Stratégique du PNUD) :</b> Produit 1.3: Solutions développées aux niveaux national et sub-national pour la gestion durable des ressources naturelles, des services éco systémiques, des substances chimiques et déchets.</p>
<p><b>Objectif stratégique et Programme applicables du FEM (LDCF)</b> LDCF CCA-2 – L'augmentation de la capacité d'adaptation : Augmenter la capacité d'adaptation pour répondre aux impacts du changement climatique, y compris la variabilité, aux niveaux local, national, régional et mondial LDCF CCA-1 – Réduire la vulnérabilité : Réduire la vulnérabilité aux effets néfastes du changement climatique, y compris la variabilité, au niveau local, national, régional et mondial</p>
<p><b>Résultats attendus applicables du FEM (LDCF)</b> Résultat 1.1: Adaptation intégrée dans les cadres de développement plus larges au niveau des pays et dans les zones vulnérables ciblées Résultat 1.2: Vulnérabilité réduite au changement climatique dans les secteurs du développement Résultat 2.1 Connaissances et compréhension améliorées de la variabilité du climat et des risques induits par le changement au niveau des pays et dans les zones vulnérables ciblées</p>
<p><b>Produits pertinents du FEM (LDCF)</b> Produit 1.1.1: Mesures d'adaptation et allocations budgétaires nécessaires incluses dans les cadres existants. Produit 1.2.1: Les capitaux sociaux, physiques et naturels renforcés en réponse aux impacts du changement climatique y compris la variabilité Produit 2.1.2: S Les systèmes sont en place pour disséminer en temps opportun des informations sur les risques.</p>
<p><b>Indicateurs de Résultats applicables du FEM (LDCF)</b> 1.1.1 Les actions d'adaptation mises en œuvre dans les cadres de développement nationaux et sous régionaux. 1.1.1.1 Les cadres de développement qui incluent des budgets spécifiques pour des actions d'adaptation. 1.2.14 Index de perception de risque et de vulnérabilité (score)-Désagrégé par sexe. 2.1.1 Les informations sur les risques communiquées aux parties prenantes 2.1.1.1 Evaluation à jour des risques et vulnérabilités 2.1.1.2 Evaluation des risques et vulnérabilités conduite 2.1.2.1Type et nombre de systèmes de monitoring en place.</p>
<p><b>Marqueur de Genre :</b> Données à enregistrer dans le Système Atlas du PNUD à la deuxième année et à la fin du projet : Nombre total de personnel du projet à plein temps qui sont des femmes Nombre total de personnel du projet à plein temps qui sont des hommes Nombre total de personnel de direction du projet qui sont des femmes Nombre total de personnel de direction du projet qui sont des hommes Nombre total d'emplois créés par le projet tenus par les femmes Nombre total d'emplois créés par le projet tenus par les hommes</p>

## 3.2 Cadre logique

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
<b>Objectif du projet: Réduire la vulnérabilité des communautés locales du bassin supérieur du fleuve Niger aux risques supplémentaires posés par le changement climatique et renforcer leurs résilience de manière générale à travers une approche axée sur les écosystèmes, qui se concentre sur les bassins versants, les pratiques d'utilisation des terres et la capacité d'adaptation.</b>					
1	<p><i>(Indicateur CCA TT N°1)</i></p> <p>Nombre de bénéficiaires directs:</p> <p>a) Nombre de personnes</p> <p>b) % femmes</p> <p>c) Evaluation de vulnérabilité (Oui/Non)</p> <p><i>Notes sur les cibles de l'indicateur 1</i></p> <p>(a) Les données du recensement estiment un total de 262 000 hbts dans les 11 sous-préfectures sélectionnées comme sites du projet (PRODOC Tableau 8). Approximativement 50 000 étaient considérés comme des bénéficiaires directs du projet. Cette cible pourrait être revue pendant la phase de lancement.</p> <p>(b) Comme sur la figure 8 du PRODOC, une moyenne de 51,1% de la population, dans les 11 sous-préfectures sélectionnées comme sites du projet, sont des femmes.</p> <p>(c) Par rapport à la vulnérabilité, seulement une évaluation qualitative a été menée pendant la phase de préparation du projet mais il reste évident qu'elle est haute et reste climatique et non climatique. Une insécurité alimentaire modérée à grave touche environ 16% de la population cible (PRODOC Tableau 11).</p>	<p>a) 0 (pas de bénéficiaires engagés)</p> <p>b)n/a (comme l'indicateur 1a=0)</p> <p>c)non</p>	<p>a) 50 000 dans la zone du projet</p> <p>b) 51% de femmes</p> <p>c)oui, et des évaluations informent le S&amp;E de l'ensemble du projet</p>	<p>Enquêtes menées (au début et à la fin du projet)</p> <p>Comme approximations, les scores/indicateurs de pauvreté et d'insécurité alimentaire au niveau des sites du projet.</p>	<p><u>Hypothèses:</u></p> <p>L'accent sur la résilience naturelle et sociale étendue donne de multiples avantages</p> <p>Le niveau de vulnérabilité élevé est actuellement dû à la pauvreté, la dépendance aux ressources mais sera aggravé par le changement climatique</p> <p><u>Risques:</u></p> <p>L'incertitude des données et projections relatives au climat aux niveaux régional et local procure des paramètres insuffisants pour la planification des mesures d'adaptation.</p>
2	<p>Actions d'adaptation mises en œuvre dans les cadres sous régionaux et régionaux de développement (nombre et type)</p>	<p><i>Ventilés par sous-indicateurs ci-dessous</i></p>	<p><i>Ventilés par sous-indicateurs ci-dessous</i></p>	<p>Rapports périodiques du projet validés par des évaluations indépendantes et revues</p>	

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
2a	Actions d'adaptation mises en œuvre en respect des « connaissances et compréhension des risques climatiques » au niveau régional (Kankan et Faranah) et dans les zones du projet	0 actions	Au moins 2 actions clés mises en œuvre avec succès: (1) Le plan d'adaptation du paysage au climat est en place (2) Les technocrates de 2 régions, préfectures et sous-préfectures, communes rurales, des entités de services publics et privés, d'ONGs, OCBs et particulièrement les représentantes des femmes, sont membres de la plateforme technique et bénéficient des actions de renforcement de capacités en termes de compétences de gestion de risques.	Telle que décrite ci-dessus	
2b	Actions d'adaptation mises en œuvre, liées aux « activités de démonstrations dans le but de réduire la vulnérabilité et de renforcer la résilience avec l'accent sur les capitaux social et naturel »	0 actions	Au moins 4 actions clés sont mises en œuvre avec succès: (1) Gestion et restauration des bassins versants à Kankan et Faranah (sites à définir) (2) Contrôle de l'inondation et de l'érosion, protection des rives et enrichissement des forêts (sites à définir) ; (3) Contrôle anticipé des feux de brousse à Kankan et Faranah (sites à définir) (4) Gestion du bétail résiliente au climat à Kankan et Faranah (sites à définir)	Telle que décrite ci-dessus	

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
<b>Résultat 1: La résilience climatique des moyens de subsistance tributaires des ressources naturelles dans les sites du projet est assurée par la sécurisation du flux continu des services agro-écologiques et hydrologiques essentiels dont ils dépendent.</b>					
<p>Réalisation 1.1 La planification adaptative du paysage au changement climatique pour la résilience dans la zone du Projet est effectuée suivant une approche dynamique et participative.</p> <p>Réalisation 1.2 L'architecture institutionnelle pour la mise en œuvre du plan d'adaptation du paysage au Climat découlant du Résultat 1.1, est renforcée à travers la formation et les partenariats à établir pour le supporter, en particulier au niveau local.</p> <p>Réalisation 1.3 La réhabilitation adaptative des Bassins versants au climat est réalisée dans les sites vitaux du sous bassin du Haut Niger, à partir de l'étude de base des investissements limités au sein des bassins versants qui sont très souvent climatiquement « vulnérables »</p> <p>Réalisation 1.4 Les pratiques d'utilisation des terres sont adaptées pour faire face aux défis du changement climatique dus à des écosystèmes résilients graduellement dégradés de façon générale.</p>					
3	<p>(Indicateur CCA TT N°2)</p> <p>Types et étendue des capitaux renforcés et/ou gérés pour atténuer les effets du changement climatique</p> <p><i>Ventilé par sous-indicateurs ci-dessous à travers les indicateurs 4 à 8 du PRODOC</i></p>	<i>Ventilés par sous-indicateurs ci-dessous</i>	<i>Ventilés par sous-indicateurs ci-dessous</i>	Rapports périodiques validés par des évaluations et revues indépendantes	
4	<p>(Indicateur CCA TT N°2a)</p> <p>Superficie de terres dégradées réhabilitées</p>	0 ha	<u>Sites sélectionnées (à définir)</u> Approximativement 500 hectares par an de terres dégradées sont réhabilitées, c'est-à-dire un minimum de 3000 hectares au total à la fin du projet, comme résultats de plusieurs activités sous les réalisations 1.3 et 1.4	Telle que décrite ci-dessus	
5	<p>(Indicateur CCA TT N°2b)</p> <p>Superficie de terres « abandonnées » (ou d'anciennes longues jachères) sont reboisées ou récupérées pour ressembler des habitats plus naturels utilisant l'ABE</p>	0 ha	<u>Sites sélectionnées (à définir)</u> 5,000 ha à la fin du projet comme résultat de plusieurs activités sous les réalisations 1.3 et 1.4	<p>Telle que décrite ci-dessus</p> <p><u>Note :</u> Il doit être souligné ici que le projet ne livrera que les premières étapes de la restauration des forêts et de la brousse, puisque une décennie ou plus peut être nécessaire pour que de tels écosystèmes atteignent un</p>	

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
				minimum de maturité	
6	(Indicateur CCA TT N°2c) Superficie de zones humides touchées	0 ha	<u>Sites sélectionnées (à définir)</u> Au moins 2 des 4 sites RAMSAR de la zone du projet y compris à travers le contrôle de l'influx et du reflux de l'eau, la surface exacte reste à déterminer, comme résultat de l'Activité 1.4.4 (réhabilitation adaptative au climat de re-humidification des zones humides sélectionnées)	Telle que décrite ci-dessus	
7	(Indicateur CCA TT N°2d) Superficie de berges dans les méandres critiques	0 ha	<u>Sites sélectionnées (à définir)</u> Un minimum de 2500 ha dans les méandres critiques sera positivement impacté, principalement le long des berges, comme résultat de l'Activité 1.3.2 (réhabilitation de la végétation riveraine et des forêts galeries)	Telle que décrite ci-dessus	
8	(Indicateur CCA TT N°2e) Superficie de terres sujettes à l'adaptation au CC et à la gestion des feux de brousse	0 ha	<u>Sites sélectionnées (à définir)</u> Une superficie approximative de 90 000 ha de zone forestière sensible au feu « hotspots climatiques » près de la Forêt classée de Mafou est estimée bénéficier de la gestion améliorée des feux de brousse	Telle que décrite ci-dessus	

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
9	(Indicateur CCA TT N°3) Population bénéficiant de l'adoption de moyens d'existence diversifiés et résilients au changement climatique  a) Nombre de personnes b) % femmes c) % de la population cible	  a) 0 b) n/a c) 0	  a) 50 000 personnes b) 51% de femmes c) 100% de la population cible	Rapports périodiques du projet validés par des évaluations et revues indépendantes	
<b>Résultat 2: Le renforcement des capacités et des systèmes d'information pour l'intégration du changement climatique et de l'adaptation dans les plans de gestion nationaux, régionaux, locaux dans les politiques et les pratiques.</b>					
Réalisation 2.1 La gestion des risques climatiques et la résilience sont intégrées dans la planification et la budgétisation de la GRN conduites par les ministères, préfectures et sous-préfectures concernés en Haute Guinée.					
Réalisation 2.2 Un système d'informations géographiques pour le Haut Bassin du Fleuve Niger est établi et maintenu grâce à un partenariat fonctionnel.					
Réalisation 2.3 Les stations météo locales à Faranah, Kouroussa, Kissidougou, Kankan et Mandiana sont réhabilitées et sont capables de disséminer des produits d'alerte précoce pour évaluer les données climatiques existantes et nouvelles.					
Réalisation 2.4 Les bénéfices écologiques, économiques et sociaux (générés par le projet) sont documentés dans la zone cible à travers l'apprentissage et le feed-back utilisant le modém, des moyens de communication novateurs adaptés localement.					
10	(Indicateur CCA TT N°13) Les plans sub-nationaux et processus développés et renforcés pour identifier, prioriser et intégrer les stratégies d'adaptation et mesures- nombre de plans et processus	0 plans / processus, les PDLs actuels ne reflètent pas les risques climatiques ni les stratégies de renforcement de la résilience	22 plans / processus développés e renforcés pour identifier, prioriser et intégrer les stratégies et mesures d'adaptation Cadres et stratégies de développement qui incluent les mesures et budgets de la gestion adaptative au climat <u>A Kankan:</u> 1 Programme de Développement Régional (PDR) et 2 Plans de développement locaux (PDL)	Révision des PDR et PDL comme partie de APR/PIR  Rapports périodiques du projet validés par des évaluations et revues indépendantes	<u>Risques:</u> Le Processus de révision et d'adoption des PDR, PPD et PDL peuvent être ralenti pour plusieurs raisons qui ne sont pas sous le contrôle du projet.  L'établissement d'un système fonctionnée GIS avec un focus sur le Haute Niger Rivière Basin est adapté au limitations de capacité d'utilisateurs

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
			(Kankan et Kouroussa), et 8 au niveau CR (PDL)  <u>A Faranah</u> 1 Programme de Développement Régional (PDR) et 2 Plans de développement locaux (PDL) (Faranah et Kissidougou), et 8 au niveau CR (PDL)		<u>Hypothèse :</u> Histoires/témoignages des représentants des sites du projet, groupes cibles ou bénéficiaires sont suffisamment intéressants à interpréter comme stratégies d'adaptation au climat en Guinée
11	<i>(Indicateur CCA TT N°6)</i> Des évaluations de risques et de vulnérabilité menées et d'autres évaluations scientifiques et techniques pertinentes mises à jour	0 (pas de) systèmes pertinentes pour les services d'information climatique dans le Bassin du Haut Niger	1 système pertinent d'informations géographiques, avec l'accent sur le Bassin du Haut Niger, génère des produits de connaissances divers (à définir et quantifier) et il est et maintenu à travers un partenariat fonctionnel	Rapports périodiques du projet validés par des évaluations et revues indépendantes	
12	<i>(Indicateur CCA TT N°10)</i> La capacité des institutions régionales, nationales et sous-nationales pour identifier, hiérarchiser, mettre en œuvre, suivre et évaluer les stratégies et mesures d'adaptation - nombre d'institutions  a) Nombre d'institutions  b) le total de points pour les 5 questions du scoring compris dans les lignes directrices du FEM pour l'indicateur N°10 du CCA TT	a) 0 (pas d'institutions)  b) Score total = 0	a) 14 institutions: 2 préfectures, 4 sous-préfectures, chacun 8 villages, et au le niveau national : le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts, plus la Direction Nationale de la Météorologie  b) Total score = 6	Rapports périodiques du projet validés par des évaluations et revues indépendantes	

#	Indicateur*	Ligne de référence	Cibles à la fin du projet	Source de vérification	Risques et Hypothèses
13	(Indicateur CCA TT N°9) Nombre de personnes formés pour identifier, prioriser, mettre en œuvre, suivre et évaluer les mesures et stratégies d'adaptation  a) Nombre de personnes b) % femmes	a) 0 (aucune personne)  b) n/a	a) 1.000 personnes formées  b) Du nombre ci-dessus, il est attendu qu'au moins 30% sont de sexe féminin tenant compte de l'inclusion du genre en Guinée	Rapports périodiques du projet validés par des évaluations et revues indépendantes	
14	(Indicateur CCA TT N°5) Activités de sensibilisation du public menées et populations atteintes	a) 0 = pas d'histoire/les témoignages sur l'ABE sont encore à être produits ou disséminée  b) 0 personne parmi la population cible a été atteinte par les activités de sensibilisation publique menées par le projet.  c) Desquelles le pourcentage de femmes n'e peut pas être déterminé.	a) Au moins 16 histoires / témoignages sur l'ABE par des représentants des sites du projet, par des groupes ciblés ou de bénéficiaires, et ses histoires / témoignages sont présentés comme des stratégies d'adaptation au climat en Guinée	Résultat spécifique de l'approche d'apprentissage communautaire à intégrer dans un suivi et évaluation formel aussi bien pendant l'évaluation à mi-parcours que pendant l'évaluation finale	

\*Des indicateurs multiples sont basés sur l'outil de suivi du CC. Voir [fichiers séparés en Excelet](#) au [format imprimable](#) ou copier et coller dans l'URL le lien suivant <http://bit.ly/1Ox08kW>.

## 4 Budget Total et Plan de travail

Atlas Award and ID	00092295 00097080
Atlas Business Unit	GUI10

Titre du projet Atlas	Adaptation basée sur l'écosystème ciblant les communautés vulnérables de la Région de la Haute Guinée
Partenaire de Mise en œuvre sous NIM	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Comp. du Proj. / Activités Atlas	Ag. de mise en œuvre	ID du Fond	Bailleur	CodeAtlas	Description du budget ATLAS	Montant Année 1 (USD)	Montant Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD)	Montant Année 5 (USD)	Montant Année 6 (USD)	Montant Année 7 (USD)	Total (USD)	Notes
1. Travail de terrain	MEEF	62160	GEF-LDCF	71200	Consultants Internationaux	30,000	30,000						60,000	1
	MEEF	62160	GEF-LDCF	71300	Consult Nationaux	20,000	10,000	10,000	10,000	10,000	5,000	5,000	70,000	2
	MEEF	62160	GEF-LDCF	71400	Prestat de Serv.–individ	204,702	424,404	292,827	236,250	236,250	136,250	68,125	1,598,808	3
	MEEF	62160	GEF-LDCF	71600	Voyages	20,000	50,000	50,000	50,000	40,000	40,000	30,000	280,000	4
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72100	Prestat. de Serv.–enterpr.	40,000	420,000	420,000	420,000	210,000	170,000	140,000	1,820,000	5
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72200	Equipem & Mobilier	130,000	5,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	145,000	6
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72300	Matériels et articles	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000	50,000	350,000	7
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72500	Fournitures	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	70,000	8
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72600	Subventions	0	185,000	185,000	185,000	185,000	185,000	0	925,000	9
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72800	Equipements informatiques	20,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	50,000	10
	MEEF	62160	GEF-LDCF	73100	Charges&entretien locaux	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	70,000	11
	MEEF	62160	GEF-LDCF	73200	Altérations des locaux	20,000							20,000	12
	MEEF	62160	GEF-LDCF	73400	Locat. & entret. D'autr.équipm.	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	70,000	13
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74100	Services Professionnels	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	20,000	140,000	14
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74200	Audio, vidéo& coûts d'impress.	5,000	5,000	20,000	20,000	20,000	20,000	40,000	130,000	15
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74500	Frais divers	3,692	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	33,692	16
	MEEF	62160	GEF-LDCF	75700	Formations, conf. & ateliers	50,000	80,000	80,000	80,000	80,000	80,000	80,000	530,000	17
					<b>sub-total GEF</b>	<b>643,394</b>	<b>1,319,404</b>	<b>1,169,827</b>	<b>1,113,250</b>	<b>893,250</b>	<b>748,250</b>	<b>475,125</b>	<b>6,362,500</b>	
2. Planification, politiques et capacités	MEEF	62160	GEF-LDCF	71200	Consultants Internationaux	10,000	0	0	50,200	0	0	50,200	110,400	18
	MEEF	62160	GEF-LDCF	71400	Prestat de Serv.–individ	9,375	18,750	18,750	18,750	18,750	118,750	9,375	212,500	3
	MEEF	62160	GEF-LDCF	71600	Voyages	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	35,000	4
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72100	Prestat. de Serv.–enterpr.	40,000	40,000	25,000	25,000	25,000			155,000	19
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72200	Equipem & Mobilier	380,000	5,000	5,000	5,000	5,000			400,000	20
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74200	Audio-vidéo& coûts d'impress.		15,000	15,000	40,000	15,000	15,000	50,000	150,000	15
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74500	Frais divers	4,600	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	5,000	34,600	16
	MEEF	62160	GEF-LDCF	75700	Formations, conf. &ateliers	15,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	165,000	17
					<b>Sub-total GEF</b>	<b>463,975</b>	<b>113,750</b>	<b>98,750</b>	<b>173,950</b>	<b>98,750</b>	<b>168,750</b>	<b>144,575</b>	<b>1,262,500</b>	
3. Gestion du Projet	MEEF	62160	GEF-LDCF	71400	Prestat de Serv.–individ	23,542	47,083	47,083	47,083	47,083	47,084	23,542	282,500	3
	MEEF	62160	GEF-LDCF	71600	Voyages	1,000	2,800	2,800	2,800	2,800	2,800	1,000	16,000	4
	MEEF	62160	GEF-LDCF	72500	Fournitures	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	7,000	8

Comp. du Proj. / Activités Atlas	Ag. de mise en œuvre	ID du Fond	Bailleur	CodeAtlas	Description du budget ATLAS	Montant Année 1 (USD)	Montant Année 2 (USD)	Montant Année 3 (USD)	Montant Année 4 (USD)	Montant Année 5 (USD)	Montant Année 6 (USD)	Montant Année 7 (USD)	Total (USD)	Notes
	MEEF	62160	GEF-LDCF	73400	Locat. & entret. D'autr.équipm.	1,000	1,000	2,000	3,000	3,000	3,000	4,000	17,000	21
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74100	Services Professionnels	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	21,000	22
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74200	Audio-vidéo& coûts d'impress.	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	14,000	15
	MEEF	62160	GEF-LDCF	74500	Frais divers	1,500	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	1,000	17,500	16
					<b>Sub-total GEF</b>	<b>33,042</b>	<b>59,883</b>	<b>60,883</b>	<b>61,883</b>	<b>61,883</b>	<b>61,884</b>	<b>35,542</b>	<b>375,000</b>	
					<b>PROJECT TOTAL</b>	<b>1,140,411</b>	<b>1,493,037</b>	<b>1,329,460</b>	<b>1,349,083</b>	<b>1,053,883</b>	<b>978,884</b>	<b>655,242</b>	<b>8,000,000</b>	

Nº	Notes budgétaires
1	Expert en Adaptation Basée sur l'Ecosystème au début (20 semaines dont 1 dans le pays, approximativement 3.000 \$US/semaine) pour appuyer dans la planification de l'adaptation et le lancement du projet, prévus sous les réalisations 1.1 et 1.2 sur l'élaboration du plan du paysage adaptatif au changement climatique et la mise en place institutionnelle pour celui-ci. Focus sur l'indicateur de validation et les besoins de collecte des besoins. Voir le résumé des TDRs en annexe 5.
2	Consultation locale (70 semaines sur 7 ans à environ 1.000 USD / semaine, y compris toutes les dépenses) pour élaborer une stratégie d'engagement des partis prenantes et cibler l'engagement des groupes spécifiques, conceptualiser surtout comment répondre au mieux à l'égalité du genre, l'intégration des survivants d'Ebola dans la conduite du projet, ainsi que de mener des consultations sur demande. Prestataires de services, Conseiller budget note 8 et 9). Le travail va être à cheval entre les deux composantes, mais se concentre en particulier sur les réalisations 1.1. à 1,4. Voir TDRs en Annexe 5
3	Coordonnateur National du Projet : 6,5 ans de mission à 45000 USD/an à titre indicatif et pour des fins de budgétisation. Cela inclut le temps du recrutement mais rien n'a été budgétisé au-delà de 7 ans qui est la durée totale estimée du projet et comme réserve de financement. Les tâches sont à peu près de 10 à 15% managériales et de 85-90% techniques. De même, le budget a été alloué: 50% sous la composante 1; 36% sous la composante 2 et 14% sous la Gestion du Cycle de Projet. Voir TDRs à l'annexe 5.
	Conseiller technique international, Adjoint Coordinateur du Projet et Mentor de la Formation professionnelle Jumelage (Position P4 pour 2 ans) à 265000 USD/an basé sur les pro formats applicables de 2015, repartis sur les années 1,2 et 3. Voir TDRs à l'annexe 5.
	Conseiller technique international, Adjoint Coordinateur du Projet et Mentor de la Formation professionnelle Jumelage (Position IC pour 3 couvrant les années 4 à 6 sur la base du prorata entre la Composante 1 (2/3) et la composante 3 (1/3) à 100000 USD/an et à titre indicatif pour des fins de budgétisation. Voir TDRs à l'annexe 5.
	Coordinateur Terrain (x2 postes): 6,5 ans de travail pour chacun totalisant 13 personnes-an à 35400 USD par personne et à titre indicatif, pour un apport à mi-temps, et à des fins de budgétisation. Voir TDRs à l'annexe 5.
	Ingénieur national pour le projet pour apporter des inputs pendant la phase de construction (Années 1, 2,3) sur la base de 50% du temps à 25000 USD/an à titre indicatif pour un apport à mi-temps et pour des fins de budgétisation. La principale contribution sera autour des Rendements 1.3 et 1.4. Voir TDRs à l'annexe 5.
	Spécialiste des bases de données pour l'établissement des outils clés internet et le planning sur la base de 6 ans à 30000 USD/an à titre indicatif et pour des fins de budgétisation. Voir TDRs à l'annexe 5.
	Gestionnaire des Approvisionnements et de la Comptabilité sur 6,5 ans de mission budgétisé avec le temps de recrutement, à 40000 USD/an, à titre indicatif et pour des fins de budgétisation. Les tâches sont managériales, par conséquent le montant et la note du budget s'appliquent uniquement aux coûts de gestion du projet qu'aux composantes. Voir TDRs à l'annexe 5.
4	Coûts de voyages en lien avec les activités du projet sous cette composante, y compris les réunions du Comité de pilotage et les visites de sites.
5	Contrat de prestation de service (approvisionnement national) pour mettre en œuvre des activités en vertu de la réalisation 1.1 et 1.2, et développer le plan d'adaptation au CC au niveau du paysage, ainsi que l'appui institutionnel à cet effet.
	Contrat de prestation de service (approvisionnement national ou international - Hydraulique et génie forestier) pour mettre en œuvre des activités dans le cadre de la réalisation 1.3 (à titre indicatif, 750 000 USD) et de la réalisation 1.4 (à titre indicatif, 770 000 USD), pour l'application d'une approche de prestation «Vivres contre travail».
6	Mobilier de bureau et de matériel informatique pour l'équipe du projet dans son ensemble.
	Véhicules de projet tout-terrain (x2)
7	Fournitures, carburant, pièces de rechange de véhicules, l'équipement électrique sur le terrain y compris la protection et d'autres matériels.

Nº	Notes budgétaires
8	Fournitures diverses, matériaux de bureau et de camping, et pour la purification de l'eau, etc. sous cette composante.
9	<p>Subvention à un prestataire de services (comme une université ou un autre centre d'excellence, soit national ou international ou de préférence un consortium des deux) pour un appel d'offres engageant les jeunes professionnels x4 par an pour les 5 ans de duration du programme de Jumelage. Voir TDRs à l'annexe 5. La subvention sera gérée selon la politique du PNUD pour les petites subventions.</p> <p>Subvention à un prestataire de service (telles qu'une Agence des NU ou une ONG) pour mettre en œuvre les activités du projet qui impliquent « Vivres-contre-travail » : Jusqu'à 200 travailleurs (à titre indicatif) dans la zone du projet, pour 6 mois au maximum et pendant 5 ans. Cela sera un apport clé pour les activités des réalisations 1.3 et 1.4. En Guinée, le PAM est probablement mieux situé pour donner du travail, car ils ont l'expérience. La décision sur comment délivrer cette activité sera prise pendant la réunion du comité d'examen du projet. Des TDRs spécifiques sont à développer pendant la phase de lancement du projet. Les budgets de n'importe quelles subventions aux organisations de la société civile seront gérés selon la politique du PNUD pour les petites subventions.</p>
10	Équipements informatiques pour le staff terrain plus périphériques et fournitures
11	Frais des utilitaires dans les bureaux offerts par l'Etat /le Bailleur. Location des maisons externes au besoin pour l'accommodation des prestataires de services ou autres services.
12	Rénovations des bureaux.
13	Maintenance et location des matériels lourds pour les travaux hydriques et de foresterie
14	Consultant en Communication. TDRs à développer. Pourrait être un détachement d'un fonctionnaire PNUD.
15	Communication: Vidéos, appliquant l'approche des histoires de succès etc., mais aussi les coûts de communication y compris les frais de téléphone, radio et de connexion internet
16	Frais divers: charges bancaires, sécurité et autres coûts associés.
17	Coûts des ateliers et réunions (forfait) sous cette composante pour plusieurs activités, spécialement au niveau du terrain mais aussi pour les réunions du Comités de Pilotage du Projet.
18	Consultant Int.Expert en Suivi et Evaluation, conception de l'approche S&E et du concept des leçons apprises au lancement du projet (approximativement 3 000 USD/semaine). Voir le résumé des TDRs à l'annexe 5.
	Deux contrats de consultants avec des TdRs standards pour les évaluations PNUD-FEM: Evaluation à mi-parcours et Evaluation finale du projet. Le montant forfaitaire à des fins de budgétisation est 40.000 USD pour chaque évaluation.
19	Service de contrat de prestation (sur les marchés internationaux) afin de soutenir la mise en place d'un SIG basé sur les systèmes d'informations de Produits/Extrants 2.1 à 2.2, et de développer un système efficace entre les diverses institutions.
20	Stations météo et équipements de support, installation et maintenance DNM - 5 stations (Kankan, Kouroussa, Faranah, Kissidougou, Mandiana)
21	Maintenance des véhicules et de la machinerie du projet
22	Audit annuel du projet

## 5. Modalités de Gestion

### 5.1. Modalités de mise en œuvre du projet

240. Le projet sera exécuté sur une période de sept ans (84 mois) à travers la Modalité nationale de mise en œuvre du PNUD (NIM) et l'approche harmonisée procédures (HACT) pour les transferts en espèces. Le projet sera exécuté par le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts (MEEF). L'exécution comprend la coordination de l'action sur le terrain et dans la capitale, la participation des partenaires et des prestataires de services, y compris ceux qui seront directement chargés de la mise en œuvre, tout en surveillant de près le projet et les rapports conformément aux procédures. En raison de la distance géographique de la capitale et de la zone du projet, les activités du projet seront mises en œuvre sous la seule Unité nationale de gestion de projet (UGP), qui sera située dans la zone du projet, soit basée à Faranah ou Kankan (à déterminer). La mise en œuvre du projet sera supervisée par le Comité de Pilotage du Projet (CP) décrit ci-dessous.

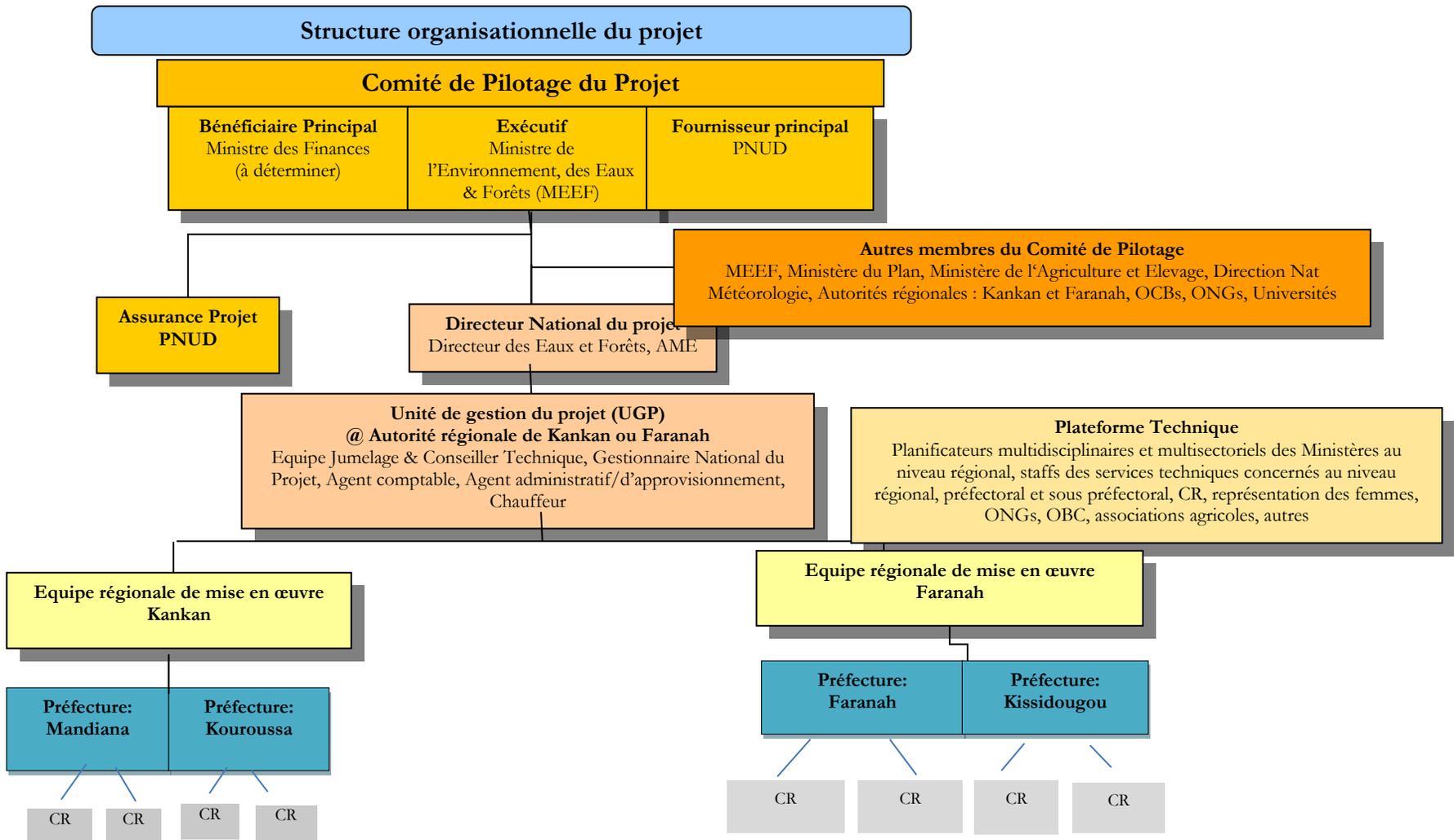
241. Le **Comité de Pilotage du projet** (CP) est responsable de la prise de décisions de gestion pour un projet en particulier lorsque des instructions sont souhaitées par le Gestionnaire de Projet. Le CP joue un rôle essentiel dans le suivi et les évaluations du projet en assurant la qualité de ces processus et produits, et en utilisant les évaluations pour améliorer la performance, la responsabilisation et l'apprentissage. Il s'assure que les ressources nécessaires sont engagées et arbitre tout conflit au sein du projet ou négocie une solution à tout problème avec des organismes externes. En outre, il approuve la nomination et les responsabilités du gestionnaire de projet et toute délégation de ses responsabilités. Sur la base du plan de travail annuel approuvé, le CP peut aussi examiner et approuver les plans trimestriels (si nécessaire) et également approuver toute déviation importante des plans originaux.

242. Afin d'assurer la responsabilité ultime du PNUD envers les résultats du projet, les décisions du CP seront prises conformément aux normes qui assurent une gestion pour des résultats de développement, la meilleure utilisation de l'argent, l'équité, l'intégrité, la transparence et une concurrence internationale efficace. Dans l'éventualité où un consensus ne peut être atteint au sein du CP, la décision finale incombe au gestionnaire de projet du PNUD.

243. La composition potentielle du CP est examinée et recommandée pour approbation lors de la réunion du CLEP. Des représentants d'autres parties prenantes peuvent être inclus dans le CP, lorsque approprié. Le CP comprend trois rôles distincts, soient : (1) **Un rôle exécutif** : la personne représentant la maîtrise d'ouvrage assure la présidence du groupe, qui sera le MEEF. (2) **Le fournisseur principal** : une personne ou un groupe représentant les intérêts des parties concernées qui fournissent le financement des projets qui contribuent au partage de coûts spécifiques et/ou de l'expertise technique au projet. La principale fonction du fournisseur principal au sein du CP est de fournir des orientations quant à la faisabilité technique du projet. Dans le cadre de ce projet, ce sera le PNUD. (3) **Le bénéficiaire principal** : une personne ou un groupe de personnes représentant les intérêts de ceux qui seront les bénéficiaires ultimes du projet. La fonction principale du bénéficiaire principal au sein du CP est de veiller à la réalisation des résultats du projet du point de vue des bénéficiaires du projet. Il s'agit ici du Ministre des Finances (à déterminer), au nom du Gouvernement de la Guinée.

244. **Le rôle d'assurance du projet** appuie le Comité de Pilotage du projet en effectuant des fonctions objectives et indépendantes de surveillance et de suivi du projet. Les rôles de Gestionnaire de projet et d'Assurance de projet ne devraient jamais être détenus par la même personne pour le même projet. Le PNUD remplit le rôle d'assurance du projet.

Figure 8: Organigramme de la mise en œuvre du Projet



1.

245. Le PNUD fera le suivi de la mise en oeuvre du projet et de la réalisation des résultats du projet, veillera à la bonne utilisation des fonds du PNUD-FEM. La supervision opérationnelle quotidienne sera assurée par le Bureau Pays de PNUD (BP) pour la Guinée, et la supervision stratégique par le Conseiller technique régional PNUD-FEM (CTR) responsable pour le projet. Le BP de PNUD sera responsable de : (i) la fourniture de services financiers et d'audit au projet; (ii) le recrutement et les contrats du personnel du projet; (iii) la surveillance des dépenses financières liées aux budgets du projet; (iv) désignation des vérificateurs et des évaluateurs financiers indépendants; et (v) veiller à ce que toutes les activités, y compris les achats et les services financiers, soient effectuées en stricte conformité avec les procédures PNUD/FEM.

246. La gestion quotidienne du projet sera assurée par le Gestionnaire National du Projet (GP). Le GP sera situé dans l'une des deux régions du projet, Kankan ou Faranah, respectivement, logé par l'Administration Régionale. Le PNUD fournira un soutien administratif et de gestion financière au GP. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est d'assurer que le projet produise les résultats indiqués dans le document de projet, aux normes de qualité requises et dans les limites de temps et de coûts spécifiées. Le gestionnaire de projet assurera la liaison et travaillera en étroite collaboration avec toutes les institutions partenaires pour relier le projet avec les programmes et initiatives régionales et nationales complémentaires. Le gestionnaire de projet sera recruté en utilisant les procédures applicables en vertu des procédures NIM. Les termes de référence pour le GP et les autres membres du personnel clé du projet / consultants sont détaillées dans l'annexe 5.

247. L'Unité nationale de gestion du projet (UGP) sera également composée de personnel et de consultants:

- L'équipe de Jumelage technique, qui comprend un mentor confirmé, lequel servira également comme adjoint au GP, et des jeunes professionnels nationaux et internationaux dans divers domaines d'expertise;
- Une gestionnaire des achats et de la comptabilité;
- Un personnel de soutien, le cas échéant.

248. Sous la supervision du CP, l'Unité de Gestion du Projet (UGP) a les principales responsabilités suivantes:

- la coordination et la gestion du projet et de ses deux «sous-projets» régionaux;
- l'élaboration des plans de travail et des budgets annuels consolidés;
- la préparation des rapports techniques et des rapports financiers périodiques;
- la gestion des relations avec les donateurs et les partenaires du projet et le suivi de la mise en œuvre des accords de cofinancement;
- l'appui des partenaires stratégiques du CP;
- le renforcement des capacités des parties prenantes;
- le Suivi et l'évaluation des activités du projet;
- les stratégies d'analyse politique et de développement à la lumière des résultats du projet;
- La conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour le projet; et
- La mobilisation des ressources.

249. Au niveau national, l'unité de gestion du projet interagit avec le Gouvernement, les agences des Nations Unies et d'autres agences de développement internationales, donateurs intéressés, les institutions

nationales compétentes dans les domaines couverts et les partenaires du projet sur le terrain (autorités locales, ONGs, secteur privé, etc.). L'unité rend compte au gouvernement, au PNUD et à d'autres partenaires, en utilisant les canaux de gouvernance établis par le projet.

250. Au niveau régional, deux branches locales (ou des bureaux satellites régionaux) (en fait un seul bureau sera nécessaire dans la région qui n'abritera pas l'UGP) du projet seront installées. Les équipes régionales travailleront sous la supervision du Gestionnaire National de Projet pour atteindre les objectifs prévus par le projet dans chaque région. Elles vont gérer les ressources en accord avec le document de projet et en utilisant des procédures spécifiques au projet et les modalités de tout accords de partenariat applicable.

251. Chacun des bureaux régionaux satellites sera également doté d'un personnel du projet avec un minimum de personnel de soutien, le cas échéant, et une équipe jumelée.

252. Au niveau technique, les satellites régionaux se réuniront avec tous les intervenants qui font partie des relations opérationnelles déconcentrées et décentralisées nécessaires pour atteindre les objectifs du projet dans leurs domaines respectifs. En ce sens, il sera le visage du projet au niveau régional. Avec toutes les préfectures, sous-préfectures et les autorités locales impliquées dans la mise en œuvre des activités de terrain, des protocoles d'entente seront élaborés pour définir les conditions de mise en œuvre des activités, les rôles et les responsabilités au sein du projet.

253. Un comité de pilotage du projet (CP) sera constitué pour servir d'organe de coordination et de décision du projet. Le CP veillera à ce que le projet reste sur la bonne voie pour livrer les résultats souhaités de la qualité requise, et favoriser les synergies nécessaires entre les différentes composantes du projet et d'autres initiatives gouvernementales, y compris les programmes financés par le FEM. Le CP sera présidée par le Secrétaire général / secrétaire permanent du MEEF ou le directeur du projet, dans son rôle en tant que projet «exécutif». Le rôle du «exécutif» est d'assurer que le projet est axé sur la réalisation de ses résultats et que le projet adopte une approche consciente des coûts. Le CP fournit les politiques et offre un soutien politique et technique au projet. À ce titre, il assure la cohérence des objectifs du projet avec les politiques et les initiatives nationales, évalue et approuve les plans de travail et budgets. Le CP se réunira sur une base semestrielle pour discuter des plans de travail et budgets annuels, pour évaluer les actions en cours et valider les rapports annuels du projet. Les membres de ce Comité sont composés de représentants des ministères et des partenaires, y compris les donateurs intéressés et / ou impliqués dans la mise en œuvre du projet. La composition exacte du CP sera proposée et approuvée par le Gouvernement et le PNUD au début du projet, avec des membres identifiés à un niveau de responsabilité qui encourage l'adhésion nécessaire de l'institution.

254. À titre indicatif, le Comité de pilotage sera composé d'un maximum de 20 représentants :

- Le Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts : 2 membres
- Les Ministères tutelles respectivement responsables de l'agriculture, de l'élevage, de la décentralisation, des finances et de la planification : 1 membre par ministère.
- PNUD: 1 membre
- Gouverneur/président de chaque conseil régional concerné par le projet ou son représentant : 1 membre par région
- Le préfet de chacune des quatre préfectures (Mandiana, Kouroussa, Fanarah, Kissidougou), les sous-préfets des sous-préfectures sélectionnées : 12 membres
- Des représentants des CR: éventuellement sur une base rotative = jusqu'à 4
- Des représentants des universités/groupes de réflexion: jusqu'à 2 membres.

255. L'Unité de Gestion du Projet assurera le secrétariat pour le Comité de Pilotage. Le Gestionnaire du Projet et les deux membres de l'équipe régionale participent aux rencontres du Comité du Pilotage.

256. Tous les ans le Gestionnaire du Projet va préparer le Plan de Travail Annuel (PTA) et le Plan du Budget Annuel (PBA) pour le projet. Le PTA et PBA seront approuvés par le CP au début de chaque année. Ces plans serviront de base pour l'allocation des ressources aux activités prévues. Une fois approuvé par le CP, le PTA sera envoyé au bureau de pays du PNUD et le conseiller technique régional du PNUD pour la biodiversité à l'Unité de coordination régionale du FEM à Addis-Abeba (Ethiopie) pour son autorisation. Une fois que le PTA et le PBA auront été approuvés par l'Unité de coordination régionale, ils seront envoyés à l'Unité du PNUD/FEM à New York pour approbation finale et la libération du financement, qui sera acheminé par le Bureau de pays du PNUD. Le Gestionnaire de Projet, avec les contributions de l'équipe technique du projet, produira les rapports opérationnels trimestriels et les rapports annuels (l'APR qui sera combiné avec le PIR) pour examen par le CP, ou tout autre rapport à la demande du CP. Ces rapports résumeront les progrès réalisés par le projet par rapport aux résultats attendus, expliqueront les écarts importants, détailleront les ajustements nécessaires et seront le principal mécanisme de rapportage pour faire le suivi des activités du projet. Un calendrier pour l'autorisation et l'approbation des plans de travail, les demandes d'avances financières, les rapports financiers et les rapports techniques sera élaboré et validé lors du Comité Local d'Examen du Projet.

257. En ce qui concerne la coordination avec d'autres initiatives, un certain nombre d'autres institutions nationales joueront un rôle central dans la mise en œuvre du projet en raison de leur mandat dans la gestion des ressources comme l'eau, la terre, les forêts, et l'élevage. Les ONGs, les OSCs et autres parties prenantes, dont les autorités locales, les groupes communautaires, les organisations communautaires de base, les associations de producteurs, seront aussi impliqués puisqu'ils peuvent amener les activités du projet plus près des utilisateurs immédiats de ressources. De cette manière, les pasteurs (hommes/femmes), les dirigeants locaux et les organisations communautaires, groupes de femmes, producteurs et associations d'agriculteurs existants, seront engagés et renforcés dans leur capacité à mettre en œuvre les mesures d'adaptation aux changements climatiques.

## 6 Cadre de Suivi et Evaluation

258. Étant donné que le projet est très novateur dans son approche, son suivi et son évaluation méritent une attention et une considération particulières. Alors que l'AbE gagne une attention accrue, il y a peu de données probantes pour guider les utilisateurs dans le choix des options les plus appropriées à leur contexte. Par conséquent, tandis que la base de données probantes est développée, il est essentiel qu'une approche d'apprentissage par la pratique soit adoptée - et cela est important au niveau de la gestion globale du projet, mais encore plus au niveau du site. Cette approche vise à promouvoir une réflexion constante sur les initiatives d'AbE pour informer un changement d'orientation non seulement pendant l'exécution du projet mais également pour continuer à recueillir des enseignements post-implémentation qui faciliteront la gestion adaptative à long terme. Les principes pour le suivi des projets d'AbE qui sont actuellement en développement (par exemple par le PNUE-PNUD-UICN EBA Flagship) seront pris en compte dès qu'ils seront disponibles.

259. La conception du projet fait de la place pour l'apprentissage de la communauté, ainsi que le recours à une approche de narration qualitative pour évaluer les impacts du projet au-delà des évaluations de projets de type GAR formelle. Ceci est considéré comme une contribution essentielle ne contribuant pas à un cadre EbA apprentissage significatif à l'échelle mondiale. Les évaluations à mi-parcours et en fin de projet devraient être ajustées pour inclure une composante de capitalisation des acquis pour dégager les apprentissages essentiels.

260. Le projet sera suivi par les activités S&E suivantes. Le budget de S&E est fourni dans le tableau ci-dessous. Le cadre de S&E énoncées dans le Cadre des résultats du projet (partie 3 du présent document de projet) est aligné avec l'Outil de Suivi et d'Évaluation de l'Adaptation (*Adaptation Monitoring and Assessment Tool – AMAT* en anglais) et les cadres de S&E du PNUD.

261. **Début du projet** : Un atelier de lancement du projet aura lieu au cours des 2 premiers mois de démarrage du projet avec ceux qui ont des rôles assignés à la structure de l'organisation du projet, le bureau de pays du PNUD et des conseillers de programmes ou politiques appropriés / régionaux techniques ainsi que d'autres parties prenantes. **L'atelier de lancement** abordera un certain nombre de questions clés, notamment :

- Aider tous les partenaires à comprendre pleinement et s'appropriier le projet. Détailler les rôles, les services de soutien et les responsabilités complémentaires du personnel du Bureau du Pays du PNUD (BP) et de l'Unité de coordination régionale (UCR) (c.-à-dire le Conseiller Technique Régional du PNUD-FEM) vis-à-vis de l'équipe de projet. Discuter les rôles, les fonctions et les responsabilités au sein des structures décisionnelles du projet, y compris les lignes de reportage et de communication, et les mécanismes de résolution des conflits. Les termes de référence pour le personnel du projet seront discutés à nouveau si nécessaire.
- Sur la base du cadre des résultats du projet et l'Outil de Suivi et d'Évaluation de l'Adaptation en lien avec le LDCF présentés dans le Cadre de résultats du projet (Section 3 du présent document de projet), finaliser le premier plan de travail annuel. Examiner et s'accorder sur les indicateurs, les objectifs et leurs moyens de vérification, et révéifier les hypothèses et les risques.
- Fournir un aperçu détaillé des exigences de rapportage, et de suivi /évaluation (S & E). Le plan du travail et le budget du Suivi/Évaluation devraient être convenus et programmés.
- Discuter des procédures et obligations d'établissement de rapports financiers, et des dispositions concernant les audits annuels.

- Planifier et programmer les réunions du Comité de pilotage. Les rôles et responsabilités de toutes les structures de l'organisation du projet devraient être clarifiés et les réunions planifiées. La première réunion du Comité de pilotage doit être tenue dans les 12 premiers mois suivant l'atelier de lancement.

Un **rapport de l'atelier de lancement** est un document de référence clé et doit être préparé et partagé avec les participants afin de formaliser les divers accords et plans décidés lors de la réunion.

262. Sur une base trimestrielle :

- Les progrès réalisés doivent être suivis par la Plateforme Améliorée de Gestion Axée sur les Résultats du PNUD.
- Sur la base de l'analyse initiale des risques, le journal des risques doit être régulièrement mis à jour dans ATLAS.
- Les risques deviennent critiques lorsque l'impact et la probabilité sont élevés. Notez que pour des projets PNUD/FEM, tous les risques financiers associés aux instruments financiers tels que les fonds renouvelables, les systèmes de microfinance ou la capitalisation de sociétés de services énergétiques, sont automatiquement classés comme critiques sur la base de leur caractère innovant (l'impact élevé et l'incertitude due à l'absence d'expérience antérieure justifient la classification comme critique).
- Sur la base des informations enregistrées dans Atlas, un rapport d'avancement du projet peut être généré dans le « *Executive Snapshot* ».
- Autres journaux d'ATLAS seront utilisés pour suivre les problèmes et les leçons apprises. L'utilisation de ces fonctions est un indicateur clé dans le « *Executive Balanced Scorecard* » du PNUD.

263. **Annuellement** : Rapport annuel de Projet/Rapport de mise en œuvre du projet (APR/PIR): Ce rapport clé est préparé pour suivre les progrès réalisés depuis le début du projet et en particulier pour la période de rapportage précédente (du 1er Juillet au 30 Juin). L'APR/PIR combine à la fois les exigences du rapportage du PNUD et du FEM.

L'APR / PIR inclut, sans s'y limiter, des rapports sur ce qui suit :

- Progrès réalisés vers l'atteinte de l'objectif et des résultats du projet - chacun sur la base des indicateurs, des situations de référence et des cibles en fin de projet (cumulatif)
- Les produits (*outputs*) du projet livrés sous chaque résultat (*outcome*) du projet (annuel)
- Leçons apprises / bonnes pratiques
- Plan annuel de travail et autres rapports sur les dépenses
- Gestion des Risques et Adaptative
- Rapports d'avancement trimestriels ATLAS (*QPR*).

264. **Suivi périodique** par des visites de sites : Le BP du PNUD et le personnel PNUD-FEM basé dans la région effectueront des visites sur des sites sur la base du calendrier convenu dans le rapport de lancement / Plan de travail annuel du projet pour évaluer les progrès du projet. Les autres membres du comité du projet peuvent également se joindre à ces visites. Un rapport de visite de terrain / compte-rendu de mission sera préparé par le BP et l'URC du PNUD et sera distribué moins d'un mois après la visite à l'équipe de projet et aux membres du Bureau.

265. **Mi-parcours du cycle de projet** : Le projet fera l'objet d'une Revue à Mi-Parcours indépendante à mi-parcours de la mise en œuvre du projet (prévu en juillet 2017). La revue à mi-parcours permettra de déterminer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats et d'identifier les corrections d'orientation si nécessaire. Il mettra l'accent sur l'efficacité, l'efficience et la rapidité de mise en œuvre du projet, identifiera les problèmes nécessitant des décisions et des actions ; et présentera les

premiers enseignements tirés à propos de la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet. Les résultats de cet examen seront intégrés comme des recommandations visant à améliorer la mise en œuvre du projet pendant la moitié finale du cycle du projet. L'organisation, le mandat et le calendrier de l'examen à mi-parcours seront décidés après consultation entre les parties concernées. Les termes de référence de cette revue à mi-parcours seront préparés par le BP du PNUD en conformité avec les orientations fournies par l'Unité de coordination régionale (UCR) et le PNUD-FEM. L'Outil de Suivi et d'Évaluation de l'Adaptation du LDFC/FSCC tel que présenté dans le Cadre des Résultats du Projet (Section 3 du présent document de projet) sera également complété en vue de l'évaluation à mi-parcours.

266. **Fin du Projet** : Une Évaluation Finale indépendante aura lieu trois mois avant la dernière réunion du Comité de Pilotage et sera conduite conformément aux directives du PNUD-FEM. L'évaluation finale mettra l'accent sur la production des résultats du projet tels que planifiés initialement (et corrigés après la Revue à Mi-Parcours, si une telle correction a eu lieu). L'évaluation finale examinera l'impact et la durabilité des résultats, y compris la contribution au développement des capacités et la réalisation des bénéfices/objectifs environnementaux mondiaux. Les termes de référence de cette évaluation seront préparés par le BP du PNUD en conformité avec les orientations fournies par l'Unité de coordination régionale et le PNUD-FEM. L'Outil de Suivi et d'Évaluation de l'Adaptation du LDFC/FSCC tel que présenté dans le Cadre des Résultats du Projet (Section 3 du présent document de projet) sera également complété en vue de l'évaluation finale. L'évaluation finale devrait également fournir des recommandations pour les activités de suivi et requiert une réponse de gestion, qui devrait être transférée sur le PIMS et au Centre de Ressources en Évaluation (ERC) du Bureau de l'évaluation du PNUD.

267. **Apprentissage et partage des connaissances** : Les résultats du projet seront diffusés au sein et au-delà de la zone d'intervention du projet à travers des réseaux et des forums de partage d'information existants.

268. Le projet identifiera et participera, lorsque pertinent et approprié, aux réseaux scientifiques, axés sur les politiques, et/ou autres, ce qui peut être bénéfique pour la mise en œuvre du projet à travers les leçons apprises. Le projet identifiera, analysera et partagera les leçons apprises qui pourraient être bénéfiques dans la conception et la mise en œuvre de projets similaires à l'avenir.

269. Il y aura un flux bidirectionnel d'information entre ce projet et d'autres projets d'une portée similaire.

**Tableau 12 : Plan de travail et budget de Suivi et évaluation et le budget**

Type d'activité de S-E	Parties responsables	Budget US \$ Excluant le temps du personnel de l'équipe du projet	Calendrier
Atelier de lancement et rapport	Gestionnaire de Projet UGP (Unité de gestion de projet) BP du PNUD, PNUD FEM	Coût Indicatif : \$US 20.000	Dans les deux premiers mois du démarrage du projet avec l'équipe au complet
Mesure de moyens de vérification des résultats du projet.	Le CTR PNUD-FEM et le Gestionnaire de projet superviseront l'embauche des études et des institutions spécifiques, et délégueront les responsabilités aux membres concernés de l'équipe. UGP, particulièrement. L'Expert en S&E	À être finalisé lors de la phase de lancement (atelier). Inclure spécifiquement les approches «souples» et qualitatives telles que la narration dans la conception.	Début, milieu et fin du projet (en vue des évaluations) et annuellement si nécessaire.
Mesure des moyens de vérification de l'avancement du projet sur les résultats et la mise en œuvre	Supervisé par le Gestionnaire du Projet, UGP, expert en S&E Les équipes de mise en œuvre	À être déterminé dans le cadre de la préparation du plan de travail annuel. Coût indicatif de 50.000 \$	Chaque année avant la préparation du PIR et la celle des plans de travail annuels
ARR/PIR	Gestionnaire du Projet UGP BP PNUD CTR PNUD PNUD EEG	Aucun	Chaque année
Rapports périodiques d'avancement	Gestionnaire et équipe du Projet	Aucun	Trimestrielle
Revue à Mi-Parcours	Gestionnaire de projet UGP BP PNUD UCR PNUD Consultants externes (à savoir L'ÉQUIPE d'évaluation)	Coût indicatif: \$ US 40.000 Inclure spécifiquement les approches «souples» et qualitatives telles que la narration dans la conception	À mi-parcours de la mise en œuvre du projet.
Évaluation Finale	Gestionnaire de projet UGP BP PNUD UCR PNUD Consultants externes (i.e. équipe d'évaluation)	Coût indicatif: \$ US 40.000 Inclure spécifiquement les approches «souples» et qualitatives telles que la narration dans la conception	Au moins trois mois avant la fin de la mise en œuvre du projet.
Audit	Coût indicatif par an: \$ 3,000 (\$ 21 000 au total)	Coût indicatif par an: \$US 3.000 (\$US 21.000 au total)	Chaque année
Visites de site sur le terrain	BP PNUD UCR PNUD (le cas échéant) Représentants du gouvernement	Pour les projets financés par le FEM, payés par les frais de l'agence de mise en œuvre et le budget opérationnel	Annuel pour le BP PNUD, au besoin par l'URC du PNUD
Coût total indicatif excluant le temps du personnel de l'équipe du projet et du personnel du PNUD et les frais de voyage		US\$ 171.000	

## 7 Aspects juridiques

### 7.1 Contexte juridique

270. Ce document ainsi que le Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) signé par le Gouvernement et le PNUD qui est incorporé à titre de référence constituent ensemble un document de projet tel que mentionné dans le SBAA et toutes les dispositions du CPAP s'appliquent à ce document.

271. Conformément à l'article III de l'Accord de base type d'assistance, la responsabilité pour la sécurité et la sûreté du partenaire d'exécution et de son personnel et des biens et de la propriété du PNUD dans la garde du partenaire d'exécution, incombe au partenaire d'exécution.

Le partenaire d'exécution doit :

- a. mettre en place un plan de sécurité approprié et maintenir le plan de sécurité, en tenant compte de la situation de sécurité dans le pays où le projet est en cours ;
- b. assument tous les risques et les passifs liés à la sécurité du partenaire d'exécution, et la mise en œuvre complète du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et de proposer des modifications au plan si nécessaire. L'omission de maintenir et mettre en œuvre un plan de sécurité approprié comme exigée dans les présentes doit être considérée comme une violation de cet accord.

272. Le partenaire d'exécution s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds du PNUD reçus en vertu du document de projet soient utilisés pour fournir un soutien à des individus ou entités associés au terrorisme et que les bénéficiaires de tous les montants fournis par le PNUD en vertu des présentes ne figurent pas sur la liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via :

<http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>. Cette disposition doit être incluse dans tous les sous-contrats ou des sous-accords conclus en vertu du présent document de projet.

### 7.2 Clause d'audit

273. L'audit sera effectué selon les règles et règlements financiers du PNUD et les politiques de vérification applicables.

### 7.3 Communications et exigences de visibilité

274. Le respect intégral des lignes directrices concernant l'image de marque du PNUD est exigé. Celles-ci peuvent être consultées sur [\[Link\]](#) et les lignes directrices spécifiques sur l'utilisation du logo PNUD peuvent être consultées à [\[Link\]](#). Entre autres choses, ces lignes directrices décrivent quand et comment le logo du PNUD doit être utilisé, ainsi que la façon dont les logos des bailleurs de fonds des projets du PNUD doivent être utilisés. Pour éviter tout doute, lorsque l'utilisation du logo est nécessaire, le logo du PNUD doit être utilisé conjointement avec le logo du FEM. Le logo du FEM peut être consulté à : [\[Link\]](#). Le logo du PNUD peut être consulté à [\[Link\]](#).

275. Le respect intégral des lignes directrices du FEM concernant la communication et la visibilité « les lignes directrices du FEM » est aussi exigé. Les lignes directrices du FEM peuvent être consultées à l'adresse : [\[Link\]](#). Entre autres choses, les lignes directrices du FEM décrivent quand et comment le logo du FEM doit être utilisé dans les publications du projet, véhicules, fournitures et autres équipements du projet. Les lignes directrices du FEM décrivent également d'autres exigences de promotion du FEM concernant les communiqués de presse, conférences de presse, voyages de presse, visites de fonctionnaires gouvernementaux, des productions et autres articles promotionnels.

276. Lorsque d'autres agences et partenaires du projet ont apporté un soutien par le biais de co-financement, leurs politiques et exigences relatives à l'image de marque devraient être appliquées de manière similaire.

277. Compte tenu de la nature de ce projet et de sa focalisation sur des produits de connaissances, le PNUD-FEM et le PNUE discuteront et collaboreront sur les questions d'image de marque relatives à ces produits et parviendront à un accord avant leur lancement.

## 8 Références

Aguilar L (2009). Training Manual on Gender and Climate Change, IUCN, UNDP and GGCA, Gland, Switzerland.

Andersen, I. et al. (2005): “The Niger River Basin: A Vision of Sustainable Management”, World Bank Publication

Brooks N et al (2005). The determinants of vulnerability and adaptive capacity at the national level and the implications for adaptation. *Global Environmental Change* 15(2).

CARE (2010). Adaptation, gender and women’s empowerment. CARE International Climate Change Brief. Available from: [\[Link\]](#) (Accessed November 2013.).

Government of Guinea: NAPA (2007)

IPCC (2007). IPCC Fourth Assessment Report 2007.

Liersch et al. / Constraints of future freshwater resources in the Upper Niger Basin.

Neely, C., Bunning, S., Wilkes, A., eds. (2009). Review of Evidence on Drylands Pastoral Systems and Climate Change: Implications and Opportunities for Mitigation and Adaptation. Food and Agriculture Organization of the United Nations.

O’Mara, F.P. 2012. The Role of Grasslands in Food Security and Climate Change. *Annals of Botany*

Plan d’Aménagement du Projet Parc National du Haut Niger 1999-2003. Programme régional d’aménagement des bassins versants du Haut Niger et de la Haute Gambie. Ministère de l’agriculture, des eaux et forêts, République de Guinée.

Stinner, DH, B.R. Stinner, E. Marsolf (1997). Biodiversity as an Organizing Principle in Agroecosystem Management: Case Studies of Holistic Resource Management Practitioners in the USA. *Agriculture, Ecosystems and Environment*.

World Bank Group Country Partnership Strategy for Guinea 2014-2017.

## 9 Annexes

### Annexe 1:Analyse des risques

#	Description	date indiquée	Type	Incidence, la probabilité et de l'évaluation des risques	Contre-mesures/Réponse de la direction
1	Faible capacité des autorités locales et le personnel des institutions décentralisées pour soutenir la gestion durable des ressources naturelles	Mars 2015	Organisationnel	I = Moyen P = Probable Risque = Moyen	Le projet vise à renforcer les capacités des autorités locales par la formation et investira, lorsque cela est possible et par les partenaires d'exécution, dans des campagnes de sensibilisation, le renforcement des capacités locales, l'introduction des technologies de remplacement et les méthodes de production. Le projet travaillera avec d'autres projets et programmes actifs au niveau des projets de site sur une pléthore d'activités de développement durables.
2	Faible volonté politique des autorités Préfectorales pour ajuster, adopter la gouvernance de paysage à travers la planification et des politiques, stratégies et programmes	Mars 2015	Stratégique	I = Moyen P = Probable Risque = Faible	Implication des acteurs politiques clés tant au niveau national et régional pour assurer les possibilités et les avantages de l'intégration du changement climatique et l'adaptation dans les cadres politiques plus larges sont compris et utilisé en conséquence. Ils seront formés et renforcés comme une mesure de susciter leur intérêt pour le projet et à favoriser le soutien.
3	Faible engagement des communautés rurales vulnérables ciblées	Au stade de la FIP	Organisationnel	I = Haut P = Probable	Une approche participative, y compris les visites de sites, des entretiens et des consultations avec les communautés locales pour identifier les

#	Description	date indiquée	Type	Incidence, la probabilité et de l'évaluation des risques	Contre-mesures/Réponse de la direction
				Risque = Moyen	besoins et d'évaluer les priorités sera appliquée au projet.
4	Engagement des femmes peut être considéré comme problématique dans une société à majorité musulmane	Au stade de la FIP	organisationnel	I = Moyen P = Probable Risque = Faible (inchangé depuis stade de la FIP)	Le projet vise à engager spécifiquement les femmes dans sa mise en œuvre et les bénéficiaires. Les manifestations de l'ABE communautaires sont prévues pour être effectuée par "vivres contre travail" type de conceptions et approches. Il est clair qu'une conception spéciale est nécessaire pour assurer qu'une telle approche sera culturellement acceptable. Une activité spécifique à cet égard est incluse en vertu du composante 1.
5	Cibler les communautés affectées par Ebola et les survivants Ebola peut créer des barrières	Mars 2015	opérationnel	I = Faible P = Probable Risque = Faible	De même, l'accent sur l'autonomisation des communautés affectées par Ebola y compris les survivants d'Ebola en tant que bénéficiaires du projet et parties à l'approche "vivres contre travail" peut créer des obstacles. La conception du projet inclut une activité dédiée à la planification et de consultation sous le composante 1 à cet égard.
6	Guinée se remet actuellement de plusieurs années de troubles civils et l'instabilité politique. Alors que la situation est actuellement calme, la situation politique et sociale est encore fragile	Au stade de la FIP	Politique	I = Elevé P = Probable Risque = Elevé	Tout d'abord, le conseil de sécurité de l'ONU dans des situations de tension et d'insécurité sera respecté à la lettre. Le Bureau régional pour l'Afrique au sein du PNUD soutient les bureaux de pays pour évaluer les risques spécifiques du projet et proposer des mesures. Une recommandation peut être de changer la modalité de diriger la mise en œuvre.

#	Description	date indiquée	Type	Incidence, la probabilité et de l'évaluation des risques	Contre-mesures/Réponse de la direction
7	Des réglementations foncières et forestières inadéquates risqueraient de dissuader l'aménagement du territoire durable et à long terme au niveau de la communauté et d'être un obstacle à l'adoption de la gestion résiliente du climat des ressources naturelles	Au stade de la FIP	Réglementation	I = Faible P = Probable Risque = Faible	Le projet appuiera le développement de la forêt sur la base de la communauté et des plans de gestion des bassins versants qui réglementeront l'accès et l'utilisation des ressources naturelles. Ces lois personnalisées compenseront l'absence de réglementations foncières et forestières appropriées. En plus, l'expérience et les connaissances générées par leur application pourraient promouvoir le renforcement du cadre de réglementation au niveau national nécessaire pour promouvoir l'aménagement du territoire durable et à long terme au niveau de la communauté. Enfin, le projet collaborera avec d'autres initiatives axées sur la réforme de la politique.
8	La Guinée est un pays moins avancés et parmi les dix pays les plus pauvres dans le monde. Cela signifie qu'il n'y a que très peu de ressources financières disponibles. Combiné avec une mauvaise infrastructure, ce qui augmente les coûts globaux d'exécution de projet et pose des défis supplémentaires.	Au stade de la FIP	Financier	I = Elevé P = Probable Risque = Moyen	Le projet aura besoin d'allouer des fonds suffisants pour la mise en œuvre des activités spécifiques et de gérer le projet de manière à ce que ces défis soient relevés sans mettre en péril la réussite globale.
9	La Guinée a été frappée par une épidémie de fièvre Ebola qui a abouti à l'isolement économique du pays et de la région. Cela signifie également que plus l'aide	Mars 2015	Financier	I = Elevé P = probable R = Elevé	Le projet cherche à s'aligner avec les priorités et les projets globaux de développement, y compris l'aide d'urgence aux personnes touchées par l'épidémie d'Ebola. Survivants Ebola qui peuvent vivre dans la zone du projet seront

#	Description	date indiquée	Type	Incidence, la probabilité et de l'évaluation des risques	Contre-mesures/Réponse de la direction
	<p>au développement a été réacheminée vers des projets d'urgence Ebola, laissant d'autres secteurs sans surveillance. Si l'épidémie d'Ebola ne peut être maîtrisée, il est probable que les acteurs internationaux vont disparaître de la scène.</p>				<p>spécifiquement ciblées pour devenir partenaires d'exécution des composantes du projet, esp. les impacts 1/3 et 1.4.</p> <p>Globalement, le système des Nations Unies et d'autres partenaires de coopération en Guinée préconisent de commencer à bouger dans une nouvelle étape dans la gestion des crises et des mesures préventives seront plus fortement prises en charge. Comme la transmission du virus Ebola des singes (chimpanzés) à l'homme peut être liée à la dégradation des écosystèmes, un projet comme le courant peut aider à soutenir la réhabilitation et l'amélioration des écosystèmes.</p>
<b>Sommaire</b>					
	9 risques		Environnemental = 0 Financier = 2 Opérationnel = 1 Organisationnel = 3 Politique = 1 Régulatrice = 1 Stratégique = 1 Autres = 0	Critique = 0 Elevé = 2 Moyen = 3 Faible = 4	Évaluation globale du niveau de risque = Modéré

Tableau 13 : Matrice d'évaluation des risques

Typologie des risques:						
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environnemental</li> <li>• Financier</li> <li>• Opérationnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisationnel</li> <li>• Politiques</li> <li>• Régulatrices</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégique</li> <li>• Autres</li> </ul>			
Impacte						
Probabilité		CRITIQUE	ELEVE	MOYEN	FAIBLE	NÉGLIGEABLE
	CERTAINS/IMMINENT	Critique	Critique	Élevé	Moyen	Faible
	TRÈS PROBABLE	Critique	Élevé	Élevé	Moyen	Faible
	PROBABLE	Élevé	Élevé	Moyen	Faible	Négligeable
	modérément probable	Moyen	Moyen	Faible	Faible	Négligeable
	IMPROBABLE	Faible	Faible	Négligeable	Négligeable	Considéré comme l'absence de danger déterminable

## Annexe 2: Registre préliminaire des ONG pour la zone du projet

Liste des ONG évoluant à Faranah, Mandiana, Kouroussa et Kissidougou:

N°	Dénomination	Sigle	Préfecture	ContactEmail
1	Association des jeunes au service de l'humanité	AJSH	Faranah	Camara10@ yahoo.fr Ajsh.200831@yahoo.com
2	Guinée développement rural environnement	GUIDRE	Faranah	Guidre2000@ yahoo.fr
3	Association des jeunes actifs pour le développement environnemental de Faranah	AJADE	Faranah	ajadef.faranah@gmail.com
4	Club des volontaires pour la Salubrité et la Protection Environnementale de Faranah	CVSPEF	Faranah	
5	Association pour la Promotion des Initiative Communautaire de Guinée	APIC-Guinée	Faranah	
6	Guinée Santé Scolaire	GUISS	Faranah	
7	Association des Jeunes pour la Promotion de l'hygiène et de l'assainissement des milieux urbains	AJPHAMU	Faranah	
8	NYON DEMEN DEE KURU	NDK	Faranah	ndk.faranah@yahoo.fr
9	Groupement Sabati pour la promotion Agricole	GSPA	Faranah(Toumania)	Tel : 662-24-29-52
10	Groupement Agricole landaya de Toumania	GALAT	Faranah	Tel : 657-78-06-30
11	Association Guinéenne pour l'allègement des chargements Féminines	AGACFEM	Faranah	
12	Association des Médias de la Région de Faranah	AMERAF	Faranah	
13	Association des Jeunes Filles leaders pour l'épanouissement féminin	AJFLEF	Faranah	
14	Centre d'appui pour la promotion de la citoyenneté en Guinée	CENAPSIG	Faranah	maregaseydou@gmail.com
15	Centre de Concertation et d'Appui pour le Développement durable	CECAD	Faranah	Cecad2013@yahoo.fr
16	Association Guinéenne pour le Développement de l'Agriculture et de l'Environnement	GUDAPE	Faranah	
17	Agence Humanitaire pour le Développement	AHD	Kissidougou	
18	Association pour la Protection des	APARF	Kissidougou	

N°	Dénomination	Sigle	Préfecture	ContactEmail
	Environnementales et Forestières			
19	Monde des enfants	MDE	Kissidougou	
20	Association des Animateurs Communautaire de Guinée	AACG	Kissidougou	
21	Guinée Développement Durable	GUIDED	Faranah	
22	Centre d'Appui au Développement Communautaire	CADEC	Kissidougou	
23	Association des Jeunes Kissidougou Progrès	AJKP	Kissidougou	
24	Association Enfant pour Enfant	EEA	Kissidougou	
25	Sankaran Poubelle	OSP	Faranah	
26	Association des Jeunes Volontaires pour le Développement de Mandiana	AJVDM	Mandiana	
27	Association pour le Développement Socioéconomique de Mandiana	ADESMA	Mandiana	
28	Association des jeunes pour le Développement Intégré et Communautaire	AJDIC	Mandiana	
29	Groupe d'Appui à l'Auto Promotion Paysanne et la protection de l'Environnement	GAAPE	Commune Urbaine de Kouroussa	Facely SACKO62240 25B29
30	Association pour le Développement Communautaire	ADC	Commune Urbaine de Kouroussa	Alpha CONDE621676074
31	Union pour la Promotion Paysanne	UPP	Commune Urbaine de Kouroussa	Karamoko CONDE622 12 67 53
32	Association des Femmes Entrepreneurs	AFE	Commune Urbaine de Kouroussa	Kanny DIOUMESSY621176286
33	GREEN Action	GA	Commune Urbaine de Kouroussa	Kpadé Kalivogui628 72 74 27
34	Institut de Poubelles Assainissement et Transport	IPAT	Commune Urbaine de Kouroussa	Fodé MARA622 63 62 22

N°	Dénomination	Sigle	Préfecture	ContactEmail
35	Curage - Assainissement des Lieux Publics	CALP	Commune Urbaine de Kouroussa	Kadé CONDE622 79 36 63
36	Aide et Action pour le Développement	AAD	Commune Urbaine de Kouroussa	François TRAORE621 08 24 25
37	Groupement de Reboisement	GR	Commune /Kourous.	Sékou KAMARA628 56 64 72
38	Comité de Gestion des Ressources Naturelles	CGRN	Commune Urbaine de Kouroussa	Kébaly KOUROUMA621 34 65 71
39	Groupement Agro - Pastoral de Kouroussa	GAPK	Commune Rurale de Cissela	622 29 06 34
40	Groupement Ah. Kalé TRAORE	GAK	Commune Urbaine de Kouroussa	622 43 89 99

### Annexe 3: Lettres de Co-Financement

Nom du Co-financier	Date de la lettre	Montant du Co-financement (\$)
Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest PPAAO/WAAPP 1C Guinée, Ministère de l'Agriculture	18 Mai 2015	9 000 000
METAGRI, Direction Nationale de la Météorologie, Ministère de Transport	01 Juin 2015	100 000
Projet d'Appui au Secteur Agricole en Guinée (PASAG), Ministère de l'Agriculture	26 Mai 2015	16 000 000
Programme National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles (PNAAFA)	20 Mai 2015	89 030 000
Institut de Recherche Agronomique de Guinée, Ministère de l'Agriculture	20 Mai 2015	50 000
<b>TOTAL</b>		<b>114 180 000</b>

Reférez-vous aux lettres dans un [fichier séparé](http://bit.ly/1Ox08kW) (ou copiez et collez dans l'URL le lien suivant : <http://bit.ly/1Ox08kW>)

## Annexe 4: Analyse des coûts supplémentaires

Tableau 14 : Démonstration de coût-efficacité pour chaque composante proposée

Coût/Bénéfices	« Baseline » (B)	Alternative (A)	Les coûts supplémentaires du projet (A-B)
Résultat 1: La résilience climatique des moyens de subsistance tributaires des ressources naturelles dans les sites du projet est assurée par la sécurisation du flux continu des services agro-écologiques et hydrologiques essentiels dont ils dépendent	<p>Les efforts visant à renforcer les moyens de subsistance ne tenant pas compte des risques climatiques ou des besoins d'adaptation</p> <p>Planification des finances ne prenant pas en compte les risques climatiques et le potentiel d'adaptation, esp. au niveau sous-national</p> <p><u>Finances de base</u> : \$74,0 M, Dont \$9,0 M contribuent au cofinancement du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffusion des techniques basées sur les écosystèmes et les technologies d'adaptation, impliquant la communauté dans la prise de décision et de renforcement des capacités locales; sur la base de développement et les moyens de subsistance des investissements solides, avec lesquels le projet va collaborer et de favoriser les synergies.</li> <li>- Au fil du temps, le modèle de l'ABE démontre une façon rentable de construire des actifs naturels et sociaux, la plupart avec de multiples avantages;</li> <li>- Focus sur les femmes comme des acteurs majeurs dans les régions</li> </ul> <p><u>Coûts de l'alternative Comp. 1 :</u> LDCF + Baseline + cofinancement net du <i>baseline</i> TOTAL: \$170,5 M</p>	<p>LDCF+cofinancements mobilisés au-delà du « baseline »:</p> <p><u>Coûts supplémentaires :</u> LDCF: \$6,363 M Cofinancement net du <i>baseline</i> : \$90,173 M TOTAL: \$96,535 M</p>
Résultat 2: La gestion des risques climatiques et la résilience sont intégrées dans la planification et la budgétisation de la GRN conduites par les ministères, préfectures et sous-préfectures concernés en Haute Guinée	<p>Adaptation au changement climatique ne sont pas suffisamment intégrée dans les cadres de planification et d'investissement sectoriel clés</p> <p><u>Finances de base</u> : \$57,0 million</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement avec les autorités locales et régionales en ce qui concerne les processus de planification et de budgétisation décentralisées</li> <li>- L'intégration de cette composante avec le programme national de PEI dans une manière synergique.</li> </ul> <p><u>Coûts de l'alternative Comp. 2 :</u> LDCF + Baseline + cofinancement net du <i>baseline</i> TOTAL: \$71,6 M</p>	<p>LDCF+cofinancements mobilisés au-delà du « baseline » :</p> <p><u>Coûts supplémentaires:</u> LDCF: \$1,262 M Cofinancement net du <i>baseline</i> \$13,355 M TOTAL: \$14,617 M</p>

Coût/Bénéfices	« Baseline » (B)	Alternative (A)	Les coûts supplémentaires du projet (A-B)
Gestion du projet	n/a	Coûts de l'alternative pour la gestion du projet LDCF + Baseline + cofinancement net du <i>baseline</i> TOTAL \$11,0M	Coûts supplémentaires: LCDF: \$0,375 M Cofinancement net du <i>baseline</i> \$10,602 M TOTAL: \$10,977 M
<b>TOTAL</b>	<u>Finances de base</u> : <b>TOTAL \$131,0</b>	<u>Coûts de l'alternative</u> LDCF + Baseline + cofinancement net du <i>baseline</i> <b>TOTAL \$253,1</b>	<u>Coûts supplémentaires :</u> LCDF: \$8,000 M Cofinancement net du <i>baseline</i> : \$114,130 M <b>TOTAL: \$122,130 M</b>

## Annexe 5: Termes de référence pour le personnel du projet/Consultants

Termes de Référence (TdR) pour le personnel / consultants clés du projet suggérés sont inclus dans cette annexe. Les termes de référence peuvent être révisés et ajustés pendant la phase de lancement. Voir [l'aperçu](#) à la fin de cette section qui couvre les ajouts RH dans le projet.

- Gestionnaire national du projet/Coordinateur(trice) National(e) du Projet
- Conseiller technique principal (P4 de x 2 ans, puis IC x 3 ans)
- Gestionnaire d'achats et de comptabilité
- Coordonnateur des activités de terrain x2
- Ingénieur
- Spécialiste base de données
- Equipe Jumelage

### Coordonateur (trice) National(e) du Projet (CNP)

<b>Consultant national à long-terme, senior, gestionnaire du projet : Gestionnaire/Coordonateur (trice) national du projet, jusqu'à 7 ans</b>
<b>Contexte (à être complété avec les informations de projet avant la publication)</b>
Le Coordonateur/trice National du Projet travaille aux niveaux national et régional et a la responsabilité globale de la réalisation du projet avec succès. La position est basée à Kankan ou Faranah.
<b>Devoirs et responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Superviser et coordonner la production des résultats du projet, selon le document de projet</li> <li>• Mobiliser tous les intrants du projet conformément aux procédures du PNUD pour les projets exécutés au niveau national</li> <li>• Superviser et coordonner le travail de tout le personnel de projet, les consultants et les sous-traitants</li> <li>• Coordonner le recrutement et la sélection du personnel du projet</li> <li>• Préparer et réviser le travail de projet et les plans financiers, tel que requis par le PNUD</li> <li>• Assurer la liaison avec le PNUD, DWF, DNM, les entités régionales et sous-régionales, les organismes gouvernementaux compétents, et tous les partenaires du projet, y compris les organisations de donateurs et des ONGs pour une coordination efficace de toutes les activités du projet</li> <li>• Faciliter l'appui administratif aux sous-traitants et les activités de formation soutenues par le projet</li> <li>• Être responsable de la production et la présentation en temps voulu du rapport initial, projet mixte d'examen de mise en œuvre / Rapport annuel du projet (PIR / APR), les rapports techniques, des rapports financiers trimestriels, et d'autres rapports qui peuvent être requis par le PNUD, le FEM et d'autres organismes de surveillance</li> <li>• Diffuser des rapports de projet et répondre aux questions des parties prenantes concernées</li> <li>• Rapport d'avancement du projet à la CFP, et assurer le respect des directives de la CFP</li> <li>• Superviser l'échange et le partage d'expériences et de leçons apprises avec la communauté concernée sur la base des projets de conservation et de développement intégrés à l'échelle nationale et internationale</li> <li>• Assure la mise en œuvre rapide et efficace de toutes les composantes du projet</li> <li>• Aider les groupes communautaires, les municipalités, les ONG, le personnel, les étudiants et d'autres avec le développement des compétences essentielles à travers des ateliers de formation et la formation professionnelle afin de mettre à niveau leurs capacités institutionnelles</li> <li>• Coordonner et assiste les institutions scientifiques avec l'initiation et la mise en œuvre de toutes les études sur le terrain et des composants de surveillance du projet</li> <li>• Effectuer toute autre tâche pertinente à la mission</li> </ul>

<b>Compétences</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestionnaire de projet très expérimenté</li> <li>• Les capacités de gestion et de contrôle financier</li> <li>• Compétences en leadership avancée, de négociation et de communication</li> <li>• Sensible au contexte du projet</li> <li>• Capable de se déplacer vers les régions - soit Kankan ou Faranah</li> </ul>
<b>Compétences et expérience requises</b>
<p>Éducation:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minimum MA ou MS en sciences sociales ou environnementales, le développement international, ou liées</li> <li>• Expérience démontrable dans l'adaptation basée sur les écosystèmes et les problèmes de changement climatique et de gestion des ressources naturelles y liés est un atout</li> <li>• Certificat de PRINCE2 un avantage</li> </ul> <p>Expérience :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Minimum de 10 ans de l'expérience en gestion de projet, dont 5 ans est dans un contexte international.</li> <li>• Expérience dans la gestion de programmes ou de la gestion financière du projet, les achats, les contrats, le recrutement et la gestion du personnel.</li> <li>• Expérience préalable du projet PNUD / FEM et connaissance des procédures et directives du PNUD et du FEM.</li> </ul> <p>Langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de français écrit et parlé.</li> <li>• Compétences en anglais un avantage.</li> </ul>

### Conseiller/conseillère technique principal(e) (CTA)

<b>Consultant international à long terme, senior, adjoint du Gestionnaire du projet: Conseiller technique principal (CTP) d'un projet d'adaptation axé sur les écosystèmes en Guinée, jusqu'à 5 ans, proposé dans le cadre d'un contrat PNUD à durée déterminée (FTA), niveau P4 pendant 2 ans (sous réserve de la classification du poste), puis sous un contrat IC (consultant individuel) pendant 3 ans.</b>
<b>Contexte (à être complétée avec les informations de projet avant la publication)</b>
<p>Le CTA fonctionne comme conseiller technique international du projet, en tant que coordonnateur adjoint du projet et que le Mentor pour le programme de formation des professionnels Jumelage (décrit plus bas). Ce poste est prévu comme une position de P4 pour les deux premières années de mise en œuvre du projet. Par la suite, le plan est de lancer un nouveau recrutement d'un consultant individuel (IC) aussi internationale pour la poursuite du travail sur une base à temps partiel (à 140-160 jours par chaque période de 12 mois).</p> <p>Alternativement, si le projet dispose de fonds suffisants, le poste P4 peut être prolongé d'un an ou deux, chaque prolongation étant conditionnelle à de bonnes performances.</p>
<b>Devoirs et responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction consultatif technique et la fonction de Coordonnateur adjoint:</li> <li>• Fournir une assistance technique et stratégique des activités du projet, y compris la planification, le suivi et l'exploitation du site, et prendre le contrôle de la qualité des interventions;</li> <li>• Fournir un soutien pratique au coordonnateur de projet national (CPN), le personnel du projet et d'autres homologues gouvernementaux dans les domaines de la gestion de projet et de la planification, de la planification stratégique, la gestion des activités du site, gestion de l'information, de suivi et évaluation de l'impact;</li> <li>• Aider le CPN pour réaliser les résultats du projet au niveau national;</li> </ul>

- Finaliser Termes de référence pour les consultants et les sous-traitants, et d'aider dans le processus de sélection et de recrutement;
- Aider le CPN avec la création du Comité de pilotage du projet (CP) et du comité consultatif du projet;
- Aider le CPN avec la préparation de l'atelier de lancement, le lancement du projet aux niveaux central et des sites et 1ère réunion CFP
- Aider le CPN dans la coordination du travail de tous les consultants et les sous-traitants, assurer la livraison en temps opportun des résultats attendus, et une synergie efficace entre les activités sous-traitées;
- Aider le CPN dans la préparation et la révision du plan de gestion de projet ainsi que des plans de travail annuels et le plan de passation des marchés pour l'unité centrale et les unités du site;
- Aider le CPN dans la coordination de la préparation du premier rapport périodique de l'état;
- Aider le coordonnateur national du projet dans la préparation des deux premières mises en œuvre d'examen du projet combiné / Rapport annuel du projet (PIR / APR), rapport initial, des rapports techniques, des rapports financiers trimestriels à soumettre au PNUD, le FEM et d'autres donateurs, comme l'exige ;
- Aider à la mobilisation du personnel et des consultants dans la conduite d'une évaluation du projet à mi-parcours, et dans les révisions d'entreprendre dans le programme de mise en œuvre et stratégie basée sur les résultats de l'évaluation;
- Aider l'CPN dans le travail de liaison avec les partenaires du projet, les organismes donateurs, les ONG et d'autres groupes pour assurer une coordination efficace des activités du projet, les former en cas de besoin;
- Aider le CPN pour effectuer un examen annuel de l'expérience de travail de projet et l'évaluation des meilleures pratiques, de documenter les leçons de la mise en œuvre du projet et faire des recommandations au Comité de pilotage pour la mise en œuvre et la coordination des activités du projet plus efficace;
- Aider les organismes gouvernementaux concernés et les partenaires du projet avec le développement des compétences essentielles à travers des ateliers de formation et sur le tas la mise à niveau ainsi leurs capacités institutionnelles;
- Aider le CPN en assurant la liaison avec les institutions scientifiques qui peuvent contribuer à des études de terrain et des composants de surveillance du projet.
- Effectuer d'autres tâches qui peuvent être demandés par le CPN, Comité et d'autres partenaires de pilotage du projet.

Fonction mentorat vis-à-vis du plan de formation professionnelle Jumelage :

- Aider à développer programme de Jumelage détaillée.
- Élaborer des TDR détaillées pour les équipes de jumelage.
- Organiser la planification et de l'orientation «campus» pour les jumeaux.
- Soutien jumeaux équipes dans l'élaboration de leurs plans de travail.
- Assurer les liens avec plan global du projet et le personnel.
- Fournir des contrôles réguliers et des évaluations de performance, à la fois sur les aspects administratifs et techniques, mais aussi sur le développement de carrière.
- Examiner tous les rapports et fournir une rétroaction à l'amélioration.
- Organiser un séminaire vitrine double équipe, au cours de laquelle toutes les équipes peuvent rendre compte de leurs expériences auprès des acteurs nationaux (et potentiellement internationaux).

## Compétences

Compétence central: Innovation:

- Capacité à prendre des idées nouvelles et utiles et les rendre opérationnels.
- Leadership: Aptitude à persuader les autres à suivre.
- Gestion des ressources humaines: Aptitude à améliorer les performances et la satisfaction.
- Communication: capacité d'écouter, d'adapter, de persuader et de transformer.
- Livraison: Aptitude à faire avancer les choses.

Technique/fonctionnelle :

- Capacité à fournir des orientations sur la biodiversité et la gestion de l'écosystème, et le cas échéant, sur la terre et la gestion durable des forêts;
- Aptitude à guider la conception et la mise en œuvre des programmes et projets multisectoriels et sectoriels à différentes échelles, et de travailler avec de multiples parties prenantes à travers un large éventail de disciplines.

*Compétence technique primaire* : Questions environnementales:

- Connaissance des questions d'environnement, le concept et les principes et la possibilité d'appliquer à des situations stratégiques et / ou pratiques.
- Gestion des ressources naturelles: Connaissance des concepts de GRN, principes et politiques et la capacité d'appliquer à des situations stratégiques et / ou pratiques.
- Economie : Connaissance des concepts de l'économie, les principes et les politiques et la capacité à appliquer aux situations stratégiques et/ou pratiques.
- Planification du développement: Connaissance des processus de planification du développement et de la capacité à appliquer aux situations stratégiques et/ou pratiques.
- Planification et conception du programme : Développer des programmes par le biais d'un processus.
- Mobilisation des ressources: capacité à identifier et organiser des programmes et des projets à mettre en œuvre des solutions et de générer des ressources.
- Gestion axée sur: Capacité à gérer des programmes et des projets avec une stratégie visant à améliorer les performances et les résultats démontrables.
- Plaidoyer et représentation: Aptitude à partager de façon productive les connaissances et des activités PNUD (à l'ONU et dans d'autres lieux).

*Compétence technique secondaires* Suivi et évaluation:

- Connaissance des méthodologies, d'outils, de systèmes et d'appliquer l'expérience pratique dans la planification, le suivi, l'évaluation et les rapports.
- Gestion des connaissances: Capacité à gérer efficacement et de partager l'information et les connaissances.
- Gestion de projet: capacité de planifier, d'organiser, de motiver et de moyens de contrôle, des procédures et des protocoles pour atteindre des objectifs spécifiques.

### **Compétences et expérience requises (peuvent être développées avec des points et des poids attribués)**

Education:

- formation universitaire avancée minimale au niveau de la maîtrise, avec une expertise dans le domaine de la gestion de l'environnement, ou la gestion des ressources naturelles en général;

Expérience

- Au moins 7 ans d'expérience professionnelle, dont au moins 3 sont au niveau international
- Solides compétences en suivi et évaluation et expérience dans l'implémentation de projets environnementaux;
- L'expérience acquise avec les projets du FEM est un avantage de plus;
- Aptitude à coordonner efficacement une grande équipe multidisciplinaire d'experts et de consultants;
- Être un négociateur efficace avec d'excellentes compétences orales et de présentation;
- Excellentes aptitudes de rédaction en anglais,
- Une bonne connaissance pratique du français.

### **Responsable des Approvisionnements et de la Comptabilité**

**Consultant national à long terme : Responsable des approvisionnements et de la comptable, jusqu'à 6,5 ans**

**Contexte (à être complétée avec les informations de projet avant la publication)**

Le directeur de la comptabilité fournit un soutien au gestionnaire de projet pour appuyer la prestation globale du projet en conformité avec les bonnes pratiques de comptabilité. Le poste est basé au PMU à chaque région de Kankan ou Faranah.

<p><b>Devoirs et responsabilités</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas de besoin, servir comme le titulaire du budget pour le FEM et les fonds du PNUD</li> <li>• Recueillir, enregistrer et conserver toutes les informations sur les activités du projet, en mettant l'accent sur le financement</li> <li>• Préparer et vérifier tous les documents nécessaires pour l'acquisition du projet, en étroite collaboration avec le gestionnaire de projet et le conseiller technique principal, et en consultation avec le Bureau de pays du PNUD en cas de besoin (par exemple de l'approvisionnement international, où le service du PNUD peut être avantageux), et la recherche expertise externe (par exemple légale ou en génie) en cas de besoin</li> <li>• Contribuer à la préparation et la mise en œuvre des plans de travail annuels et des rapports de progrès</li> <li>• Surveiller les activités du projet, les budgets et les dépenses financières</li> <li>• Conseiller tous les partenaires du projet sur les procédures administratives applicables et assure leur mise en œuvre</li> <li>• Maintenir la correspondance et de la communication du projet</li> <li>• Soutenir les préparatifs de projets de plans de travail et des processus de planification opérationnelle et financière</li> <li>• Aider dans les processus de passation de marchés et de recrutement</li> <li>• Aider à la préparation des demandes de paiement pour les dépenses de fonctionnement, les salaires, les assurances, etc. contre les budgets des projets et plans de travail</li> <li>• Suivi des décaissements en temps opportun par le CO PNUD</li> <li>• Recevoir, trier et distribuer les correspondances et fixer l'information de base nécessaire</li> <li>• Préparer la correspondance de routine et protocoles pour la signature du Gestionnaire de Projet</li> <li>• Aider à l'organisation logistique des réunions, formations et ateliers</li> <li>• Préparer les ordres du jour et d'organiser des visites de terrain, des rendez-vous et des réunions internes et externes liés aux activités du projet et écrire minutes des réunions</li> <li>• Maintenir le système de dépôt de projet et tous les documents nécessaires, pour exemple l'inventaire des équipements de projet</li> <li>• Effectuer toute autre tâche pertinente à la mission</li> </ul>
<p><b>Compétences</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compétences de tenue de livres</li> <li>• Compétences en administration</li> <li>• Bonnes compétences organisationnelles</li> </ul>
<p><b>Compétences et expérience requises</b></p>
<p>Education:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un diplôme et / ou une qualification professionnelle en comptabilité</li> <li>• Certificat de PRINCE est un avantage</li> </ul> <p>Expérience :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au moins 5 ans d'expérience en gestion administrative et / ou financière;</li> <li>• La capacité avérée à gérer les budgets des projets, et de suivre les dépenses financières;</li> <li>• La capacité avérée à maintenir des communications efficaces avec les différentes parties prenantes, et organiser des réunions et / ou ateliers parties prenantes;</li> <li>• Excellentes compétences informatiques, en particulier la maîtrise de toutes les applications de l'emballage MS Office, en particulier Excel; maîtrise des autres applications de la finance est un plus;</li> <li>• Expérience préalable du projet PNUD / FEM et connaissance des procédures et directives du PNUD et du FEM est un avantage.</li> </ul> <p>Langue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtrise de français écrit et parlé.</li> <li>• Compétences en anglais un avantage.</li> </ul>

## Coordonnateurs des activités sur le terrain

<b>Consultants locaux à long terme : Coordonnateur des activités de terrain x 2 - un dans chaque zone d'intervention du projet, jusqu'à 6 ans</b>
Contexte (à être complétée avec les informations de projet avant la publication)
Les coordonnateurs des activités sur le terrain ont la responsabilité pour les aspects sous régionaux du projet à l'un des deux sites du projet (Kankan ou Faranah). Les coordonnateurs d'activités sur le terrain seront logés à l'intérieur des bureaux régionaux ou préfecture existants.
Devoirs et responsabilités
<ul style="list-style-type: none"><li>• Superviser et coordonner la production des résultats du projet dans les régions et leurs structures sous-régionales, et en particulier au niveau RDC, selon le document de projet, travaillant en étroite collaboration avec le gestionnaire de projet national</li><li>• Mobiliser tous les intrants du projet conformément aux procédures du PNUD pour les projets exécutés au niveau national</li><li>• Superviser et coordonner le travail de tout le personnel de projet régional, les consultants et les sous-traitants</li><li>• Coordonner le recrutement et la sélection du personnel du projet au niveau régional</li><li>• Apportez et / ou préparer et réviser le travail de projet et les plans financiers, tel que requis par le PNUD, en étroite collaboration avec le gestionnaire de projet national</li><li>• Assurer la liaison avec les partenaires au niveau régional pour une coordination efficace de toutes les activités de projets régionaux</li><li>• Contribuer à la production et la présentation en temps voulu du rapport initial, l'examen de mise en œuvre du projet combiné / Rapport annuel du projet (PIR / APR), les rapports techniques, des rapports financiers trimestriels, et d'autres rapports qui peuvent être requis par le PNUD, le FEM et d'autres organismes de surveillance</li><li>• Effectuer toute autre tâche pertinente à la mission</li></ul>
Compétences
<ul style="list-style-type: none"><li>• Gestionnaire de projet sur le terrain expérimenté</li><li>• Les capacités de gestion et de contrôle financier</li><li>• Compétences avancée en leadership, de négociation et de communication</li><li>• Sensible au contexte du projet et la compréhension considérable des régions (soit Kankan ou Faranah)</li></ul>
Compétences et expérience requises
Education: <ul style="list-style-type: none"><li>• Minimum MA ou MSc en sciences sociales ou environnementales, le développement international, ou liés</li><li>• Expérience démontrable dans l'adaptation basée sur les écosystèmes et les sujets liés au changement climatique et de gestion des ressources naturelles gestion est un atout</li><li>• Certificat de PRINCE2 un avantage</li></ul> Expérience : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'expérience de 7 ans minimum en gestion de projet, dont 5 ans est dans un contexte de sous-national, idéalement dans l'emplacement du projet</li><li>• Expérience préalable de projet PNUD / FEM.</li></ul> Langue : <ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise de français écrit et parlé.</li><li>• Compétences en anglais un avantage.</li></ul>

## Spécialiste de base de données

<b>Consultant national à long terme : Spécialiste de base de données, de 6 ans</b>
<b>Contexte (à être complétée avec les informations de projet avant la publication)</b>
Le spécialiste de la base de données va également fonctionner comme le gestionnaire IT et SIG du projet et sera en poste au siège du ministère avec des missions fréquentes sur le terrain. Il ou elle dirigera la mise en œuvre réussie du système de planification du paysage et d'autres systèmes de projet.
<b>Devoirs and Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre compte au Gestionnaire de projet et recevoir des conseils techniques du conseiller international;</li><li>• Responsable de surveiller la prestation réussie de projet Réalisation 2.2 : Un système d'information basé sur le plan géographique pour les services de l'information climatique dans le bassin supérieur du fleuve Niger est établi à et maintenu par un partenariat fonctionnel; et pour les activités dans la Réalisation 1.1.</li><li>• Le système doit être opérationnel d'ici la fin de l'année 2 du projet et doit permettre l'analyse des vulnérabilités induites par le climat et la planification rentable des interventions d'adaptation spécifiques à la composante 1 pour le renforcement des actifs sociaux et naturels;</li><li>• Gérer un groupe consultatif technique pour le système;</li><li>• Assurer la liaison avec les activités des coordinateurs de terrain sur la collecte de données et avec les autres membres de l'équipe;</li><li>• Développer et maintenir des e-interfaces utiles pour le projet, y compris son site Web, peut-être un intranet et diverses bases de données selon le besoin;</li><li>• Aider l'acquisition du projet dans l'achat d'équipements informatiques et de communications; et</li><li>• Effectuer toute autre tâche pertinente à la mission.</li></ul>
<b>Compétences</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Bonnes compétences organisationnelles</li></ul>
<b>Compétences et expérience requises</b>
Education: <ul style="list-style-type: none"><li>• Une qualification postsecondaire (diplôme, ou équivalent)</li><li>• Informatique, avec des certificats applicables dans les langages de programmation nécessaires.</li></ul> Expérience : <ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins 5 ans d'expérience en gestion de la technologie de l'information;</li><li>• Une expérience spécifique avec la programmation en HTML et autres langages de programmation liés au web, ainsi que le développement et la personnalisation des systèmes SIG, la gestion de réseau;</li><li>• La capacité avérée à développer des systèmes de planification en fonction géo et pour développer et maintenir des bases de données « user-friendly »;</li><li>• La capacité avérée à maintenir une communication efficace avec les différentes parties prenantes, et former les utilisateurs pour l'alimentation des données et l'utilisation de systèmes.</li></ul> Langue : <ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise de français écrit et parlé.</li><li>• Compétences en anglais un avantage.</li></ul>

## Ingénieur

<b>Consultant national à temps partiel: Ingénieur de projet national, à 50% du temps sur 3 ans</b>
<b>Contexte (à être complétée avec les informations de projet avant la publication)</b>
L'ingénieur supervisera divers travaux de réhabilitation des infrastructures et de l'écosystème prévues au titre des Réalisations 1.3 et 1.4, ainsi que 2.3. Il / Elle fournira des intrants essentiels pendant les années de construction (années 1, 2 et 3) sur une base à temps partiel de 50%.
<b>Devoirs et Responsabilités</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Rendre compte au Gestionnaire de projet et de recevoir des conseils techniques du conseiller international;</li><li>• Responsable de la supervision de la bonne exécution des projets: Réalisation 1.3 (La réhabilitation des bassins versants adaptée au climat est réalisée dans des sites critiques dans le sous bassin de la rivière Haut Niger, à partir d'une base de référence des investissements limités dans la gestion des bassins versants qui sont souvent «climatiquement vulnérables») et Réalisation 1.4 pratiques d'utilisation des terres sont adaptés pour faire face aux défis du changement climatique, à partir d'une base de référence des écosystèmes généralement élastiques étant progressivement dégradé .;</li><li>• Soutien à d'autres intrants comprendra 2.3 (stations météorologiques locales à Faranah, Kouroussa, Kissidougou, Mandiana et Kankan sont réhabilités et sont en mesure de développer et de diffuser des produits d'alerte précoce afin d'évaluer de nouvelles données climatiques existantes et nouvelles.)</li><li>• Soutenir les processus d'appel d'offres et la supervision des travaux relatifs aux résultats mentionnés ci-dessus (processus divers et techniquement exigeants sont prévus);</li><li>• Gérer une des équipes techniques qui travaillent sur la mise en œuvre des résultats mentionnées ci-dessus;</li><li>• Assurer la liaison avec les coordonnateurs des activités sur le terrain et avec les autres membres de l'équipe sur les progrès accomplis, et</li><li>• Effectuer toute autre tâche pertinente à la mission.</li></ul>
<b>Compétences</b>
Bonnes compétences organisationnelles
<b>Compétences et expérience requises</b>
Education: <ul style="list-style-type: none"><li>• Un diplôme en génie;</li><li>• De préférence avec une spécialisation en foresterie, l'hydrologie ou de génie civil.</li></ul> Expérience :e : <ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins 8 ans d'expérience sur le terrain;</li><li>• Une expérience spécifique sur comment la gestion de l'écosystème fonctionne;</li><li>• La capacité avérée à développer des documents de l'offre complexe et de superviser la mise en œuvre sur le terrain;</li><li>• Aptitude avérée à maintenir une communication efficace avec les différentes parties prenantes, et de trouver des moyens pragmatiques d'obtenir des fournisseurs de services de faire respecter les contrats.</li></ul> Langue : <ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise de français écrit et parlé.</li><li>• Compétences en anglais un avantage.</li></ul>

## Equipe Jumelage

<b>Equipe Jumelage pour la sensibilisation et la mobilisation de science à base communautaire et mobilisation, divers consultants</b>
<b>Contexte</b>
<p>Un obstacle majeur à la réalisation des résultats de gestion de l'environnement est un manque de ressources humaines expérimentées. D'autre part, en particulier en Afrique, nous faisons l'expérience que nous avons une grande piscine de jeunes professionnels, souvent avec des diplômes universitaires, qui ne sont pas en mesure de trouver un emploi formel dans leurs choix de carrière et qui trouvent qu'il est particulièrement difficile de trouver du travail pratique de niveau d'entrée expérience.</p> <p>Une approche de "jumelage" de jeune professionnel bien conçu ajouterait de la valeur non seulement pour le soutien explicite de jeunes professionnels, mais aussi l'exécution du projet en soi.</p> <p>L'approche implique que les équipes techniques de jeunes professionnels internationaux et guinéens (les «jumeaux») seront établis et jumelés au cours de la durée de vie du projet avec TDR spécifiques qui contribuent à la réalisation du projet ainsi que les objectifs de renforcement des capacités.</p>
<b>Avantages clés</b>
<p>Principaux avantages seraient les suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir des expériences d'apprentissage et de perfectionnement professionnel pour les jeunes professionnels guinéens et internationaux</li><li>• Élargir le numero de jeunes professionnels avec l'expertise de mise en œuvre du projet et de l'administration du projet</li><li>• Un plus grand nombre de personnel technique qui peut soutenir la mise en œuvre du projet en particulier sur le niveau du site</li><li>• Sensibilisation et l'engagement avec les communautés locales à plus long terme et plus continue sur les pratiques AbE et d'autres mesures d'adaptation grâce à une équipe de jeunes professionnels</li><li>• Soutien à niveau locale des activités Suivi &amp; Evaluation qui peuvent être intégrés dans le travail des mesures d'adaptation de l'équipe Jumelage</li></ul>
<b>Les équipes régionales Jumelage</b>
<p><u>Équipe 1:</u> L'engagement communautaire et de soutien à Faranah :</p> <p><i>Livrables clés de l'équipe 1 seraient les suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Co-facilitation du développement des plans de l'adaptation au niveau local avec le personnel du projet, les partenaires et surtout les communautés locales et les ONG à Passaya, Beindou, Albadaria, Sangardo (à l'appui de la Réalisation 1.2)</li><li>• Soutenir la conduite et l'évaluation des besoins en information au niveau régionale des parties prenantes au niveau communautaire, y compris le genre et les spécificités culturelles comme base pour développer les aspects pertinents du plan de la communication du projet et de la documentation (voir Réalisation 2.4)</li><li>• Aider à la mise en œuvre des plans d'adaptation au niveau local, notamment par le biais de la facilitation des spécificités de genre et culturelles, et lié aux résultats pertinents sous le résultat 1.</li></ul> <p><u>Equipe 2:</u> l'engagement communautaire et le soutien à Kankan</p> <p><i>Livrables clés de l'équipe 2 seraient les suivants:</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Co-facilitation du développement des plans de l'adaptation au niveau local avec le personnel du projet, les partenaires et surtout les communautés locales et les ONG à Passaya, Beindou, Albadaria, Sangardo Kantoumania, Djalakoro, Banfèlè, Douako, Sanguiana, Cisséla (à l'appui de Réalisation 1.2)</li><li>• Soutenir la conduite et l'évaluation des besoins en information au niveau régionale des parties prenantes au niveau communautaire, y compris le genre et les spécificités culturelles comme base pour développer les</li></ul>

- aspects pertinents du plan de la communication du projet et de la documentation (voir Réalisation2.4)
- Aider à la mise en œuvre des plans d'adaptation au niveau local, notamment par le biais de la facilitation des spécificités de genre et culturelles, et lié aux résultats pertinents sous le résultat 1.

### Éléments génériques dans le cadre de référence pour tous les jeunes professionnels

Éléments génériques des TDR pour tous les jeunes professionnels comprennent:

- Participer à la planification et l'orientation de la semaine "campus" pour en apprendre davantage sur l'historique du projet et le contexte
- Le concept du design pour chaque thème de travail d'équipe jumeaux et en liaison avec les autres équipes jumelles
- Un plan de travail sera élaboré et accepté - et suivis par l'équipe jumelle ainsi que leur mentor qui fournit des informations sur la pertinence technique ainsi que le succès de la mise en œuvre
- Mise en œuvre sur le terrain est un aspect essentiel de ce travail, et des périodes étendus sur le terrain sont prévues
- Les rapports techniques, en lien avec les livrables du projet tels que les exigences de S & E doivent être produits par l'équipe jumeaux
- Des réunions régulières de l'équipe jumelle pour toutes les équipes jumelles seront menées pour favoriser l'apprentissage par les pairs; des présentations seront données et le feed-back serait fourni la dessus
- Les membres de l'équipe jumeaux sont d'accord pour une responsabilité de *mentoring* mutuelle et vice-versa et sur certaines compétences qu'ils vont partager avec leurs jumeaux pendant la durée du projet
- Chaque équipe travaille en étroite collaboration avec l'équipe d'exécution du projet, et peut être placé sous la supervision du personnel concerné, en plus du mentor

Des TdRs détaillés pour les équipes jumelles devraient être élaborés, mais doivent intégrer les aspects techniques et administratifs de la conception du projet. Les jeunes professionnels internationaux devraient être à l'aise en français, parler et écrire en anglais est un atout supplémentaire pour le PNUD et le FEM au niveau opérationnelle et de rapports et besoins.

*Domaines d'expertise technique suggérées: l'écologie, l'hydrologie, l'agriculture, le développement rural, économie, sciences sociales, l'approche communautaire, le genre et l'engagement culturel.*

### Accordsur le rôlede mentor

Supervision et l'orientation du programme Jumelage seront de la responsabilité d'un conseiller international de haut rang qui agira à titre de mentor. Ce rôle sera joué par le conseiller technique international (voir mandat spécifique plus haut).

Dispositions budgétaires pour autant que quatre jeunes professionnels par an ont été prises pour un régime Jumelage de 5 ans. Dans l'élaboration du régime, un choix peut être fait si l'YP était engagé pour 1, 2, 2,5 ans ou plus à la fois et la constellation de jeunes professionnels.

Les institutions d'enseignement supérieur ou les ONGs seront invitées à proposer des offres pour le déploiement d'YP, comme un programme de partenariat entre une institution universitaire guinéen et un caractère international du monde développé. Par conséquent, l'allocation budgétaire est proposée comme une subvention. Une autre option est d'avoir UNV administre le déploiement. Pourtant les coûts pro forma par professionnelle seront probablement plus élevés.

## Autres consultants à court et à moyen terme

Consultant	Brève description
<b>Expert en l'adaptation basée sur les écosystèmes - international</b>	<p>Ceci est une 'start-up AbE conseil » visant à soutenir la planification de l'adaptation et de création de projets et d'élaborer un plan d'adaptation de paysage changement climatique et institutionnel à l'appui de celle-ci. Un accent sera mis sur les besoins de validation des indicateurs et la collecte de données. Les principaux résultats sont les suivants:</p> <p>Réalisation 1.1) L'architecture institutionnelle pour la mise en œuvre du plan d'adaptation au Climat à l'échelle du paysage découlant du Résultat 1.1, est renforcée à travers la formation et les partenariats à établir pour le supporter, en particulier au niveau local.</p> <p>Réalisation 1.2) Réhabilitation des bassins versants adaptée au climat est réalisée dans des sites critiques dans le sous-bassin de la rivière Upper Niger, à partir d'une base de référence d'investissements limités dans la gestion des bassins versants qui sont souvent «climatiquement vulnérables».</p> <p>Durée indicative : 20 semaines, dont 16 sont dans le pays, combinant le travail et les missions à domicile.</p> <p>Modalité du contrat: IC international.</p>
<b>Expert (s) engagement des parties prenantes - nationale</b>	<p>Conseil des parties prenantes de l'engagement d'élaborer une stratégie des parties prenantes et du groupe cible dédié dans l'engagement, la conceptualisation surtout comment répondre au mieux au genre, l'intégration des survivants Ebola dans la livraison du projet, ainsi que mener des consultations sur la demande d'articulation. Conseiller dans le montage budget des prestataires de services note 8 et 9). Le travail va chevaucher à travers les deux composants, mais se concentre en particulier les résultats suivants:</p> <p>Réalisation 1.1) La planification adaptative du paysage au changement climatique pour la résilience dans la zone du Projet est effectuée suivant une approche dynamique et participative.</p> <p>Réalisation 2.1) La gestion des risques climatiques et la résilience sont intégrées dans la planification et la budgétisation de la GRN conduites par les ministères, préfectures et sous-préfectures concernés en Haute Guinée.</p> <p>Durée indicative : 70 semaines pendant 7 ans.</p> <p>Modalité du contrat: IC National</p>
<b>Expert en Suivi &amp; Evaluation – international</b>	<p>Consultant en Suivi &amp; Evaluation, d'être engagée pour conceptualiser Suivi &amp; Evaluation de l'approche du projet et les leçons apprises à partir du début du projet. Une autre tâche importante est la compilation des Outils de suivi pour le projet. Le travail enjambe des différents résultats, mais un accent sera mis sur:</p> <p>Réalisation 2.2) Un système d'informations géographiques pour le Haut Bassin du Fleuve Niger est établi et maintenu grâce à un partenariat fonctionnel.</p> <p>Durée indicative : 10 semaines avec 3 missions au pays avec une durée approximative de 3 semaines à chaque fois.</p> <p>Modalité du contrat: IC National.</p>
<b>Evaluations – international</b>	<p>Deux contrats de consultants avec des TdRs standards pour les évaluations PNUD-FEM: Evaluation à mi-parcours et Evaluation finale du projet. Le montant forfaitaire à des fins de budgétisation est 40.000 USD pour chaque évaluation.</p>

**Tableau d'Aperçu de l'Apport en Ressources Humaines**

Réf. à la note budg.	Apport	Comp.	Quantité	Description/unité	Coût unitaire \$ (*)	Sous-total \$	Lien avec les réalisations du projet	TdRs en Annexe 5	Atlas Code (abrev.)
<b>Noyau du projet</b>									
3	Gestionnaire National du Projet	1	3,5	années pro-rata	45000	157500	All	oui	71400 Contrat service individuel
		2	2,5	années pro-rata	45 000	112 500	All	oui	
		Gest. d Proj.	0,5	années pro-rata	45 000	22 500	Gest. & Opér.	oui	
	Conseiller Technique International - P4 x 2 ans	1	2	années (coûts proforma)	263154	526308	Various	oui	
	Conseiller technique International - x 3 ans	1	2	années pro-rata	100 000	200 000	Divers	oui	
		2	1	années pro-rata	100 000	100 000	Divers	oui	
	Coordinateur Terrain x 2	1	13	années pro-rata	35 385	460 000	Divers	oui	
	Gestionnaire des Approvisionnements et de la Comptabilité	Gest. d Proj.	6,5	années	40000	260000	Divers	oui	
Ingénieur, mi-temps à 50% sur 3 ans	1	3	années à 50% mi-temps	25000	75000	Divers	oui		
Spécialiste Base de données, Plein temps	1	6	années	30000	180000	Divers	oui		
<b>Consultations à Court et Moyen Termes</b>									
1	Expert en Adaptation basée sur l'Ecosystème- International	1	20	semaines	3000	60000	1.1 et 1.2	oui	71200 Consultant International
18	M&E Expert – international	2	10	semaines	3000	30000	Divers	oui	
	Evaluations – international (pourrait inclure des consultants nationaux comme partie de l'équipe)	2	24	semaines	3350	80400	Divers	oui	
2	Expert (s) en Mobilisation des Parties prenantes - National	1	70	semaines	1000	70000	1.1 et 2.2	oui	71300 consultant local
<b>A travers les apports de subventions</b>									
9	Jeunes professionnels de Jumelage x 4	1	5	années	65000	325000	Divers	oui	72600 Subventions
	Aspect Vivres-contre travail x 200 travailleurs, à 100 USD/travailleur/mois, avec les coûts de supervision inclus, x 6 mois x 5ans (nombre indicative pour des fins de budgétisation uniquement)	1	5	années	120000	600000	1.3 and 1.4	non	

(\*) Tous les coûts mentionnés ici sont indicatifs et pour des fins de calcul budgétaire uniquement. Un travail plus en lien avec la réalité devra être réalisé avec le lancement du projet. En conséquence, les coûts unitaires n'indiquent pas automatiquement un niveau de rémunération du titulaire de la tâche, ni un pro-forma ou une grille, comme cela sera déterminé par des processus liés à la classification des postes et des pratiques applicables déterminées par le Bureau de pays du PNUD

## **Annexe 6: Résumés des rapports techniques de la phase PPG**

Cette section fournit un résumé en français de chaque étude réalisée pendant la phase PPG (disponible auprès des bureaux de pays).

### **Étude 1: Gestion des ressources naturelles**

Ce rapport donne un aperçu des résultats de l'équipe au cours de la mission sur le terrain en ce qui concerne l'état de la gestion des ressources naturelles et consolide l'analyse. Cette étude de faisabilité thématique sur GRN est étroitement liée au travail de l'hydrologue et consultants de systèmes agro-sylvo-pastorales. En bref, le rapport confirme la demande des parties prenantes pour le projet, et l'ajustement des cadres institutionnels existants aux niveaux sous-national.

### **Étude 2: Systèmes hydrologiques**

Ce rapport décrit les aspects hydrologiques importants du bassin supérieur du fleuve Niger et les sites de projet en particulier. Il met en évidence les informations relatives à l'hydrologie et suggère des activités d'adaptation et de renforcement de la résistance spécifiques proposées pour la phase du projet de mise en œuvre. Cette étude est étroitement liée et introduit dans l'étude des ressources naturelles, ainsi que l'étude des systèmes agro-sylvo-pastoral.

### **Étude 3: Les changements climatiques**

Le but de ce rapport est de fournir un aperçu des effets potentiels nationaux et localisés des changements climatiques sur les systèmes de niveau agro-écologiques et hydrologiques dans la région du projet. Dans l'analyse générale des impacts du changement climatique en Guinée, il apparaît que la zone du projet choisi pour le projet sont susceptibles de souffrir le plus de l'augmentation de la température, ce qui conduit à une augmentation rapide de l'évapotranspiration et de l'écosystème déséquilibres. Au niveau national, tous les modèles indiquent à l'unanimité une augmentation des températures moyennes. En ce qui concerne les précipitations, les tendances indiquées par les modèles sont variés, à savoir qu'il n'y avait pas de consensus entre les modèles quant à l'impact réel de cette augmentation de la température. Le rapport fournit également des informations plus détaillées sur l'impact du changement climatique sur les écosystèmes clés (forêts, rivière, agriculture) dans la zone du projet et inclut la cartographie de la zone du projet.

### **Étude 4: Systèmes agro-sylvo-pastorale**

Cette étude fournit des détails supplémentaires sur l'importance des aspects agro-sylvo-pastorales des sites et le projet, en mentionnant le rôle des femmes. Il fournit un résumé de la vulnérabilité et de la résilience à chaque zone, en notant les principaux résultats de travaux sur le terrain. Le rapport souligne également les activités d'adaptation et de renforcement de la résistance spécifiques proposées pour la phase du projet de mise en œuvre. Cette étude étroitement liée et introduit dans l'étude des ressources naturelles, ainsi que l'étude de l'hydrologie.